

NOTE TO USERS

This reproduction is the best copy available.

UMI[®]

DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Faculté des lettres et des sciences humaines

Université de Sherbrooke

LA REPRÉSENTATION DE L'HÉROÏNE DANS LES ROMANS HISTORIQUES
QUÉBÉCOIS (1945-1995) AYANT COMME TRAME DE FOND LA NOUVELLE-
FRANCE. LES FEMMES EN TROIS ACTES : L'ÉPOUSE, LA MÈRE ET LA VEUVE

Par

MARIE-EVE GINGRAS

Bachelière ès lettres (histoire)

de l'Université de Sherbrooke

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

pour obtenir

LA MAÎTRISE ÈS ARTS (HISTOIRE)

Sherbrooke

Juillet 2008

I-2302



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*
ISBN: 978-0-494-42962-4
Our file *Notre référence*
ISBN: 978-0-494-42962-4

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.


Canada

Composition du jury

La représentation de l'héroïne dans les romans historiques québécois (1945-1995) ayant comme trame de fond la Nouvelle-France. Les femmes en trois actes : l'épouse, la mère et la veuve.

Marie-Eve Gingras

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mme Louise Bienvenue, directrice
(Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines)

Mme Christine Hudon, co-directrice
(Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines)

M. Léon Robichaud, examinateur
(Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines)

Mme Catherine Ferland, examinatrice
(Département d'histoire, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke)

Résumé

Le roman historique est, par son rapport particulier au passé, mais aussi au présent, un matériau intéressant pour étudier l'image qu'un individu ou une société se forge d'un événement, d'une époque passée. La Nouvelle-France est une période porteuse d'éléments mythiques empreints de liberté et de possibilités nouvelles. Nous tenterons d'analyser, en regard notamment de la redéfinition du rôle des femmes dans la société québécoise, la représentation de l'héroïne dans les romans historiques québécois (1945-1995) ayant comme trame de fond la Nouvelle-France.

Nous constatons qu'il existe une transformation chronologique dans la représentation du protagoniste féminin. Sur le plan physique et psychologique, on constate une affirmation des traits caractéristiques : les héroïnes ne sont plus jolies, elles sont époustouflantes de beauté, elles ne sont plus soumises et douces, elles sont déterminées, fougueuses et indépendantes. Au niveau des thématiques du mariage et de la maternité, aspects considérés comme traditionnels, les représentations perdurent, font toujours partie du quotidien de l'héroïne et de la définition de l'identité féminine, mais la manière d'aborder ces thèmes récurrents changent. En fait, au fil de la consolidation du nouveau rôle des femmes dans la société québécoise, ils sont traités d'une manière plus personnelle : tant le mariage que la maternité ne sont plus tant une question de norme sociale et de destin, mais bien une question de choix. Cette évolution est marquante et devient effective au début des années 1980. Ce nouvel élément confirme l'autonomisation de l'héroïne et le personnage de la veuve s'installe comme la figure littéraire de la « femme nouvelle contemporaine ». Cette « femme de personne » doit conjuguer vie amoureuse, famille et travail.

ROMAN HISTORIQUE, NOUVELLE-FRANCE, FEMMES, REPRÉSENTATIONS, QUÉBEC.

Remerciements

Plusieurs personnes ont contribué à l'accomplissement de ce long et enrichissant cheminement. Je tiens à prendre quelques instants pour les remercier personnellement et leur exprimer toute ma gratitude.

À mes deux merveilleuses et dévouées directrices, Louise Bienvenue et Christine Hudon. Merci pour votre disponibilité, vos précieux conseils et vos encouragements. Vous avez su me guider dans mon cheminement intellectuel... et me calmer lors de mes élans de panique.

À mes lecteurs, Léon Robichaud et Catherine Ferland.

À mes parents, Johanne et Jacques. Un immense merci pour m'avoir encouragée à persévérer dans un domaine qui me passionne et pour toujours croire en moi.

À mes petits (!) frères, Samuel et Étienne. Un gros merci pour leur intérêt soutenu à l'égard de « mes histoires ».

À mon amoureux, Marc-André. Merci pour ta patience. Depuis trois ans, tu subis mes épisodes de stress et tu regardes avec désespoir les montagnes de livres et de dossiers étalés un peu partout dans la maison... Merci pour ton soutien inconditionnel, merci de m'avoir fait rire, de m'avoir « décrocher » quelques sauveteurs moments.

À mes ami(e)s et collègues pour vos encouragements et pour les discussions parfois interminables.

Table des matières

Introduction	p. 1
Bilan historiographique	p. 4
Problématique et hypothèse	p. 17
Méthodologie	p. 18
 Chapitre 1 :	
La place du roman historique et de ses héroïnes dans la littérature québécoise	p. 23
Une société en (r)évolution, une littérature en mutation	p. 24
La production de roman historique au Québec	p. 32
Les balises de la représentation en Nouvelle-France	p. 36
Les thèses dominantes chez les auteur(e)s du corpus	p. 43
Un portrait général des héroïnes du corpus	p. 47
 Chapitre 2 :	
Mariage et maternité : les représentations des femmes « avec homme »	p. 63
Le mariage, une figure incontournable	p. 65
La nécessité du mariage : une récurrence dans les représentations ..	p. 65
Les relations avec le mari ou l'amant	p. 74
Jeanne Chatel : la transition vers le couple « moderne »	p. 78
La maternité, le rôle naturel de la femme	p. 81
Hétérogénéité dans les représentations de la maternité et de la famille	p. 82
Le respect de la <i>norme</i> traditionnelle : Martine Juillet (1945)	p. 87
L'éclatement de la norme : Marie Laflamme (1992) et Thérèse Cardinal (1983)	p. 88
 Chapitre 3 :	
Veuve et « femme de personne » : une mise en scène de la femme favorisée?	p. 94
La veuve : un exemple d'autonomie	p. 95
Les représentations de la veuve dans le corpus	p. 96

Thérèse Cardinal : un modèle d'indépendance.....	p. 104
L'incursion des femmes dans la sphère publique :	
une transformation dans la contribution sociale	p. 111
Le réseau social de l'héroïne	p. 112
La contribution traditionnelle : la sphère privée.....	p. 116
La transition vers le travail monnayable : un pied dans la sphère publique	p. 118
 Conclusion	 p. 126
 Annexe 1.....	 p. 133
 Bibliographie.....	 p. 137

Introduction

Étudier les représentations qu'une société, qu'un groupe ou qu'un personnage a pu se forger d'un autre groupe, d'une autre époque, est à la fois fascinant et angoissant. Fascinant parce qu'il s'agit d'une incursion dans la vie, dans l'univers mental même de ceux et celles qui ont produit la représentation; angoissant parce qu'interpréter les représentations d'autrui, avec des yeux et un vécu différents du contexte de production, peut aboutir à un échec monumental.

Depuis la popularisation du roman historique dans la seconde moitié du 20^e siècle, littéraires et historiens mettent en doute la qualité de ce type de littérature. Les premiers lui attribuent des qualités littéraires souvent médiocres, alors que les seconds le perçoivent comme un mélange racoleur de fiction et de quelques faits historiques déformés. Les propos de l'historienne Micheline Dumont sont tout à fait révélateurs de ce point de vue : « il est certain que le roman historique constitue une voie d'accès à la réalité historique plus aimable que l'austérité de quelques monographies scientifiques, farcies de références. Mais il constitue sans doute aussi un piège qui dénature cette même réalité historique¹ ». Pour sa part, Allan Walsh, de l'Université de Toronto, formule ainsi la question de la valeur esthétique : « S'agit-il d'une littérature nourrissante qui vaille la peine d'être lue et étudiée² » ? Malgré un scepticisme apparent qui rend impossible une conclusion positive à cette interrogation, Walsh souligne tout de même un point important : le statut douteux du roman historique serait surtout imputable à son association aux balbutiements du réalisme en littérature.

¹ Micheline Dumont, « L'histoire n'est pas une appellation contrôlée », *Le Devoir*, samedi 11 mars 2006, p. b5.

² Allan Walsh, « Le roman historique : une littérature *nourrissante* ? », *Voix et images*, vol. 13, n° 3 (septembre 1988), p. 499.

Alors que Walsh semble dénigrer le roman historique, Joseph Melançon préfère pour sa part exposer sans préjugé les débuts de ce genre littéraire, notant ses particularités au Canada français : « C'était une façon subversive d'écrire un roman, en échappant à l'ostracisme dont il était l'objet [le roman]. Pour ne pas faire frivole, il se donnait le sérieux d'un roman didactique et pour ne pas faire gratuit, il se fondait sur des événements historiques³ ». La littéraire et romancière Louise Simard est plus enthousiaste à l'égard de ce genre littéraire : pour elle, « le roman historique devient un terrain d'étude privilégié. Le double rapport qu'il entretient avec l'Histoire met en évidence le travail idéologique dont est il est à la fois victime et facteur⁴ ». Simard soutient également que « ce genre romanesque reflète et exprime l'histoire tout en dépendant d'elle. Il constitue donc un outil privilégié pour observer l'évolution de l'image de la femme et l'influence sur les mentalités de ce 'grand bouleversement social' qu'est le féminisme⁵ ». En fait, dans une perspective plus large que l'étude du roman historique, Denis Saint-Jacques affirme que « la représentation des femmes dans les productions culturelles de grande consommation peut fournir un thème privilégié pour analyser les liens entre le développement de la société et les mutations de l'imaginaire commun qui s'y rapporte⁶ ». C'est d'ailleurs dans cette optique que nous abordons notre objet d'étude, soit la représentation des femmes (héroïnes) de la Nouvelle-France dans sept romans historiques québécois publiés au cours de la seconde moitié du 20^e siècle. Un tel sujet nous oblige à porter notre regard sur deux espaces-temps : la Nouvelle-France, même s'il s'agit d'un arrière plan pour l'étude, et le Québec du 20^e siècle, contexte de production des œuvres, qui jouera, nous le pensons, un rôle important dans l'analyse des données. Nous n'entendons

³ Joseph Melançon, « Une mémoire totalisante : usages et fonctions du passé en littérature québécoise », dans Jacques Mathieu, dir., *La mémoire dans la culture*, Sainte-Foy, PUL, 1995, p. 84.

⁴ Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois : ses rôles actoriel, actantiel et axiologique*, thèse de doctorat (études françaises), Université de Sherbrooke, 1996, p. 207.

⁵ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire. Le Québec en fiction », *Recherches féministes*, vol. 6, n^o 1 (1993), p. 69.

⁶ Denis Saint-Jacques, Julia Bettinotti, Marie-Josée Des Rivières, Paul Breton et Chantal Savoie, *Femmes de rêve au travail, Les femmes et le travail dans les productions écrites de grande consommation, au Québec, de 1945 à aujourd'hui*, Montréal, Nota bene, 1998, p. 9.

pas prendre position dans le débat sur la pertinence et la valeur littéraire et historique du roman historique. C'est plutôt le lien entre la représentation romanesque des femmes dans un espace-temps donné et le contexte de production des œuvres étudiées qui retiendra notre attention.

La Nouvelle-France a été choisie comme trame de fond tout d'abord parce qu'elle possède une charge mythique importante dans l'histoire et la construction de la mémoire québécoise. À ce propos, la littéraire Ginette Michaud a étudié, à partir de textes littéraires et historiques, les diverses formes du récit de fondation de la ville de Montréal (Ville-Marie). Elle estime qu'à travers les siècles, « Montréal se révèle [...] le lieu d'une riche mythologie de la fondation où s'affirme, à travers toutes sortes d'identifications et au gré des valeurs fluctuantes, le fantasme d'une jeune nation d'élue du (Nouveau) Monde⁷ ». De manière plus générale, l'historien Marcel Trudel estime que cette vision mythique et romantique s'explique par le fait que « nous [les Québécois] aimons voir dans la Nouvelle-France une sorte de paradis perdu⁸ ». Cette période historique, très populaire auprès des lecteurs, semble avoir également fasciné les auteur(e)s de romans historiques : près de 32% des romans historiques publiés au 20^e siècle au Québec sont consacrés à la Nouvelle-France⁹, ce qui, à nos yeux, justifie la pertinence de s'y attarder.

Par ailleurs, le 20^e siècle au Québec et plus précisément sa seconde moitié, constitue pour les femmes québécoises une période de revendications et d'autonomisation. En fait, suivant en cela la tendance occidentale, la société québécoise a vu le rôle des femmes se transformer, se redéfinir. Les barrières des sphères privée et publique se sont atténuées : elles ont même

⁷ Ginette Michaud, « De la primitive ville à la Place Ville-Marie », dans Pierre Nepveu et Gilles Marcotte, dir., *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, Fidès, 1992, p. 15.

⁸ Cité dans Francine Bordeleau, « La nostalgie des origines », *Lettres québécoises*, n° 64 (hiver 1991-1992), p. 5.

⁹ Statistique établie à partir des données recueillies par Louise Simard dans sa thèse de doctorat (1996) : Louise Simard. *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois...*

pratiquement disparu depuis les années 1980, du moins sur le plan légal et dans certains secteurs d'activités. Cette redéfinition du rôle des femmes s'est exprimée sous plusieurs aspects : la reconnaissance des droits, la libération sexuelle, le travail rémunéré, les changements dans les rapports homme/femmes, notamment dans le mariage, etc. Particulièrement depuis les années 1990, les études en histoire des femmes s'intéressent énormément aux dynamiques des relations homme/femme et aux rôles attribués et attendus de chacun en s'appuyant sur le concept théorique de genre (*gender*), tel que défini surtout par Joan Scott¹⁰. En plus d'envahir le quotidien, ces changements vont être illustrés dans les manifestations culturelles (théâtre, littérature, cinéma, chansons, etc.) de plusieurs générations d'artistes.

Bilan historiographique

Notre bilan historiographique touchera trois aspects distincts. Dans un premier temps, nous proposons une réflexion sur le statut de la Nouvelle-France dans l'historiographie québécoise en insistant plus particulièrement sur le traitement réservé aux personnages historiques féminins dans ce récit souvent épique. Ensuite, nous évoquerons certains travaux marquants de la production historique concernant les représentations actuelles du passé dans les arts et l'action commémorative. Finalement, nous verrons de quelles manières les littéraires et les historien(ne)s québécois(e)s ont abordé l'étude du roman historique. Ce tableau d'ensemble nous permettra de situer notre étude dans l'historiographie québécoise.

La Nouvelle-France mythique et les femmes qui l'ont peuplée

L'historiographie clérico-nationaliste, dont Lionel Groulx s'est fait le porte-étendard, a idéalisé la Nouvelle-France et fait des premiers colons de véritables héros. Ici, il n'est pas

¹⁰ Joan Scott, « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », *Les Cahiers du Grif. Le genre de l'histoire*, n° 37-38, 1988, p. 125-153.

question de reprendre toutes les constituantes de cette idéologie. Limitons-nous, pour les fins de notre étude, aux conclusions de Susan Mann Trofimenkoff sur la représentation des femmes dans l'œuvre de Groulx¹¹. Même si l'image de la femme chez Groulx évolue à travers le temps, certaines constantes traversent son œuvre : héroïsme, piété et force. La maternité vient se joindre à ces trois axes dominants. La mise en valeur de ces caractéristiques sert le nationalisme de Groulx : les femmes ne sont pas des *poupées* dans le destin national, elles ont contribué, à leur façon et selon leur « nature », au développement de la nation canadienne-française. Chez lui, ce sont les femmes de la Nouvelle-France qui servent de modèle : en répondant aux exigences masculines, elles ont agi par le fait même comme agent actif de la construction nationale.

Ces valeurs dominantes, exaltées pendant des décennies par le clérico-nationalisme (héroïsme, piété, pureté), tendent à se dissiper, en totalité ou en partie, au cours des années 1960 et 1970. Plusieurs bilans historiographiques, notamment ceux de Paul-André Linteau et Fernand Harvey¹², ainsi que celui de Jean Blain¹³ rendent compte de cette transformation du regard porté sur la période de la Nouvelle-France.

¹¹ Susan Mann Trofimenkoff, « Les femmes dans l'œuvre de Groulx », *RHAF*, vol.32, n° 3 (décembre 1978), p. 385-405.

¹² Fernand Harvey et Paul-André Linteau, « L'évolution de l'historiographie dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 1947-1972. Aperçus quantitatifs », *RHAF*, vol.26, n° 2 (septembre 1972), p. 163-183.

¹³ Jean Blain. « Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie au tournant des années 1960 », *RHAF*, vol. 30, n° 3 (juin 1976), p. 323-362 ; Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie des années 1950-1960 – Guy Frégault et l'école de Montréal », *RHAF*, vol. 28, n° 2 (juin 1974), p. 163-186 ; Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle », *RHAF*, vol. 26, n° 1 (juin 1972), p. 3-31. Blain se penche également sur la moralité de nos *ancêtres* ; voir « La moralité en Nouvelle-France : les phases de la thèse et de l'antithèse », *RHAF*, vol. 27, no 3 (1973), p. 408-416. Dans cet article, il aborde les ouvrages de Gustave Lanctôt, *Filles de joie ou Filles du Roi, étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, Les éditions Chantecler ltée, 1952 et de Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle*, Montréal, Leméac, 1972.

Ainsi, depuis une trentaine d'années, les études historiques sur la Nouvelle-France se sont profondément renouvelées¹⁴ sous l'influence de l'histoire sociale¹⁵. L'histoire des femmes s'est aussi passablement développée ces dernières années et a transformé la connaissance que l'on avait des femmes en Nouvelle-France¹⁶. Jan Noel¹⁷, les historiennes du Collectif Clio¹⁸, Marie-Aimée Cliche et Josette Brun¹⁹ ont analysé la condition générale des femmes en Nouvelle-France, le rôle et la place attribués aux femmes par le droit légal, le travail des femmes ainsi que le veuvage féminin. Deux études ont été consacrées plus spécifiquement au personnage historique de Madeleine de Verchères et à sa représentation dans le temps. Diane Gervais et Serge Lusignan ont étudié les éléments qui lui ont permis d'outrepasser son rôle de femme et d'œuvrer momentanément dans le domaine de la sphère publique, soit la zone guerrière²⁰. Le choix d'une telle problématique met en relief le désir des chercheurs de sortir des cadres traditionnels d'étude et montre l'influence grandissante du concept de genre. Pour

¹⁴ Josette Brun, « Célébrations de l'histoire et pratiques de communication publique : les *Fêtes de la Nouvelle-France* de Québec en 2002 », *RHAF*, vol.57, n° 1 (été 2003), p. 103. Elle mentionne, entre autres, Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, XVI-XVIIIe siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001 (première édition 1992), et Allan Greer, *Brève histoire des peuples en Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1998, 165p. Ce dernier offre une synthèse des principales thématiques sociales (population, la vie rurale, les femmes en Nouvelle-France, etc.).

¹⁵ L'ouvrage de Louise Dechêne (1974) marque sans aucun doute un point tournant dans la production historiographique du Québec. Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*, Montréal, Plon, 1974. Vingt plus tard, le collectif dirigé, entre autres, par Sylvie Dépatie et Thomas Wien, présente une lecture de l'historiographie récente sur cet espace-temps. Sylvie Dépatie et al., *Vingt après Habitants et marchands. Lectures de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998, 296p.

¹⁶ Josette Brun mentionne quelques bilans récents à ce sujet. Voir Micheline Dumont, « Un champ bien clos : l'histoire des femmes au Québec », *Atlantis*, 25, 1 (automne 2000), p. 109-110 ; Geneviève Ribordy, « La famille en Nouvelle-France : bilan historiographique », *Cahiers d'histoire*, XII, 2 (été 1992), p. 24-50 ; Bettina Bradbury, « Femmes et familles », dans Jacques Rouillard, dir., *Guide d'histoire du Québec du Régime français à nos jours. Bibliographie commentée*, Québec, Méridien, 1993, p. 215-217.

¹⁷ Jan Noel, « New France : Les femmes favorisées », *Atlantis*, 6, 2 (1981), p. 81-98. Rédigée par Micheline Dumont, une critique de cet article paraît dans la même revue : « Les femmes étaient-elles favorisées? », *Atlantis*, 8, 1 (1982), p. 118-124.

¹⁸ Il s'agit de Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart. Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le jour éditeur, c1992, 646p.

¹⁹ Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIIIe siècle*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006, 185p. Pour mener à bien son étude, elle utilise le concept de genre (gender), qui selon elle, est novateur dans le domaine de l'histoire de la Nouvelle-France.

²⁰ Ils étudient la représentation guerrière, évaluant les conditions pour lesquelles Madeleine de Verchères a pu conserver sa réputation malgré une transgression évidente des règles établies. La conclusion principale des historiens réside dans le fait que la transgression a été temporaire et épisodique. Diane Gervais et Serge Lusignan, « De Jeanne D'Arc à Madeleine de Verchères. La femme guerrière dans la société d'Ancien Régime », *RHAF*, vol.53, n° 2 (automne 1999), p. 171-205.

leur part, Colin M. Coates et Cecilia Morgan se sont interrogés sur les transformations dans le temps (1890-1930) de la représentation de l'héroïne et sur l'utilisation sociopolitique de cette représentation au gré de l'évolution des sensibilités nationalistes²¹. En fait, les historiens montrent à quel point l'image positive de Madeleine de Verchères est précaire. Cette précarité est conditionnée par les attitudes (masculines, féminines et féministes) à l'égard de ses exploits ainsi que par une sympathie croissante au fil des décennies envers les Iroquois. Cette étude, même si elle ne s'intéresse pas à la représentation littéraire, fait foi d'un intérêt historique pour les représentations. Nous nous sommes donc intéressée aux travaux étudiant l'évolution des représentations de l'histoire.

Les représentations de l'histoire dans les arts et l'action commémorative

Force est d'admettre que les études historiques s'intéressant aux représentations du passé véhiculées par la littérature, tant en ce qui concerne la Nouvelle-France que l'histoire canadienne et québécoise en général, sont rares. Nous avons donc élargi notre survol pour considérer les études traitant de la commémoration.

Fernande Roy a ainsi étudié la formation et la transformation des héroïnes et des héros dans les commémorations successives de la fondation de la ville de Montréal²². Elle s'est notamment attardée à la récurrence de certains d'entre eux et à la place qu'ils occupent dans les événements commémorés. Maisonneuve, Jeanne Mance, Dollard des Ormeaux et Marguerite Bourgeois gagnent et perdent du lustre au fil du temps. L'historienne souligne également que les éléments de la commémoration, les représentations mises de l'avant, sont tributaires de considérations qui n'ont rien de proprement historiques. En effet, les valeurs de

²¹ Colin M. Coates et Cecilia Morgan, *Heroines and History: Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 368p.

²² Fernande Roy, « Une mise en scène du passé. La fondation de Montréal à travers les siècles », *RHAF*, vol. 46, n° 1 (été 1992), p. 7-36.

la société, mais surtout celles des organisateurs et des intervenants sont implicitement intégrées aux représentations du passé. Le meilleur exemple est sans doute le développement d'une attitude féministe dans les représentations de Jeanne Mance.

La représentation théâtrale a également donné lieu à des études historiques intéressantes. Patrice Groulx, qui s'est plus d'une fois penché sur la formation du mythe de Dollard Des Ormeaux et sur son utilisation, a étudié à travers l'histoire et le théâtre (1899-1960) la représentation du mythe positif, mais aussi les prémices de sa déconstruction au début des années 1960²³. De son côté, Catherine-Isabelle Caron s'est également intéressée à la forme de production théâtrale, soit le *pageant* historique, comme rituel de conciliation avec le passé²⁴. Selon l'historienne, le *pageant* a permis aux Acadiens de la Nouvelle-Écosse de justifier leur passé tragique et de se réconcilier avec ces événements à travers une exaltation de leurs succès. Caron énonce également que ces représentations théâtrales permettaient de compenser l'absence quasi complète des Acadiens dans l'histoire écrite et promulguée par les anglo-protestants.

Pour sa part, l'étude de Josette Brun²⁵ s'est penchée sur la couverture journalistique des *Fêtes de la Nouvelle-France* présentées à Québec en 2002. Son étude ne s'attarde pas à la commémoration comme telle, mais touche, de façon implicite, à la mémoire collective, et surtout à la manière d'utiliser l'histoire et ses représentations dans un projet grand public. L'année 2002 a retenu l'attention de l'historienne car les organisateurs de l'événement avaient alors accordé une grande importance aux femmes de la colonie, sujet historique méconnu et

²³ Patrice Groulx, « Onze pièces sur Dollard » dans Jacques Mathieu, dir., *La mémoire dans la culture*, Sainte-Foy, PUL, 1996, p. 304 à 327.

²⁴ Catherine-Isabelle Caron, « Le pageant historique comme rituel de réconciliation avec le passé. Le cas des Acadiens de la Nouvelle-Écosse au milieu du XXe siècle », communication présentée au 59^e Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 20 octobre 2006.

²⁵ Josette Brun, « Célébrations de l'histoire et pratiques de communication publique : les *Fêtes de la Nouvelle-France* de Québec en 2002 », *RHAF*, vol.57, n° 1 (été 2003), p. 101-115.

controversé. Dans son étude, Brun mentionne que les personnages héroïques intéressent peu les médias, mais que la condition féminine en Nouvelle-France a fait l'objet d'un intérêt plus soutenu. De plus, elle souligne que les thématiques des métiers et de la transmission du savoir ont permis aux organisateurs d'aborder l'histoire des femmes; on peut remarquer la même tendance dans l'ensemble des romans de notre corpus.

Afin d'élargir notre survol de l'utilisation de l'histoire à des fins populaires, nous nous sommes brièvement penchée sur la représentation de l'histoire contemporaine au niveau télévisuel; malheureusement, malgré la production de films (*Nouvelle-France*, 2004) ou de téléseries (*Marguerite Volant*, 1996) à caractère historique s'inspirant de la Nouvelle-France, aucune étude jusqu'à présent n'a été produite sur les représentations de l'histoire dans ces projets.

Une recherche menée par Frédéric Demers²⁶ offre des éléments de comparaison pertinents pour notre propre analyse. L'historien s'est intéressé à la téléserie à succès *Les filles de Caleb* (1990-1991), adaptée du roman d'Arlette Cousture, en abordant plusieurs thématiques, dont celles de la maternité et la paternité, de la liberté et de la figure de l'héroïne²⁷. L'analyse du personnage révèle qu'Émilie Bordeleau est porteuse de deux paradigmes en opposition, soit la tradition et la modernité. Elle est en partie traditionnelle, puisque l'ensemble de son destin n'est en rien atypique: elle enseigne dans une école de rang *en attendant de se marier*, elle désire se marier et elle ne renie pas ses origines rurales. Toutefois, la modernité d'Émilie s'exprime dans une série d'attitudes pouvant toutes être ramenées à un dénominateur commun, l'indépendance. Demers conclut que :

²⁶ Frédéric Demers, *La mise en scène de l'imaginaire national et historique du Québec francophone dans la téléserie Les filles de Caleb*, thèse de doctorat (études françaises), Université Laval, 2005, 393p.

²⁷ Frédéric Demers, « Être et agir, ou la voi(e/x) de l'héroïne : réflexion sur l'identité d'Émilie, fille de Caleb Bordeleau », *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, n° 3, 2002, p. 577-604.

du point de vue restreint du modèle de féminité, ses attitudes et ses ambitions ont davantage à voir avec la résolution féministe des années 1970 qu'avec la soumission et l'infantilisation des femmes de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Dans ses ambivalences, son personnage incarne au fond une forme de *modernité traditionnelle*²⁸.

Dans une perspective plus générale, Demers affirme que «les héroïnes imaginées le sont en fonction de ces modèles sociaux, de ces codes culturels, et que la maternité constitue une voie vers l'héroïsme particulièrement valorisée²⁹ ».

En somme, c'est par l'étude de la commémoration ou de la mémoire collective que les historiens abordent l'utilisation de personnages historiques ou la transformation dans le temps de leur représentation. Malgré un renouveau dans les perspectives de recherche savante, l'héroïsation continue de marquer les représentations populaires du passé.

Le roman historique et les études littéraires

C'est au littéraire Maurice Lemire que l'on doit la première étude sérieuse concernant le roman historique québécois (canadien-français). Lemire affirme que «le roman historique n'aurait pas connu une telle popularité au Canada s'il n'avait servi de véhicule à une certaine forme de nationalisme. Aussi son évolution suit-elle pas à pas celle du mouvement national³⁰ ». Même si cette affirmation paraît quelque peu réductrice, elle ouvre tout de même la porte à une interprétation, pour nous, plus globalisante. En plus de l'évolution du nationalisme québécois mentionné par Lemire, nous croyons nécessaire d'ajouter, pour bien saisir l'ensemble des facteurs susceptibles d'avoir modifié les contours du roman historique, le féminisme (ou la redéfinition du rôle de la femme dans la société) dont nous avons traité plus haut, ainsi que la redéfinition de la place de l'Église catholique (religion, valeurs,

²⁸ Frédéric Demers, « Être et agir, ou la voi(e/x) de l'héroïne », p. 592.

²⁹ *Ibid.*, p. 584.

³⁰ Maurice Lemire, *Les grands thèmes nationalistes du roman canadien français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, p. 15.

institutions, rôles dans la société civile) dans la société québécoise à partir des années 1950-1960.

Pour sa part, la littéraire Louise Simard se penche, dans sa thèse de doctorat (1996), sur les personnages d'histoire contenus dans 104 romans historiques publiés au Québec entre 1850 et 1995³¹. Poursuivant une réflexion déjà entamée dans son mémoire de maîtrise (1991), elle tente de dégager l'évolution relative au choix, à l'utilisation et à la représentation des personnages d'histoire. Reprenant sa catégorisation établie en 1991, Simard conclut notamment que les auteurs de la première génération (1850-1950) ressuscitent leurs héros, alors que ceux de la seconde (1980-1995) ressuscitent leurs victimes. Ainsi, de 1850 à 1950, les auteur(e)s de romans historiques mettent en scène des récits où les personnages d'Histoire sont à l'honneur, reprenant ainsi des épisodes glorieux de l'histoire canadienne-française. Après une baisse de popularité notable au cours des années 1950 à 1979, le roman historique revient en force dans le contexte du référendum. À partir de ce moment (1980-1995), les héros sont mis de côté alors que les « gens ordinaires », les oubliés d'autrefois, (re)prennent vie sous la plume des romancier(ère)s. Malgré l'intérêt des travaux de Simard, il faudra voir si son approche liant étroitement idéologies dominantes et « génération » dans la production romanesque tient la route en regard de notre étude ou si, au contraire, elle se révèle un carcan trop imperméable, comme semble d'ailleurs le laisse entendre Viviane Gauthier³².

Depuis l'étude de Simard, quelques mémoires et thèses en études françaises ont eu pour objet d'étude le roman historique, mettant de l'avant diverses problématiques. Les considérations

³¹ Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois...*

³² Viviane Gauthier, *Imaginer les rébellions. L'utilisation dramatique des rébellions dans le roman historique québécois francophone et canadien-anglais aux XIXe et XXe siècles*, mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2001. p. 13.

théoriques et formelles intéressent Marina Girardin, Monique Hélie et Elena Marchese³³, alors qu'Annie J. Bray s'est penchée sur les relations entre l'Histoire et la fiction³⁴. Pour leur part, Gilles Brault et Érick Falardeau se sont interrogés sur la construction du passé dans la fiction, sur la réécriture de l'histoire³⁵. De manière plus précise, Falardeau a analysé la mise en fiction des troubles de 1837-1838 dans la trilogie de Louis Caron, *Les fils de la liberté*. D'emblée, Falardeau affirme la réciprocité entre le contenu de la littérature historique et l'univers social et idéologique de l'auteur (et des auteurs de littérature historique en général). Il renvoie à l'imaginaire collectif qui, forgé par les historiens, conditionne la représentation mythique du patriote libéral, anticlérical et rationnel relevée dans son étude. L'objectif global de cette étude est de comprendre le processus de création du roman historique pour ébaucher le profil du genre. L'aspect le plus important qui découle du mémoire de Falardeau est la nécessité d'un recul temporel face aux événements mis en fiction. En effet, il affirme que la distance est primordiale dans l'écriture d'un roman historique puisque ce genre littéraire se caractérise par une possibilité et une capacité de l'auteur d'arranger l'Histoire, de poser une certaine vision critique. Ainsi, une proximité entre les événements et la fictionnalisation de l'histoire ne conduit pas à l'écriture d'un roman historique, mais plutôt à un roman réaliste orienté vers la défense d'une thèse politique.

Jusqu'à maintenant, bien que les personnages féminins dans les romans historiques proprement dits n'aient pas retenu l'attention des littéraires, la représentation des femmes

³³ Elena Marchese, *La réécriture historique dans Le premier jardin d'Anne Hébert et La maison Trestier de Madeleine Ouellette-Michalska*, mémoire de maîtrise (lettres françaises), Université d'Ottawa, 2000 ; Monique Hélie, *Texte et péri-texte dans le roman historique sur l'Antiquité*, thèse de doctorat (études françaises), Université de Montréal, 2003 ; Marina Girardin, *Entre roman à thèse et roman historique, le roman historico-didactique : deux romans sur la déportation acadienne : Jacques et Marie de Napoléon Bourassa et Au Cap Blomidon de Lionel Groulx*, mémoire de maîtrise (études françaises), Université Laval, 2004.

³⁴ Annie J. Bray, *L'inscription de l'histoire dans la trilogie d'Hélène Brodeur*, mémoire de maîtrise (lettres françaises), Université d'Ottawa, 2000.

³⁵ Érick Falardeau, *La réécriture de l'histoire dans Les fils de la liberté de Louis Caron*, mémoire de maîtrise (études françaises), Université Laval, 1997 ; Gilles Brault, *La construction du passé dans le roman L'enfant de Bruges de Gilbert Sinoue*, mémoire de maîtrise (lettres françaises), Université d'Ottawa, 2005.

dans la littérature québécoise en général a été pour sa part maintes fois abordée. Au-delà du personnage de la *mère canadienne-française*, c'est dans une perspective féministe et souvent psychanalytique que les littéraires, majoritairement des femmes, ont abordé la question depuis une quinzaine d'années³⁶.

Les ouvrages de Lucie Joubert et de Denis Saint-Jacques adoptent une optique de recherche qui rejoint assez étroitement la nôtre³⁷. Joubert étudie ainsi la manière dont les bouleversements sociaux, la montée du féminisme, entre autres, ont inspiré une relecture, et par le fait même, une redéfinition de l'image de la femme célibataire, longtemps appelée « vieille fille ». De plus, la chercheuse observe comment cette redéfinition s'est opérée selon le sexe de l'écrivain. Il ressort de cette étude basée sur des romans contemporains que les auteures (femmes) tentent de comprendre le personnage de la « vieille fille », alors que les auteurs masculins, pour leur part, reproduisent les caractéristiques connues, voire caricaturales, du stéréotype.

Par ailleurs, l'ouvrage de Denis Saint-Jacques et de ses collègues, *Femmes de rêve au travail* (1998), s'attarde à la représentation du travail à travers « les aventures du sentiment ». En effet, pour ce groupe de littéraires s'intéressant à la production culturelle de grande consommation, « la question sentimentale constitue un pivot à partir duquel il est possible d'observer une nette mutation des rapports que les héroïnes entretiennent tant avec la famille

³⁶ Par exemple, Lori Saint-Martin, *Malaise et révolte des femmes dans la littérature québécoise depuis 1945*, Québec, Université Laval, Les cahiers de recherche du GREMF, 1989 ; Patricia Smart, *Écrire dans la maison du père*, Montréal, XYZ éditeur, 1990 ; Lori Saint-Martin, « Écriture et combat féministe : figures de la sorcière dans l'écriture des femmes au Québec », *Quebec Studies*, n° 12, 1992, p. 67-82 ; Nathalie Heinich, *États de femme : l'identité féminine dans la fiction occidentale*. Paris, Gallimard, 1996, 397p. ; Lori Saint-Martin, *Le nom de la mère. Mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin*, Montréal, Éditions Nota Bene, 1999, 331p.

³⁷ Lucie Joubert, dir., *La vieille fille, lecture d'un personnage*, Montréal, Triptyque, 2000 ; Denis Saint-Jacques, Julia Bettinotti, Marie-Josée Des Rivières, Paul Breton et Chantal Savoie, *Femmes de rêve au travail, Les femmes et le travail dans les productions écrites de grande consommation, au Québec, de 1945 à aujourd'hui*, Montréal, Nota bene, 1998, 187p.

qu'avec le travail professionnel³⁸ ». Pour répondre à leurs interrogations, les auteur(e)s ont constitué un vaste corpus de sources qui regroupe trois types de publications : des nouvelles publiées dans les magazines féminins, des romans sériels édités en livres ou en fascicules et des best-sellers. Les conclusions de cette recherche s'orientent autour d'une mutation effectuée en trois temps : 1945-1960, 1960-1977 et 1978-1995. Au final, cette analyse met en relief l'importance croissante du rapport au travail des héroïnes dans les représentations. Ainsi, les activités domestiques deviennent rebutantes, alors que le travail salarié s'institue comme norme. Cet ouvrage présente, pour notre recherche, trois éléments importants, soit la période à l'étude (1945-1995), le type de littérature étudié (à défaut d'étudier explicitement le roman historique, les auteurs abordent la production littéraire grand public, sous-ensemble dont fait partie le roman historique) et une thématique prometteuse pour nous (le travail).

L'utilisation du roman dans la discipline historique

Malgré un nombre intéressant de travaux littéraires portant sur le roman historique, sur sa forme et son contenu, les historiens sont toujours réticents à utiliser le roman, et encore davantage le roman historique comme sources dans leurs recherches. Certains font néanmoins exception et, pour ce bilan, cinq travaux ont retenu notre attention.

Tout d'abord, la sociologue et historienne Denise Lemieux traite de l'enfance en utilisant un corpus de romans dans son ouvrage *Une culture de la nostalgie. L'enfant dans le roman québécois des ses origines à nos jours*³⁹. Lemieux analyse les diverses représentations de l'enfant (enfant sauveur, ange, mourant) ainsi que les images parentales qui se dégagent des

³⁸ Denis Saint-Jacques, Julia Bettinotti, Marie-Josée Des Rivières, Paul Breton et Chantal Savoie, *Femmes de rêve au travail...*, p. 12.

³⁹ Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie. L'enfant dans le roman québécois des ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, 242p.

romans de son vaste corpus. Elle interprète les modèles dégagés comme le résultat des changements culturels et sociaux provoqués par l'industrialisation et l'urbanisation.

Par contre, l'impact de l'industrialisation n'est pas, chez Isabelle Gélinas⁴⁰, une conclusion, mais constitue plutôt le point de départ de la recherche. En effet, Gélinas observe l'image de la ville dans la prose narrative publiée entre 1914 et 1936. À travers un corpus de 18 romans et nouvelles, elle s'intéresse à la nature et à l'évolution des perceptions du phénomène urbain dans la littérature québécoise, ainsi qu'au lien existant entre le discours des écrivains et le contexte politique, social et économique. Même si Gélinas contribue surtout au champ de l'histoire urbaine, elle offre une réflexion sur le lien entre l'histoire et la littérature. En reprenant les remarques de plusieurs auteurs, elle avance quelques raisons pouvant expliquer cette réticence des historiens à faire usage de sources littéraires, notamment les difficultés que celles-ci posent en tant que sources historiques, du point de vue de leur validité et du point de vue de la méthode, ainsi qu'une possible crise de l'identité professionnelle de l'historien.

Plus récemment, l'historien Ollivier Hubert ainsi que les historiennes Christine Hudon et Louise Bienvenue ont abordé leur sujet d'étude respectif par la littérature⁴¹. D'une part, Hubert, à travers le roman *Jean Rivard* d'Antoine Gérin-Lajoie et les *Mémoires* de ce dernier, s'est attardé à la manière de représenter la question de la mobilité sociale dans le Québec du 19^e siècle, ainsi qu'aux limites de la méritocratie dans un contexte transitoire vers une société libérale. Il en ressort notamment que les études au collège classique sont la pierre angulaire de la redéfinition identitaire du héros. D'autre part, de leur étude pour laquelle elles ont analysé

⁴⁰ Isabelle Gélinas, *L'image de la ville dans la prose narrative au Québec, de 1914 à 1936*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1994. 228p.

⁴¹ Ollivier Hubert, « Littérature, représentation de soi et mobilité sociale dans le Québec du XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, XLIV, 3 (2003), p. 455-473; Christine Hudon et Louise Bienvenue, « Une affaire d'hommes. Adolescence masculine et projections sociales dans quelques romans d'apprentissage de l'entre-deux-guerres », dans Isabelle Boisclair, *Nouvelles masculinités dans la littérature québécoise*, Montréal, Nota bene, 2008, p. 23-47.

trois romans d'apprentissages publiés entre 1929 et 1939, Hudon et Bienvenue dégagent trois modèles correspondant à ce que la société de cette époque attendait d'un jeune homme achevant son cours classique. À travers cette étude, c'est tout un contexte particulier, où la modernité et la tradition clérico-nationaliste se partagent le terrain, qui est mis en relief.

Le roman historique permet d'observer la manière dont la société se représente un événement ou une époque, et, à partir de ces représentations, d'analyser la société qui produit cette mise en fiction du passé (de l'histoire). Par la distanciation entre cette dernière et le fait historique, le roman historique nous permet une telle approche. Viviane Gauthier⁴² propose une étude comparée de la littérature canadienne-française et de la littérature canadienne anglaise abordant les troubles de 1837-1838 dans le Haut et le Bas Canada. Son objectif est d'établir les paramètres et les constituantes de la formation d'une mémoire collective relative à ces événements historiques marquants. Si Gauthier s'intéresse au roman historique lorsqu'elle traite des Rébellions de 1837-1838, la mesure de la représentativité historique ou celle du respect de l'historiographie n'a cependant pas retenu son attention. Son mémoire « aborde plutôt le roman historique pour le regard qu'on y jette à des époques diverses sur un même événement (le roman comme discours produisant une lecture du passé) et pour l'utilisation du passé, sans restrictions liées aux rapports entretenus par l'histoire avec le *réel*⁴³ ». Deux conclusions ressortent de cette étude. Premièrement, la personnification des héros diffère selon la langue. En effet, les héros du Bas-Canada sont de jeunes patriotes téméraires, mais convaincus, tandis que ceux du Haut-Canada ont pour mission de tirer les rebelles d'un mauvais pas afin de ramener la paix dans leurs foyers. Deuxièmement, à l'instar des interprétations de Maurice Lemire (1970) et d'Érick Falardeau (1997), Gauthier interprète le lien entre la représentation (de l'événement) et la distance par rapport à cet événement. Elle

⁴² Viviane Gauthier, *Imaginer les rébellions...*

⁴³ *Ibid.*, p. 28-29.

conclut que la proximité des événements de 1837 est palpable dans la production des premiers romans historiques abordant les troubles (publiés en 1841, 1859 et 1864) et qu'elle est sans doute attribuable à la peur de représailles et à la censure.

À la lumière des lectures effectuées, il apparaît que l'objet d'étude du présent mémoire revêt un caractère novateur. En effet, les historien(ne)s ont jusqu'à maintenant préféré l'utilisation de romans contemporains à l'époque qu'ils étudient. Outre Gauthier, ils se sont attardés à la mise en fiction immédiate et non à la réécriture de l'histoire. De plus, même si quelques chercheur(e)s ont étudié la représentation de personnages (le collégien, Émilie Bordeleau), les historien(ne)s, ont jusqu'à maintenant préféré traiter d'un événement précis, d'une façon d'être, d'une période.

Problématique et hypothèse

Comme plusieurs chercheurs l'ont déjà démontré, le contexte de production a une influence certaine sur le contenu des œuvres de fiction. Pour notre part, nous désirons observer la transformation de la représentation de l'héroïne dans les romans historiques ayant comme trame de fond la Nouvelle-France et étendre la réflexion à l'analyse des constituants contextuels qui forgent ces représentations.

Le mariage, l'autonomisation des femmes, la question du travail et la « liberté » sexuelle sont des thématiques qui présentent des intérêts d'étude, tant pour la représentation de la Nouvelle-France que pour le Québec de la seconde moitié du 20^e siècle. Ainsi, nous posons l'hypothèse d'une forte corrélation entre la redéfinition du rôle des femmes dans la société québécoise et l'évolution de la figure de l'héroïne dans le roman historique. À mesure que l'émancipation des femmes devient concrète dans la société québécoise contemporaine (nous situons ce

moment au début des années 1970), l'autonomisation générale (par rapport aux hommes, à la maternité, au travail), ainsi que l'émancipation sexuelle deviennent une facette importante de la caractérisation des héroïnes dans les romans de la Nouvelle-France. De plus, nous postulons que l'évolution du nationalisme ainsi que la perte de l'influence sociale et morale de l'Église catholique ont également influencé les représentations des femmes, par rapport à la maternité notamment.

Méthodologie

Tout d'abord, avant même de décrire les critères de sélection ayant servi à composer notre corpus, il est impératif de définir précisément ce que nous entendons par « roman historique ». Comme nous l'avons brièvement mentionné, la définition de ce genre littéraire lui-même est souvent problématique. Certains, comme Maurice Lemire et René Démoris, accordent beaucoup d'importance aux faits réels (historiques) et surtout aux personnages réels « mentionnés dans d'autres textes tenus eux-mêmes pour non-fictifs⁴⁴ ». Une telle manière de considérer le roman historique nous apparaît réducteur, d'autant plus que, dans le cas des romans que nous étudions et qui portent sur la période de la Nouvelle-France, bon nombre d'auteurs ont préféré créer une histoire avec une majorité de personnages fictifs. Adhérer à la définition de Démoris nous aurait forcé à exclure du corpus tous les romans n'ayant pas des personnages réels comme protagonistes. Par ailleurs, d'autres auteurs font éclater la définition en n'exigeant du roman historique que le caractère réel du cadre (Pierre Grenaud⁴⁵) ou la présence d'inspiration du passé (Viviane Gauthier⁴⁶). Cette fois-ci, la définition nous apparaît trop large car, ainsi définis, la majorité des romans peuvent revendiquer le caractère d'*historique*. La définition retenue pour ce projet oscille entre les deux. En fait, la littérature

⁴⁴ René Démoris, « De l'usage du nom propre : le roman historique au XVIIIe siècle », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n° 75 (1975), p. 268.

⁴⁵ Pierre Grenaud, « Faut-il condamner les romans historiques? », *Les Nouvelles Littéraires*, n° 2457, 1974, p. 6.

⁴⁶ Viviane Gauthier, *Imaginer les Rébellions...*, p. 28.

Louise Simard propose, dans son mémoire et sa thèse de doctorat consacrés aux romans historiques québécois, une définition qui cadre bien avec notre projet : « Le roman historique peut se définir, de façon large, comme une fiction qui emprunte à l'histoire une partie de son contenu⁴⁷ ». Érick Falardeau ajoute un élément supplémentaire que nous ferons également nôtre : la distanciation entre l'événement mis en fiction et l'écriture de la fiction *historisée*. Si ce dernier a fait l'expérience des problèmes qu'engendre une proximité trop étroite entre l'auteur(e) et l'événement ou l'époque historique mis en fiction, le choix de la Nouvelle-France élimine ce biais par lui-même.

Trois critères ont guidé la composition de notre corpus. Tout d'abord, étant donné la problématique de ce mémoire, nous désirions nous attarder à la production de romans historiques du 20^e siècle uniquement. Ensuite, l'intrigue des romans devait se situer majoritairement en Nouvelle-France. Ainsi, des 104 romans historiques publiés au Québec entre 1900 et 1995⁴⁸, quarante-six romans prennent place dans l'espace-temps de notre projet. Finalement, puisque nous désirons étudier la représentation de l'héroïne, il était indispensable d'exclure tous les romans dans lesquels l'histoire était organisée autour d'un personnage masculin. Cet élément limitait notre corpus potentiel à douze romans. De ce nombre, nous avons délibérément exclu de l'étude *L'oublié* de Laure Conan, étant donné l'écart important entre le moment de sa publication (1900) et l'ouvrage pertinent suivant (1945), ce qui d'ailleurs eut comme conséquence directe de fixer la période étudiée de 1945 à 1995. De plus, les seconds tomes ainsi que l'ouvrage de Louise Simard, *La Très noble demoiselle* (1992) ont également été exclus du corpus. Ainsi, notre corpus se compose de sept romans historiques⁴⁹ : *Martine Juillet*, *Fille du Roi* (1945) de Pierre Benoît, *La Seigneuresse* (1960) de Robert de

⁴⁷ Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois...*, p. 5-6.

⁴⁸ Cette liste de 104 romans historiques a été dressée par Louise Simard dans *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois...*

⁴⁹ Un résumé de chacun des romans se trouve en annexe (p. 132).

Roquebrune, *Jeanne, fille du Roy* (1974) de Suzanne Martel, *La Corriveau* (1981) d'Andrée Lebel, *Vadeboncoeur* (1983) de Pierre (St-Arnaud) Caron, *Nouvelle-France* (1992) de Chrystine Brouillet et de *Le secret d'Hélène* (1994) de Thérèse Cloutier.

Chacun de ces romans a fait l'objet d'un dépouillement exhaustif selon une approche thématique. Pour ce faire, une fiche signalétique de chacune des héroïnes a été constituée. Elle contient des caractéristiques générales: lieu de naissance, condition générale (paysanne, noble, fille du roi, etc.), état civil, caractéristiques physiques et psychologiques dominantes, nombre d'enfants, etc. Nous avons également cherché à savoir quels étaient les comportements ou les perceptions spécifiques aux héroïnes par rapport aux thématiques dites féminines, tels le mariage, la maternité, la sexualité et le travail domestique. Ces premières observations nous permettaient d'avoir une vue d'ensemble de la description à la fois physique et comportementale des héroïnes.

Ensuite, nous nous sommes attardée aux relations entretenues par les héroïnes avec les autres personnages. Nous avons porté notre attention sur les rapports hommes/femmes, ce qui implique les représentations du mariage, de la maternité ainsi que de l'autonomie féminine (notamment par le veuvage). Comment agit l'héroïne avec les hommes? Réagit-elle de la même manière avec tous les personnages masculins? Comment perçoit-elle la division sexuelle des rôles? Ses pensées et ses actions sont-elles conséquentes? Globalement, il est possible de diviser les héroïnes en deux catégories, soit les femmes « avec homme » et les femmes « sans homme ». En regard de ces deux groupes, les rôles et la place des héroïnes dans la famille et dans la société (contribution à la société) diffèrent selon les romans. Nous avons également porté attention à la question du travail et à ses représentations diverses. Au

total, il s'agissait de voir si ces thématiques recevaient le même traitement ou si on pouvait observer des changements d'un roman historique à un autre.

La dernière étape du processus d'interprétation a été de mettre en relation les différentes représentations identifiées dans le corpus avec les changements dans la société québécoise : existe-t-il une correspondance entre les transformations, les ruptures, s'il y a lieu, des représentations et les changements, les bouleversements effectifs dans la société québécoise du 20^e siècle? De quelle manière cette correspondance s'observe-t-elle? À quel degré? Est-il possible d'identifier un moment charnière qui rendra effectif une rupture? Est-ce qu'une héroïne en particulier incarne cette rupture? Les transformations dans les représentations diffèrent-elles selon le sexe des auteur(e)s? Est-ce que certaines thématiques conservent un traitement analogue au cours de la période, alors que d'autres subissent des changements marquants? Lesquelles? Dans quel ordre surviennent ces changements?

* * *

Notre mémoire se divise en trois chapitres. Dans un premier temps, nous baliserons les contextes de production (littéraires et historiques) et représentés, soit la Nouvelle-France à divers moments. Ensuite, nous dresserons un portrait du corpus et des héroïnes, décrirons la représentation physique et psychologique des héroïnes, et tenterons de mesurer les implications de ces choix des auteurs. Le second chapitre est consacré à la transformation de la place et du rôle de la mère et de la maternité dans les représentations du corpus. Pour ce faire, nous nous sommes penchée sur la récurrence de la représentation à la fois du mariage et de la maternité, tout en mettant en relief l'utilisation chez les auteur(e)s du corpus d'un personnage « sans homme », celui de la veuve. Dans le troisième chapitre, nous verrons que cette personnification singulière de l'héroïne permet d'étudier l'apport (le rôle) des femmes

dans la construction d'une société nouvelle, qu'il s'agisse de la Nouvelle-France représentée ou du Québec contemporain.

Chapitre 1

La place du roman historique et de ses héroïnes dans la littérature québécoise

Témoin, miroir de la société et de ses mutations, la littérature, tout genre confondu, est un terrain d'étude privilégié pour tout chercheur s'intéressant aux représentations qu'une société a d'elle-même. En effet, « l'écrivain est non seulement un observateur particulièrement sensible de la réalité sociale, mais les œuvres littéraires fourmillent d'interprétations permettant de saisir les relations entre l'individu et la société¹ ». Au gré des époques, des périodes, les changements ou les bouleversements sociaux marquent à la fois la société et ses représentations culturelles.

Comme partout dans le monde occidental, l'après Seconde Guerre mondiale fait souffler un vent de changement. Ainsi, le Québec de la deuxième moitié du 20^e siècle est en pleine transformation, en ébullition. Ébullition conditionnée par la confrontation entre le traditionalisme et le modernisme, par l'organisation syndicale (réprimée sous Duplessis), par la critique de l'autoritarisme catholique et, enfin par l'arrivée au pouvoir de l'équipe libérale de Jean Lesage, par l'affirmation nationaliste et l'organisation féministe. Additionnés au fil des ans, subissant eux-mêmes des modifications, ces éléments se révèlent être les catalyseurs de ce grand mouvement que l'on nomme Révolution tranquille et qui se solde par une importante métamorphose de la société québécoise : « Cette métamorphose, patente dans le roman, illustre les rapports étroits qui s'établissent entre les univers social et imaginaire, entre le romancier et l'homme d'ici² ».

¹ Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie. L'enfant dans le roman québécois des ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 10.

² Maurice Arguin, *Le roman québécois de 1944 à 1965. Symptômes du colonialisme et signes de libération*, Montréal, L'Hexagone, 1989, p. 11.

Par cette affirmation, Maurice Arguin expose un état de fait : d'une part, le lien entre la réalité sociale des auteurs et leurs romans est probant; d'autre part, la métamorphose sociale, la Révolution tranquille en l'occurrence, a fortement influencé la littérature québécoise et ce, dès ses débuts. En fait, pour certains comme Arguin et Jacques Pelletier, les textes issus de cette période auraient dans un premier temps eux-mêmes joué le rôle de catalyseur à la prise de conscience collective, étant ainsi à la fois *produit*, mais également *agent*. À partir du début des années 1960, le roman jouera donc ce double rôle. Incidemment, c'est à partir de cet axe double que les études littéraires aborderont la production littéraire québécoise issue du début des années 1960 jusqu'à l'aube des années 1990³.

Pour ce premier chapitre, nous nous sommes penchée sur l'orientation générale de la littérature québécoise devant les grands bouleversements sociaux auxquels les auteurs qui la produisent, au même titre que l'ensemble de la société, sont confrontés. À la suite de ce constat général, il sera possible de mesurer quelle place occupe le roman historique dans le panorama littéraire ainsi que l'importance de la Nouvelle-France dans la représentation romanesque. Finalement, nous brosserons un portrait général des héroïnes des romans historiques à l'étude dans notre corpus, en abordant leur origine respective ainsi que leur description physique et psychologique.

Une société en (r)évolution, une littérature en mutation

La Révolution tranquille, un terreau fertile...

De manière schématique, la perception populaire de la Révolution tranquille se résume encore souvent en une vision très manichéenne des choses, où la mort de Maurice Duplessis

³ Jacques Pelletier, *Le poids de l'histoire. Littérature, idéologies, société du Québec moderne*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur, 1995, p. 19.

est le symbole suprême de l'entrée du Québec dans la modernité. Dans la même mouvance, par son élection le 22 juillet 1960, le gouvernement de Jean Lesage joue le rôle de héros libérateur, incarnant le moment où le Québec est enfin libéré de la Grande Noirceur et entame sa métamorphose. Évidemment, les travaux historiques tendent, à divers égards, à nuancer un tant soit peu cette représentation⁴. Loin d'être un « événement » ponctuel et précis, cette révolution tranquille québécoise est en fait un long processus⁵.

Une chose est sûre, peu importe l'approche choisie par les historiens et les thèses avancées et défendues pour expliquer la marche vers la Révolution tranquille ainsi que la nature de cette dernière, cette période sert très souvent de point « zéro » aux études historiques abordant le Québec contemporain. Rarement les études historiques, ou même littéraires, couvrent-elles à la fois une partie de l'*avant*, en même temps que le *pendant* et l'*après*. En s'intéressant aux années 1945 à 1995, notre travail s'inscrit donc dans une perspective temporelle plus large que celle qui est communément retenue.

De manière schématique, la société d'*avant* est organisée selon quatre pôles dominants. Sur le plan institutionnel, l'éducation et la santé sont en bonne partie sous la responsabilité de l'Église et du clergé. Sur le plan syndical et démocratique, l'ensemble des employés de l'État est non syndiqué et le droit de grève lui est interdit⁶. Sur le plan économique, le libéralisme est de mise et l'entreprise privée est fortement encouragée. Finalement, l'idéologie politique

⁴ Depuis la fin des années 1960, plusieurs approches ont été utilisées pour expliquer cette Révolution tranquille. Si les dimensions politiques, puis économiques, ont prévalu dans les premières interprétations, depuis plusieurs années, les historiens préfèrent s'attarder aux prérogatives sociales. Les dernières recherches publiées sur le sujet s'attardent aux origines catholiques de la Révolution tranquille (Michael Gauvreau, *The Catholic Origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2005, 301p.) et font éclater la périodisation standard (1960-1966) pour faire porter les transformations sur plus de quarante ans (1931-1970).

⁵ Jacques Pelletier classe plutôt la Révolution tranquille au rang de « période ». Voir *Le poids de l'histoire...* p. 20.

⁶ Jacques Pelletier, *Le poids de l'histoire...*, p. 58.

dominante est orientée vers « un nationalisme défensif, protectionniste⁷ » et un pouvoir fortement centralisé⁸.

Entre 1960 et 1966, le gouvernement libéral va tenter de pallier plusieurs problèmes d'ordre social. Ainsi, en peu d'années, le gouvernement Lesage met en œuvre, entre autres, une assurance-hospitalisation (1961), la nationalisation de l'électricité (1962), la réforme du système d'éducation, incluant l'instauration d'un réseau public, les polyvalentes mixtes, les CÉGEP et un réseau d'universités du Québec (1964), ainsi que la refonte du code du travail (1964)⁹. En fait, ce que l'on appellera l'État providence se déploie. Toutefois, à vouloir tout instaurer, tout réformer en peu de temps, le gouvernement Lesage s'essouffle rapidement¹⁰, entraînant dans la population et, chez les intellectuels surtout, désillusion et impatience¹¹.

Ce survol, certes rapide, permet de mettre en lumière les éléments d'influence que subira la littérature québécoise. En effet, la Révolution tranquille a modelé, durant les années 1960 et une partie des années 1970, la littérature québécoise et la représentation sociale qui en découle. Depuis le milieu des années 1940, le roman québécois vit déjà une transformation, les représentations traditionnelles et traditionalistes étant lentement mises de côté au profit notamment du roman urbain. Maurice Arguin utilise la fin de la décennie 1930 comme point de rupture dans la production littéraire, affirmant qu'avant cette date, la littérature était orientée vers l'exaltation du mythe, alors que celle publiée entre 1937 et 1965 développait plutôt le contre-mythe, marquant du même coup le passage de la représentation du Canadien

⁷ Jacques Pelletier, *Le poids de l'histoire...*, p. 58.

⁸ Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, tome II, Montréal, Boréal Express, p. 208.

⁹ Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain...*, p. 421.

¹⁰ Stéphanie Lanthier, *L'impossible réciprocité des rapports politiques et idéologiques entre le nationalisme radical et le féminisme radical au Québec, 1961-1972*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 1998, p. 28.

¹¹ Maurice Arguin, *Le roman québécois de 1944 à 1965...*, p. 110.

français au Québécois¹². De manière concomitante, le *roman de la Révolution tranquille*, ensemble romanesque quelque peu ambigu et assimilable en partie, à notre sens, au roman de contestation décrit par Arguin¹³, apparaît au début des années 1960.

Ainsi, la littérature québécoise se transforme, exprimant la réalité urbaine, la critique du traditionalisme, dont l'aliénation sociale, culturelle et religieuse sont les figures dominantes. De l'avis de plusieurs, c'est en somme « l'entrée » du Québec dans la modernité. Un point central caractérise cette mutation : le développement et l'affirmation du fait québécois, l'apparition franche de la *québécoïté*¹⁴.

La Révolution tranquille demeure un élément charnière de l'histoire du Québec contemporain et de sa transformation globale, tant sur le plan économique, politique, social, culturel qu'institutionnel – qu'on pense ici à la laïcisation et à l'étatisation. Elle est marquée par d'importants mouvements comme le féminisme et le (néo)-nationalisme. D'une part, ces mouvements sont distincts et entiers par leurs revendications et leurs discours, mais d'autre part, ils se retrouvent intégrés au processus de transformation globale, profitant en effet de l'effervescence des années 1960 pour prendre racine et s'affirmer.

Émergence de la littérature contestataire au Québec : le nationalisme et le féminisme comme chefs de file.

Il est difficile de séparer de l'analyse des romans publiés dans la décennie 1960 l'influence de la Révolution tranquille de l'affirmation nationale, chacun s'abreuvant de l'autre. En fait, le néo-nationalisme québécois¹⁵ est partie prenante de la littérature des années 1960. Comme

¹² Maurice Arguin, *Le roman québécois de 1944 à 1965...*, p. 14.

¹³ Voir « Troisième partie : le roman de contestation », dans Maurice Arguin, *Le roman québécois de 1944 à 1965...*, p. 173-256.

¹⁴ Jacques Pelletier, *Le poids de l'histoire...*, p. 23.

¹⁵ Pour un survol conceptuel, voir notamment Stéphanie Lanthier, *L'impossible réciprocité...*, p. 24-26.

nous l'avons déjà relevé, Jacques Pelletier soutient qu'en « forçant légèrement les choses, on pourrait avancer que le néo-nationalisme surgit d'abord dans le champ culturel et littéraire, et ensuite, seulement dans le champ politique¹⁶ ». Cette affirmation est loin d'être arbitraire. Elle se base, notamment, sur le fait que bon nombre d'intellectuels et d'écrivains influents se sont portés garants de la cause nationaliste, en fondant des revues militantes (comme *Cité libre* ou *Parti pris*) ou encore en publiant des romans dénonciateurs dont le marquant *Salut Galarneau!* (1967) de Jacques Godbout¹⁷.

Sur le plan nationaliste, le roman issu de la Révolution tranquille illustre la prise de conscience de l'état de *colonisé* du Québec et des Québécois, mais surtout le rejet de cet état et le désir de se débarrasser de ce rapport de force colonisé/colonisateur :

Tandis que le roman de mœurs urbaines observe la domination économique, le roman de contestation met en évidence ses conséquences culturelles et historiques. Le roman identifie explicitement domination et colonialisme, et le héros prend conscience qu'il se situe hors de l'histoire, privé d'un véritable pays, membre d'une collectivité dont l'identité même est menacée¹⁸.

Tandis que la Révolution tranquille bat son plein et que le militantisme nationaliste dénonce l'état de subordination et de soumission du peuple québécois, s'effectue chez les femmes une prise de conscience de la condition féminine. Le début des années 1960 signifie pour les femmes québécoises un enchaînement de petites victoires, du moins sur le plan légal. L'élection de Claire Kirkland-Casgrain comme première députée libérale (1961), la loi 16 sur le statut juridique des femmes mariées (1964) et la Commission Bird (Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada) (1967) sont quelques éléments qui permettent de consolider la prise de conscience féministe au Québec. De ces premiers balbutiements politiques, le féminisme québécois, inspiré entre autres par le mouvement des

¹⁶ Jacques Pelletier, *Le poids de l'histoire...*, p. 31.

¹⁷ Jacques Godbout, *Salut Galarneau !*, Montréal, Édition du Seuil, 1967, 158p.

¹⁸ Maurice Arguin, *Le roman québécois de 1944 à 1965...*, p. 204.

Noirs américains ainsi que par les mouvements de libération féministes internationaux, se radicalise à la fin des années 1960¹⁹. Interchangeant les signifiants, mais conservant comme référent la lutte de pouvoir, les femmes substituent au rapport colonisé/colonisateur, l'opposition Femme/Homme.

Au regard des changements idéologiques dans la perception globale du féminin, Mona-Josée Gagnon²⁰ identifie, pour la période 1940-1970, trois ensembles de pensée, repris ici par Lori Saint-Martin:

On fait d'abord l'éloge de la femme traditionnelle, mère et épouse comblée; à partir des années 1960, apparaît la femme-symbiose, à qui on permet de travailler à l'extérieur à condition qu'elle reste féminine; enfin, on tendra à présenter la femme comme l'égale de l'homme²¹.

Cet état de fait est plutôt lent à s'appliquer dans la représentation littéraire, surtout dans l'écriture masculine. En effet, l'image traditionnelle de la femme perdure dans la production romanesque québécoise, et ce malgré une évolution dans les perceptions à l'égard des femmes et dans les agissements sociaux. Encore vers la fin des années 1970, des auteures comme Denise Boucher (*Les fées ont soif*, 1978) et Louky Bersianik (*Euguélienne*, 1976) dénoncent ardemment cet état de fait²².

Cette pérennité des valeurs conservatrices à l'égard des rôles sociaux sexués ainsi que du triangle patriarcal (constitué du Père, du Fils ou du prétendant et de la Femme-objet)²³ dans les représentations des femmes semblent intimement liée au contexte d'affirmation nationale. En effet, Patricia Smart souligne que ce rapport à la question nationale est persistant dans la littérature québécoise, tout en variant selon le sexe des auteur(e)s. Ainsi :

¹⁹ Stéphanie Lanthier, *L'impossible réciprocité ...*, p. 48.

²⁰ Mona-Josée Gagnon, *Les Femmes vues par le Québec des hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1974, 159 p.

²¹ Lori Saint-Martin, *Malaise et révolte des femmes dans la littérature québécoise depuis 1945*, Québec, Université Laval, Les cahiers de recherche du GREMF, 1989, p. 6.

²² Lori Saint-Martin, *Malaise et révolte des femmes...*, p. 10.

²³ Patricia Smart, *Écrire dans la maison du père*, Montréal, éditions Québec/Amérique, 1988, p. 33.

C'est à la voix du pays bafoué, à n'en pas douter, que les hommes croient obéir quand ils s'accrochent à un rêve de pérennité vieux comme l'identité masculine, érigé comme une Maison-forteresse comme tout ce qui est perçu comme « autre », y compris et surtout la femme. Reléguées elles-mêmes au statut d' « autre », les femmes semblent au contraire capables d'imaginer un pays en mouvement et aux frontières expansives, une Maison ouverte à la diversité et à la solidarité de tous ceux et de celles qui luttent pour la justice²⁴.

Par ailleurs, au cours de cette décennie 1970, un personnage féminin domine, tant par sa place récurrente que par son importance symbolique, l'écriture féministe, soit la figure de la sorcière²⁵ :

Cette figure se trouve au point de convergence d'un grand nombre de réseaux thématiques essentiels : la victimisation de la femme par la société patriarcale, la folie comme moyen d'y échapper, la recherche d'un passé des femmes, la maîtrise du corps et de la fertilité, enfin la prise de conscience politique et le militantisme féministe. [...] C'était pour les femmes un signifiant, à la fois du rejet où la société patriarcale les reléguait et du rôle positif qu'elles voulaient jouer dans le monde, mais sans y laisser leur peau²⁶.

En fait, alors que chez les auteurs masculins, la sorcière (personnage ou métaphore) personnifie la perversion, le mal, la prostituée, les auteurs féminins/féministes en font une figure positive. Ainsi, même lorsque les thématiques ou les personnages types sont repris de part et d'autre chez les écrivains et les écrivaines, l'approche, la représentation propre qui en est faite est variable et se retrouve sans conteste influencée par le genre.

En somme, l'influence de la Révolution tranquille, à l'instar de l'affirmation nationale et du féminisme, est remarquable sur la production littéraire des années 1960 et 1970. Qu'advient-il des romans des années 1980 et 1990? Au niveau du militantisme indépendantiste et féministe, les années 1980 (surtout en deuxième moitié) et 1990 se caractérisent par un certain délaissement des revendications collectives pour une (ré)appropriation des discours dans une

²⁴ Patricia Smart, *Écrire dans la maison du père...*, p. 37.

²⁵ Voir notamment l'article de Lori Saint-Martin, « Écriture et combat féministe : figures de la sorcière dans l'écriture des femmes au Québec », *Quebec Studies*, n° 12, 1992, p. 67-82, repris dans Lori Saint-Martin, *Contre-Voix. Essais de critique au féminin*, Montréal, Nuit Blanche Éditeur, 1999, p. 165-189.

²⁶ Lori Saint-Martin, *Malaise et révolte des femmes...*, p. 348.

essence plus personnelle²⁷, ce qui a pour effet de diminuer nettement le caractère revendicateur, actif, du champ littéraire et de ses agents, qui deviennent plus passifs, voire latents :

On assiste présentement à une accélération du processus d'autonomisation du champ qui, en se consolidant, semble prendre ses distances par rapport au social. D'où peut-être la difficulté à repérer des courants significatifs en correspondance avec des mouvements sociaux qui se font timides et par là même moins aisément saisissables. Dans cette perspective, ce sont sans doute les productions post-modernistes qui sont les plus aptes à rendre compte de l'époque, mais elles l'expriment de manière passive plus qu'elles ne l'animent. Si cela était confirmé, il faudrait en déduire qu'une coupure a eu lieu au tournant des années 1980, que nous vivons une nouvelle période dont il reste à écrire l'histoire, tant sociopolitique que culturelle et littéraire²⁸.

Ce survol de la production littéraire québécoise, et de l'analyse générale qui en a été faite, illustre la présence soutenue de l'image diachronique colonisé/colonisateur ou encore de l'opprimé/opresseur. Même pour ce qui est des écrits fortement influencés par le féminisme, les signifiants identifiés divergent, mais le sens des référents demeure : il s'agit d'illustrer, de représenter une situation de domination, d'un rapport de pouvoir. En somme, la littérature québécoise, et surtout celle des années 1960 et 1970 (pour l'écriture au féminin, on peut également inclure le début des années 1980), est dénonciatrice, revendicatrice même.

S'il existe une réciprocité entre les chamboulements liés à la Révolution tranquille, la prise de conscience articulée par les écrivains nationalistes ainsi que la dénonciation du rapport de force illustré par les auteures féministes et le contenu revendicateur d'une partie importante de la production romanesque québécoise²⁹, cette même réciprocité ne nous apparaît pas présente dans le roman historique. Les thématiques propres au roman de la Révolution tranquille ne trouvent que très peu de résonance dans la production de roman historique en général. Si la

²⁷ Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le jour éditeur, 1992, p. 421.

²⁸ Jacques Pelletier, *Le poids de l'histoire...*, p. 42.

²⁹ Voir les propos de François Ricard et de Gilles Marcotte dans Josef Kwaterko, dir., *Le roman québécois de 1960-1975, idéologie et représentation littéraire*, Montréal, éd. du Preambule, 1989, 268 p.

question nationale a longtemps conditionné l'écriture du roman historique au Canada français, ce leitmotiv va se transformer au fil des décennies et la vocation quasi didactique du roman historique³⁰ va s'effacer avec la Seconde Guerre mondiale.

La production de romans historiques au Québec (1900-1995)

Par son regard actuel sur le passé historique, le roman historique se situe en marge des courants littéraires dominants et n'appartient à aucun courant littéraire défini, autre que son genre lui-même : il semble recevoir les diverses influences littéraires, et surtout, socio-culturelles, mais ne s'abandonne totalement à aucune d'elles. Cependant, même sans courant littéraire proprement défini, la production de romans historiques présente tout de même des orientations, tant thématiques que chronologiques.

Rappelons ici les travaux effectués par la littéraire Louise Simard qui a élaboré une catégorisation de la production de romans historiques au Québec pour la période 1850 à 1989³¹. Elle établit deux générations de romans historiques, soit 1850-1950 et 1980-1989. Elle prolongera cette dernière période jusqu'en 1995 dans sa thèse de doctorat³². Chacune de ces « générations », pour reprendre son vocabulaire, semble s'orienter de manière antinomique. La première (1850-1950) avait pour ligne directrice de redonner une histoire à un peuple et illustre, à travers une idéologie de conservation, des héros plus grands que nature. À l'intérieur de cette période, Maurice Lemire mentionne que pour les années 1860-1939, le nationalisme était invariablement le fil conducteur des romans historiques. En fait, il renchérit

³⁰ Joseph Melançon, «Une mémoire totalisante : usages et fonctions du passé en littérature québécoise», dans Jacques Mathieu, dir., *La mémoire dans la culture*, Sainte-Foy, PUL, 1995, p. 84.

³¹ Louise Simard, *Le roman historique, essai et fiction. 1^{ère} partie (essai) : étude comparative des romans historiques québécois, 1^{ère} génération (1850-1950), 2^e génération (1980-1989). 2^e partie (fiction) : La très noble demoiselle*, Mémoire de maîtrise (études françaises), Université de Sherbrooke, 1991, 396 p.

³² Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois : ses rôles actoriel, actantiel et axiologique*, Thèse de doctorat (études françaises), Université de Sherbrooke, 1996, 323 p.

en affirmant que : « le roman historique est un témoin important de la formation et de l'évolution du nationalisme au Canada français ; il naît avec lui et disparaît avec lui³³ ».

Pour la seconde génération (1980-1995), à l'image du roman québécois en général, Simard souligne une perte de globalité idéologique dans l'ensemble de la production de romans historiques, ainsi que des motivations plus personnelles aux auteurs³⁴. Par ailleurs, l'auteure remarque un vide, ou du moins un net ralentissement, dans la production de romans historiques entre 1951 et 1979, alors qu'en vingt ans, seulement 17 romans historiques sont publiés³⁵. Simard attribue ce déclin au renouveau du nationalisme au début des années 1960, ce que les propos de Guy Rocher tendent à confirmer :

[Le passé] n'est plus l'objet de vénération, il devient cause et facteur d'impatience. Le passé n'appelle plus fidélité, mais réforme, révolte, révolution. Ou peut-être exactement la fidélité du passé consiste-t-elle maintenant à rompre avec toute part de ce qu'il représente d'inacceptable et qui exige qu'on le rejette³⁶.

Ainsi, le passé, à travers la remise en question des valeurs de la société québécoise, voit sa signification changer, sa symbolique, son rôle également, tant par rapport au présent qu'en regard de l'avenir. Sa représentation, sous toutes ses formes, s'en trouve donc transformée, ébranlée. En fait, il semble qu'alors que le nationalisme parvient à l'action directe, au fait politique organisé, à la contestation sur la place publique, le roman historique dans sa forme didactique et d'exaltation du passé devient caduque : les fables et la parole sont révolues, il est temps de passer à l'acte³⁷.

³³ Maurice Lemire, *Les grands thèmes nationalistes du roman canadien français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, p. 19.

³⁴ Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois...*, p. 271.

³⁵ À titre comparatif, les années 1920-1929 comptent 26 romans historiques publiés, tout comme la période 1980-1989, dont 19 entre les seules années 1984 à 1989.

³⁶ Guy Rocher, « La crise des valeurs au Québec », *Le nouveau défi des valeurs*, Montréal, HMH, 1969, p. 15-16. Cité dans Maurice Arguin. *Le roman québécois de 1944 à 1965...*, p. 113.

³⁷ Maurice Lemire, *Les grands thèmes nationalistes...*, p. 18.

Si on reprend intégralement pour notre compte la catégorisation de Simard, on constate que deux ouvrages du corpus se retrouvent dans ce vide du « non-classé ». Puisque nous n'avons pas lu les 17 romans rédigés lors de cette période intermédiaire, il est difficile pour nous d'apposer une étiquette à cette troisième catégorie, qui, somme toute, avait été ignorée par Simard, sur le plan de la classification du moins. Considérons-la donc comme une « génération » transitoire illustrant le passage du conservatisme à l'éclectisme idéologique.

Regardons maintenant de plus près la production de romans historiques avec une approche quantitative. Entre 1900 et 1995, 150 romans historiques ont été publiés au Québec, écrits par 104 auteur(e)s, dont plus de 75% sont des hommes. La proportion d'auteurs féminins présente toutefois une nette augmentation à partir du début des années 1980³⁸, alors qu'entre 1980 et 1994, elles signent près de 31% de la production québécoise de romans historiques³⁹.

Par ailleurs, 70% des récits historiques québécois publiés entre 1900 et 1995 se déroulent au Québec. Les thématiques varient, mais se regroupent tout de même, de manière importante, sous l'effigie des *grands moments de notre histoire*. Par rapport à la réception de ce type d'ouvrages, Francine Bordeleau souligne que « le grand succès de librairie nous parle généralement du cru : la Nouvelle-France, les Patriotes et le Québec de la fin du 19^e siècle ou du début du 20^e se sont jusqu'à maintenant avérés bons vendeurs⁴⁰ ». Qui plus est, selon Simard, le « rendez-vous manqué » du Référendum de 1980 aurait suscité chez la population québécoise un désir de renouer avec certains moments de leur passé collectif, et en particulier la Nouvelle-France, qui s'en fait de nouveau l'incarnation suprême. L'intérêt que lui portent

³⁸ Lori Saint-Martin remarque le même état de fait pour la production littéraire globale. Elle mentionne d'ailleurs que les nouvelles écrivaines choisissent de manière importante le roman comme forme d'expression. Lori Saint-Martin, *Malaise et révolte des femmes...*, p. 337.

³⁹ Pour plus de détails, voir Louise Simard, *Le personnage d'histoire...*, p. 14 à 16.

⁴⁰ Francine Bordeleau, « La nostalgie des origines », *Lettres québécoises*, n°64 (hiver 1991-1992), p. 5.

auteur(e)s et lectorat ne se dément pas, alors qu'encore aujourd'hui, plusieurs romans historiques sont consacrés, chaque année, à cet espace-temps.

Tableau 1 :
Temps référentiel des romans historique québécois

Dates de parution	16 ^e siècle	17 ^e siècle	18 ^e siècle	19 ^e siècle	Total
1900-1909		1	1	2	4
1910-1919		1		1	2
1920-1929	1	5	10	4	20
1930-1939		3		2	5
1940-1949		2	1	1	4
1950-1959					0
1960-1969		1	1	1	3
1970-1979		1	1	4	6
1980-1989		5	4	9	18
1990-1994	1	2	5	8	16
Total	2 (1)	21 (11)	23 (12)	32	78 (24)

Adaptation du tableau 0.2, tiré de Louise Simard, *Le personnage d'histoire...*, p. 17. Pour plus de détails concernant les périodes représentées (dates plus précises), consultez les tableaux 1.4 et 1.5 aux pages 37 et 39.

Dans un contexte où l'on cherche à définir et à affirmer l'identité québécoise, les romans historiques servent, à divers moments, de catalyseurs à l'expression d'un rattachement à un passé glorieux et héroïque. Certaines périodes de l'histoire canadienne-française sont privilégiées par les auteurs, notamment celles qui touchent à la construction d'une nation nouvelle et à l'affirmation du peuple canadien-français devant l'opresseur. Ainsi, la période de la révolte des Patriotes occupe une place importante chez les auteurs québécois, tout comme ce moment fondateur de la nation que représente la Nouvelle-France.

En fait, c'est à même ces deux périodes que puise la symbolique nationaliste pour susciter et développer la quête identitaire chez la population québécoise. Globalement, si la Révolte des

Patriotes signifie, au Québec, le courage de défendre ses opinions et son peuple⁴¹, la Nouvelle-France illustre le courage de bâtir une nouvelle nation. Jacques Mathieu mentionne d'ailleurs que « les plus grands symboles identitaires se réfèrent à cette période et la plupart des personnages cités en exemple et présentés comme des héros à des générations de Québécois ont vécu durant cette période⁴² ». En somme, pour la période 1900 à 1995, à l'instar du combat mené par les Patriotes en 1837-1838⁴³, la Nouvelle-France constitue une période largement représentée dans la production littéraire québécoise, alors que 46 romans sont consacrés à celle-ci, soit près du tiers de la production de romans historiques.

Les balises des représentations de la Nouvelle-France

Importante dans le paysage culturel québécois, la Nouvelle-France est perçue comme une période de possibilités nouvelles. Les représentations culturelles rattachées à cette période abondent dans ce sens. De manière générale, elles expriment une nostalgie du passé, de ce temps où ces hommes et ces femmes, les premiers Canadiens, ont tenté de bâtir une nation nouvelle et distincte. C'est souvent en retenant certains éléments de l'historiographie que les auteurs développent leur récit et défendent ainsi une « thèse », qu'elle soit implicite ou explicite.

Les représentations savantes et populaires de la Nouvelle-France

Les représentations savantes et populaires de la Nouvelle-France, bien que n'évoluant pas au même rythme, s'entrecoupent, les premières inspirant les secondes. L'historiographie de la

⁴¹ Pour une étude sur le lien entre la mémoire et les représentations dans le roman historique des Rebellions voir Vivianne Gauthier, *Imaginer les Rébellions. L'utilisation dramatique des rébellions dans le roman historique québécois francophone et canadien-anglais aux XIXe et XXe siècles*, mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2001. 128 p.

⁴² Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Mémoires collectives*, Sainte-Foy, PUL, 1991, p. 23.

⁴³ Entre 1900 et 1995, quatorze romans historiques abordent les Patriotes, ou ont, du moins, la période des révoltes comme trame de fond. Pour avoir la liste des ouvrages, voir Louise Simard, *Le personnage d'histoire...*, annexe IV, p. 311-312.

Nouvelle-France a grandement évolué depuis l'époque du chanoine et historien Lionel Groulx. L'aspect marquant de ce changement est certainement l'intérêt que les historiens portent aux questions sociales et aux éléments du quotidien depuis les années 1970. Les travaux de Robert-Lionel Séguin marquent un point tournant dans les études portant sur la Nouvelle-France avec son ouvrage *La vie libertine en Nouvelle-France* (1972)⁴⁴. En utilisant les chroniques judiciaires, Séguin s'est intéressé à la question des mœurs sexuelles, dans le but avoué de déconstruire le mythe persistant des ancêtres prudes et chastes. Mais au-delà de ces questions de libertinage, son travail a permis d'avoir une connaissance plus approfondie du quotidien des gens de la Nouvelle-France, connaissance jusque-là très sommaire. La conclusion de Séguin : les ancêtres de la Nouvelle-France étaient des gens normaux, se laissant prendre aux jeux du libertinage et de la galanterie, au même titre leurs contemporains et compatriotes en France :

Nos ancêtres ne sont ni ascètes, ni viveurs; ils ont des qualités, des défauts, des joies, des peines, des convoitises, des angoisses, voire des vices. Profondément humains, ils boivent du vin du meilleur cru, font bonne chère et lorgnent les femmes galbées. Bref, ce sont des êtres intelligents, sensibles, normaux, dans toute l'acception du mot⁴⁵.

Si les travaux historiques (savants) évoluent, se renouvellent, réétudient les thèmes, les personnages historiques et les sources avec de nouvelles lunettes, les représentations populaires, pour leur part, se révèlent plus « conservatrices » : elles semblent moins enclines, par choix politique et idéologique, par désintérêt ou par simple méconnaissance des auteur(e)s (ou promoteurs), à intégrer les nouvelles connaissances historiques ou les nouvelles thèses, à leurs projets.

⁴⁴ Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle*, Montréal, Leméac, 1972. 571 p.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 546.

À titre d'exemple, Dollard des Ormeaux conservera dans les défilés et dans le théâtre⁴⁶ sa dorure reluisante jusque dans les années 1960, avant de devenir complètement désuet, en même temps que le discours clérico-nationaliste⁴⁷ : le mythique héros tombera dans l'oubli. Au fil des années, la représentation de Madeleine de Verchères aura été des plus malléables, mais aujourd'hui, elle n'a plus la cote⁴⁸. Le Parti québécois a très maladroitement utilisé son image et ce qu'elle représente lors du Référendum de 1980, espérant ainsi rallier les Québécoises à la cause indépendantiste⁴⁹, mais la jeune femme ne semble plus avoir sa place aujourd'hui dans les représentations populaires sur la Nouvelle-France. Finalement, historiennes et biographes prêteront à Jeanne Mance, femme forte dont l'implication pour la survie et le développement de Ville-Marie est probante, des allures clairement féministes, et ce dès 1909⁵⁰.

La représentation de l'histoire, de la Nouvelle-France pour le cas qui nous occupe, dans un but de diffusion grand public, est également conditionnée par les présumées attentes du public. En étudiant les composantes historiques de la série *Le Canada : une histoire populaire* (2000), Patrice Groulx arrive à ce constat : il observe le côté accessoire de la présence amérindienne dans les épisodes consacrés à la Nouvelle-France. Mettre de l'avant qu'outre les institutions instaurées à Ville-Marie, Québec et Trois-Rivières ainsi que certains comptoirs de traite, l'histoire du territoire de la Nouvelle-France est en fait une histoire amérindienne aurait été, selon Groulx, une thèse trop novatrice allant à l'encontre des perceptions généralisées et

⁴⁶ Pour la déconstruction du mythe dans le théâtre voir Patrice Groulx, « Onze pièces sur Dollard » dans Jacques Mathieu, dir., *La mémoire dans la culture*, Sainte-Foy, PUL, 1996, p. 304 à 327.

⁴⁷ Fernande Roy, « Une mise en scène du passé. La fondation de Montréal à travers les siècles », *RHAF*, vol. 46, n° 1 (été 1992), p. 29-30.

⁴⁸ Voir Colin M. Coates et Cecilia Morgan, *Heroines and History : Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, 368p.

⁴⁹ Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec...*, p. 480.

⁵⁰ Fernande Roy, « Une mise en scène du passé... », p. 31-33.

populaires⁵¹. Ainsi, les Amérindiens n'accèdent pas, sauf exception, à l'histoire héroïque proposée dans de telles productions, ces rôles étant réservés par la tradition « aux missionnaires, aux religieuses, aux gouverneurs, aux habitants, aux miliciens ou aux filles du Roi⁵² ».

Toutefois, les héros ou héroïnes historiques, ces figures de proue de *notre* histoire, celles que l'histoire officielle a retenues pendant longtemps, tendent à perdre de la vigueur. Ce sont les gens ordinaires, des hommes et des femmes de tous les jours, qui intéressent maintenant, tant les historiens que la population, et les représentations culturelles abondent dans ce sens⁵³. Depuis les années 1980, et de manière presque exclusive depuis les années 1990, les représentations fictives (personnages) des habitants de la Nouvelle-France, tant dans la littérature que dans les médias visuels, prévalent sur les personnages d'histoire, les auteurs entremêlant « des personnages fictifs à des événements et des personnages historique [...] permettant ainsi d'exposer les protagonistes réels d'une époque dans un univers plausible⁵⁴ ».

En ce qui concerne le roman historique, les grands noms de l'histoire se sont longtemps retrouvés aux premières loges. Ainsi, à l'instar des autres représentations culturelles souvent liées de près ou de loin au discours politique - nous pensons notamment aux fêtes liées aux défilés de la Saint-Jean-Baptiste ou encore aux diverses célébrations commémorant la fondation de Montréal - les personnages de Maisonneuve, de Dollard des Ormeaux ou encore de Marguerite Bourgeoys et de Jeanne Mance occupent une bonne place. Toutefois, tranquillement, les personnages historiques *réels* tendent à perdre de l'importance et cèdent

⁵¹ Patrice Groulx, « La meilleure histoire du monde », *Histoire sociale/Social history*, vol. 34, n° 68 (2001), p. 407.

⁵² *Ibid.*, p. 407.

⁵³ Josette Brun, « Célébrations de l'histoire et pratiques de communication publique : les *Fêtes de la Nouvelle-France* de Québec en 2002 », *RHAF*, vol.57, n° 1 (été 2003), p. 112.

⁵⁴ Patrice Groulx, « La meilleure histoire du monde », p. 410.

leur place à des personnages fictifs. En même temps que les romancières deviennent plus importantes dans le panorama littéraire québécois, l'arrivée massive d'héroïnes, - et, faute d'héroïnes historiques connues ou par rejet du conformisme, d'héroïnes *ordinaires*, - marque un point tournant dans la production de romanesque et dans la représentation culturelle de l'histoire et des femmes :

[...] en 20 ans, le Québec s'est doté d'une belle galerie d'héroïnes au destin exceptionnel, conquérantes, défricheuses et autres femmes de têtes telles que l'histoire officielle en avait rarement présentées. 'À l'école, on nous a bien parlé de Marguerite Bourgeoys et d'autres religieuses, de Madeleine de Verchères et de Jeanne Mance. Mais il nous manquait des héroïnes au quotidien'⁵⁵.

Par ailleurs, alors que les personnages d'histoire masculins voient leur statut passer de « personnage principal » à « personnage secondaire » et même à « figurant », les personnages d'histoire féminins paraissent perdre moins de galon : même si leur fréquence d'apparition ou leur importance diminue, leur rôle, sauf exception, était déjà très souvent figuratif.

Cette remise en question du héros amène l'émergence de nouveaux thèmes dans les représentations de la Nouvelle-France. Bien entendu, le courage et la force dans cette construction d'un nouveau pays ne sont jamais totalement occultés. Les réflexions nationalistes trouvent également encore écho dans les représentations de cette période, mais les discours ont évolué, se sont souvent nuancés. Comme nous le verrons, le discours féministe influence également les représentations littéraires de la Nouvelle-France, notamment en regard de la maternité. Toutefois, les thématiques féminines typiques demeurent encore présentes, s'inspirant encore des idées goulxiennes (héroïsme et force)⁵⁶, qui dominant à la fois l'historiographie jusque dans les années 1960, et encore plus longtemps

⁵⁵ Tiré de Pascale Millot, « La revanche des héroïnes », *Châtelaine*, 39, 6 (Juin 1998), p. 42.

⁵⁶ Il aurait fallu ajouter à ces deux éléments la piété. Toutefois, cette dernière est sans aucun doute l'aspect conservateur qui fut rejeté le plus rapidement dans les représentations. Sans devenir athées ou impies, le rapport des héroïnes à la religion est toutefois de moins en moins représenté, pour finalement se résumer en de brefs questionnements sur le sujet.

les représentations culturelles. Toujours est-il que la maternité, le mariage (surtout en lien avec la soumission aux hommes qui en découle) et la contribution sociale des femmes demeurent des thématiques dominantes, en écho à qui perdure, du moins en partie, dans la société québécoise.

En somme, si les travaux historiques portant sur la Nouvelle-France délaissent depuis plus de trente ans cette image de *paradis perdu*, il n'en demeure pas moins que les représentations et les perceptions populaires conservent en grande partie ces éléments. Au niveau de la représentation littéraire de la Nouvelle-France, il semble que cette période offre un mélange gagnant de familiarité et de mystère. Ainsi, même si « les Québécois connaissent encore mal leurs origines; leur nationalisme aidant, ils sont toujours ravis d'en apprendre davantage sur leur histoire⁵⁷ », ce que leur offre, jusqu'à un certain point, le roman historique.

La représentation de l'espace-temps dans le corpus

La Nouvelle-France est un espace-temps : elle signifie à la fois une période de temps qui englobe *grosso modo* un régime (le Régime français, 1663 à 1763) et un espace géographique qui, pour la composition de notre corpus sera plus ou moins limité à la Vallée du Saint-Laurent. Même si les choix des auteur(e)s concernant la disposition géographique du récit et la période temporelle précise ne font pas partie explicitement de notre étude, il n'en demeure pas moins qu'ils ont une incidence sur la construction du récit.

Contrairement à la production générale de romans historiques consacrés à la Nouvelle-France (voir tableau 1), où les 17^e et 18^e siècles font l'objet d'une représentation équivalente, les romans du corpus n'offrent pas une distribution équitable par rapport au temps référentiel. En

⁵⁷ Francine Bordeleau. « La nostalgie des origines ». p. 6.

effet, la plupart des romans historiques québécois ayant une femme comme héros (héroïne) s'inscrivent la seconde moitié du 17^e siècle (cinq romans sur sept) Trois d'entre eux débutent en 1663 (Pierre Benoît, *Martine Juillet*, 1945; Pierre Caron, *Vadeboncoeur*, 1983 et Chrystine Brouillet, *Nouvelle-France*, 1992), un en 1665 (Thérèse Cloutier, *Le secret d'Hélène*, 1994) et un dernier en 1672 (Suzanne Martel, *Jeanne, fille du Roy*, 1974)⁵⁸.

Tableau 2 :
Temps référentiel et répartition géographique des romans du corpus

Date de parution	Siècle représenté	Période précise	Lieu
1945 (P.B.)	17 ^e siècle	1663 - 1702	Ville-Marie
1960 (R.R.)	18 ^e siècle	(1747) - 1760	Seigneurie de Normanville
1974 (S.M.)	17 ^e siècle	1672 - (1674)	« Seigneurie » de Rouville
1981 (A.L.)	18 ^e siècle	1759 - 1763	Saint-Vallier
1983 (P.C.)	17 ^e siècle	1663 - 1696	Ville-Marie / Québec
1992 (C.B.)	17 ^e siècle	1663 - (1664)	Québec
1994 (T.C.)	17 ^e siècle	1665 - 1666	Québec

Cette préférence peut s'expliquer par plusieurs hypothèses. La plus probable est l'attrait, d'une part, de mettre en scène des filles du Roi pour qui l'immigration s'effectue entre 1663 et 1673, et, d'autre part, d'illustrer le parcours difficile de femmes courageuses qui ont participé à la construction d'un nouveau pays, et ce dès les débuts de la colonisation. Aussi, notamment pour la période post-référendaire, comme nous le verrons sous peu, les auteur(e)s octroient à leurs héroïnes une certaine liberté d'action. Cette liberté était plus probable alors

⁵⁸ Pour simplifier l'écriture, les romans seront, pour le reste du mémoire, identifiés par les initiales de leurs auteur(e)s respectifs : *Martine Juillet* (P.B.) ; *Jeanne, fille du Roy* (S.M.) ; *La Seigneuresse* (R.R.) ; *La Corriveau* (A.L.) ; *Vadeboncoeur* (P.C.) ; *Nouvelle-France* (C.B.) et *Le secret d'Hélène* (T.C.).

que la Nouvelle-France n'était pas encore dotée de règles et d'institutions définies, ce qui adviendra au début du 18^e siècle.

Pour ce qui est du 18^e siècle, c'est la fin du Régime français qui a intéressé les auteurs : Robert de Roquebrune (*La Seigneuresse*, 1960) en fait revivre par son récit les treize dernières années, alors qu'Andrée Lebel (*La Corriveau*, 1981), en voulant entreprendre la démystification de la légende de La Corriveau, a dû retenir les années 1759 à 1763.

En outre, il est à noter que seuls trois récits à l'étude se situent dans la longue durée, soit sur une période de plus de dix ans (voir tableau 2). Cet état de fait influencera les représentations, notamment en regard de la maternité. Finalement, la situation géographique des récits se traduit par une répartition plus ou moins équivalente des lieux (Québec, Montréal et milieux ruraux).

Les « thèses » dominantes chez les auteur(e)s du corpus

Sans doute parce que bon nombre de romans historiques se classent parmi les best-sellers, les qualités littéraires ou même la validité du « discours » du roman historique sont peu reconnues. D'emblée, si le caractère anachronique de certains événements ou comportements est noté, souligné⁵⁹, la « thèse » des auteur(e)s ne semble pas retenir l'attention. Cette dernière peut être explicite ou implicite. Trois thèses majeures sont perceptibles dans les romans de notre corpus, soit le sacrifice à la nation, la construction d'une nation par les femmes et le concept de la « femme favorisée ».

⁵⁹ Pour un exemple, voir le texte Micheline Dumont, « L'histoire n'est pas une appellation contrôlée », *Le Devoir*, samedi 11 mars 2006, p. b5.

En ce qui concerne les romans publiés entre 1945 et 1974⁶⁰, la thèse élaborée paraît plus implicite. En fait, si elle est moins caractéristique, elle est surtout moins *revendicatrice* (au niveau des thèmes et du discours de l'héroïne) et plus *traditionnelle*. Alors que la notion de sacrifice se retrouve dans la majorité des œuvres étudiées, celui-ci s'exprime cependant de manière différente d'une œuvre à l'autre : il peut être lié à un amour, à la vie d'un enfant ou encore réalisé en vue d'un objectif précis. Martine Juillet (1945) incarne littéralement cette notion de sacrifice. En effet, l'ensemble du récit de Pierre Benoît est orienté vers cet aspect : sacrifice de la beauté, de la jeunesse, de ses enfants et de son mari au profit d'une colonie à bâtir. La survie de Ville-Marie transcende la survie de l'héroïne et de sa famille. Mais l'objectif de l'auteur va plus loin. En effet, analysant cette œuvre, Maurice Lemire souligne que :

Loin de prétendre, comme Léo-Paul Desrosiers, que les difficultés ont grandi les premiers colons, Benoît soutient qu'elles les ont diminués. Au lieu d'évoluer selon une courbe ascendante, l'histoire de la Nouvelle-France aurait accusé un fléchissement tel qu'à un certain moment la grande nature aurait presque effacé l'héritage de la vieille France au profit des mœurs indiennes⁶¹.

Chez Roquebrune et Martel, le sacrifice, s'il est toujours présent, délaisse lentement les impératifs purement clérico-nationalistes. Tranquillement, les femmes deviennent, par leurs actes, essentielles à la construction de la nation ou encore à la survivance de celle-ci. Toutefois, tant pour l'héroïne de Roquebrune (Louise) que pour celle de Martel (Jeanne), la notion de « nation » est assimilée à leur seigneurie respective, plutôt qu'à la Nouvelle-France à proprement parler. Ceci dit, ce n'est ni la soumission générale à l'homme ni l'indépendance féminine qui prévalent dans ces œuvres, mais bien la nécessité d'une collaboration entre mari et femme qui est valorisée, même si celle-ci s'inscrit dans le cadre de rôles relativement traditionnels, il faut l'admettre. La représentation générale de la Nouvelle-France chez ces

⁶⁰ Ces dates correspondent à la publication d'œuvres contenues dans notre corpus : il s'agit de celles de Pierre Benoît (1945), de Robert de Roquebrune (1960) et de Suzanne Martel (1974).

⁶¹ Maurice Lemire, « Martine Juillet, fille du Roi et Le marchand de la place Royale, romans de Pierre Benoît » dans *Dictionnaire des œuvres littéraires au Québec, 1940-1959*, tome 3, 1982, p. 617.

auteurs illustre donc « le travail d'équipe » entre les hommes et les femmes, travail nécessaire pour la construction et l'affirmation d'une nation nouvelle.

À partir du début des années 1980, la vision d'un « âge d'or de la condition féminine en Nouvelle-France [qui se serait illustré par] un statut élevé et un champ d'action élargi »⁶² développée par certaines historiennes semble avoir été une thèse très séduisante pour les romancier(ère)s intéressés par la Nouvelle-France. Sans s'y attarder trop longuement, rappelons que, dans la production historique, cette thèse a émergé au début des années 1970. Micheline Dumont est l'une des premières historiennes à concevoir « la femme libérée de la Nouvelle-France » ; elle avoue toutefois avoir nuancé ses propos quelques années plus tard⁶³. Malgré tout, certaines historiennes, dont Jan Noel, conçoivent pour ces femmes un sort « favorisé ». Ainsi, cette thèse historique impute davantage de liberté aux femmes de la Nouvelle-France qu'en ont eu leurs contemporaines de la Nouvelle-Angleterre ou de la France : cela se traduit par une meilleure éducation, plus de droits, des peines criminelles moins sévères que pour les hommes, l'inexistence d'une division claire des sphères d'activités féminines et masculines, etc. Noel conclut d'ailleurs que « *Dévotes and traders, warriors and landowners, smugglers and politicians, industrials and financiers : they trogged the stage in such numbers that they distinguish themselves as femmes favorisées*⁶⁴ ».

Avec *Vadeboncoeur* (1983), Pierre Caron poursuit l'objectif de produire un récit relatant la naissance d'une nation. Comme vecteur principal, l'auteur choisit les femmes, parce que, dit-il dans une entrevue accordée à la sortie de son livre, c'est par elles que se transmettent la vie,

⁶² Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIIIe siècle*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006, p. 3.

⁶³ Micheline Dumont, « Les femmes étaient-elles favorisées? », *Atlantis*, 8, 1 (1982), p. 119.

⁶⁴ Jan Noel, « New France : Les femmes favorisées », *Atlantis*, vol. 6, n° 2 (1981), p. 44.

les valeurs, la culture⁶⁵. Même si les éléments exploités par Caron sont somme toute conventionnels, il n'en demeure pas moins qu'à travers l'idée de la construction de la nation par les femmes et de la thèse de la femme favorisée, l'auteur exploite certains aspects du discours féministe. À l'instar de Caron, Chrystine Brouillet englobe à la fois les notions de la construction d'une nation par les femmes, de la femme favorisée et du féminisme, avec un ton cependant à la fois plus revendicateur et plus individualiste. Dans le même esprit qu'Arlette Cousture pour *son* « Émilie Brodeleau », elle désirait illustrer que même avant le féminisme des années 1970, il y avait eu au Québec des femmes qui se tenaient debout et qui ne pliaient pas l'échine devant les conventions sociales⁶⁶.

Si au premier abord, on pourrait penser que le roman proposé par Thérèse Cloutier s'orienterait dans la même ligne que celui de Brouillet, on constate rapidement que la thèse féministe y est beaucoup moins explicite et, surtout, moins revendicatrice. Mais même sans trop user du concept d'un âge d'or pour les femmes en Nouvelle-France, l'auteure de *Le secret d'Hélène* (1994) prend tout de même fortement appui sur l'indépendance (professionnelle, et donc financière) féminine.

Finalement, l'ouvrage d'Andrée Lebel (1981) ne trouve réellement sa place dans ni l'un ni l'autre des regroupements que nous avons effectués. L'objectif général et très précis cette auteure était de démontrer que Marie-Josephte Corriveau n'était pas d'emblée une ivrognesse,

⁶⁵ Entrevue accordée à Québec loisirs, le club, le 24 mai 2005. Tiré du site internet : <http://www.quebecloisirs.com/affichage/auteursduclub.jsp?auteur=Pierre%20Caron&noCentreDeChargeCourant=1>.

⁶⁶ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire : le Québec en fiction », *Recherches féministes*, vol. 6. n° 1, 1993, p. 79.

une paresseuse et une meurtrière, mais plutôt une femme battue, soumise et désemparée. Élevée au rang de sorcière par le folklore québécois, Lebel désirait la réhabiliter en victime⁶⁷.

Avant d'aborder les représentations dans une optique thématique, nous avons pu observer que les transformations qui s'effectuent dans les thèses générales développées par les auteurs du corpus évoluent selon une logique chronologique. Ainsi, avant les années 1970, le traitement de la Nouvelle-France est plus conventionnel, la représentation des femmes plus caractérisée. À partir des années 1980, les influences féministes se font explicitement sentir, les thèses étant alors inspirées par des interprétations historiques nouvelles reflétant les considérations féministes contemporaines.

Un portrait général des héroïnes du corpus

Le héros et la théorie littéraire

En littérature, les rôles (actoriel, actantiel et axiologique, par exemple) du personnage, qu'il soit protagoniste ou secondaire, sont étudiés selon des concepts bien définis. En regard de la présente étude, nous nous sommes attardée quelques instants à la théorie concernant le héros. Philippe Hamon affirme qu'il y a « peu de concepts qui soient aussi flous, aussi mal définis, d'autant plus que les termes de héros et de personnages sont souvent employés indifféremment l'un pour l'autre⁶⁸ ».

Selon cet auteur, il existe six éléments qui permettent, à divers niveaux et selon les cas, la désignation du héros. Tout d'abord, on reconnaît le caractère différentiel (par rapport aux autres personnages du récit) de la qualification, de la distribution (place dans le récit,

⁶⁷ Voir l'article de Lori Saint-Martin, « Écriture et combat féministe : figures de la sorcière dans l'écriture des femmes au Québec », *Quebec Studies*, n° 12, 1992, p. 67-82.

⁶⁸ Philippe Hamon, « Statut sémiologique du personnage » dans Roland Barthes *et al.* *Poétique du récit*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, p. 151.

apparition, etc.) et de l'autonomie du héros. Cette dernière semble notamment « soulignée par le fait que le héros dispose à la fois du *monologue* (stances) et du dialogue, alors que le personnage secondaire est voué au dialogue [...]»⁶⁹. La fonctionnalité différentielle du héros est également un élément important, voire souvent dominant et caractéristique. Ainsi, de manière classique, le héros peut être médiateur, opposant et victorieux de l'ennemi ou encore être un sujet réel et glorifié⁷⁰. Si Propp désigne le héros par sa sphère d'action et l'assimile à un actant-sujet⁷¹, Hamon affirme que cette affiliation est fréquente mais pas inhérente. La prédésignation conventionnelle, qui définit implicitement le héros par le genre littéraire, et la désignation par le commentaire explicite dans le texte, complètent la définition théorique du héros.

Finalement, Hamon souligne également le lien entre la désignation du héros et la *lisibilité* du texte. En effet, il mentionne qu'un « texte est lisible (pour telle société à telle époque donnée) quand il y [a] coïncidence entre le héros et un espace moral valorisé, reconnu et admis par le lecteur⁷² ». En somme, l'analyse des représentations des héroïnes est tributaire « des contraintes idéologiques et des filtres culturels⁷³ ». Dans la même lignée, Frédéric Demers soutient que les héros « sont, en somme, des constructions culturelles chargées de refléter un système de valeurs, voire un certain rapport à soi, à l'autre, au passé, au présent et à l'avenir⁷⁴ ».

⁶⁹ Philippe Hamon, « Statut sémiologique du personnage », p. 155.

⁷⁰ Voir Philippe Hamon, « Statut sémiologique du personnage », p. 156-157 pour plus d'exemples.

⁷¹ V. Propp, *La morphologie du conte*, Paris, Seuil, 1970, p.62.

⁷² Philippe Hamon, « Statut sémiologique du personnage », p.153.

⁷³ *Ibid.*, p. 160.

⁷⁴ Frédéric Demers, «Être et agir, ou la voi(e/x) de l'héroïne : réflexion sur l'identité d'Émilie, fille de Caleb Bordeleau», *Recherches sociographiques*, XLIII, 3, 2002, p. 581.

Mais qu'en est-il que celles que nous nommons « héroïnes » dans notre étude? Au regard des éléments théoriques que nous venons d'exposer, il convient de s'attarder à quelques unes de nos héroïnes pour justifier leur appartenance à ce groupe.

Si l'appellation *héroïne* paraît moins équivoque pour les personnages féminins de Jeanne Chatel (1974), Thérèse Cardinal (1983), Marie Laflamme (1992) et Hélène Valois (1994), pour qui la quête explicite et la caractérisation générale très typée en font des héroïnes telles que l'on peut aisément les concevoir, cette épithète peut sembler plus hasardeuse pour d'autres, comme Martine Juillet (1945), Louise de Normanville (1960) et Marie-Josphe Corriveau (1981). Pour ces cas, la question de la fonctionnalité différentielle mérite quelques explications.

Tout d'abord, dans une perspective plus large de l'étude sémiologique des personnages, Philippe Hamon mentionne que la notion de personnage n'est pas exclusivement anthropomorphique⁷⁵. Ainsi, le *personnage* de l'ennemi, de l'opposant du héros (ou de l'héroïne pour le cas qui nous préoccupe) peut être un signifiant n'ayant pas la forme humaine, comme un passé (qui fait lui-même référence à un événement précis), le destin, les conventions sociales. Pour Martine Juillet, cet opposant se révèle être le destin qui, par son caractère tragique, l'empêche de réussir sa quête : avoir de l'argent, notamment par le biais d'un legs important d'un premier fiancé, Laurent Ferron, décédé peu avant le mariage prévu, mais après avoir rédigé son testament en faveur de Martine. Le legs, contesté en France par la famille du mort, paraît accessoire dans le récit, mais il conditionne certaines pensées, certaines espérances de l'héroïne, et est à l'origine de tensions dans le couple de Martine. Finalement, en conformité avec la fonctionnalité du héros, Martine Juillet sort victorieuse de

⁷⁵ Philinne Hamon. « Statut sémiologique du personnage ». p. 118.

cette quête interminable et touche enfin son legs, « quarante ans en retard » (P.B., 301). Par contre, ici, la résolution de la quête n'est pas imputable à l'action de l'héroïne, cette dernière étant passive face au destin et au fil des événements.

Pour Marie-Josephte Corriveau, la quête est inexistante. Puisqu'elle est accusée de complicité pour meurtre, puis de meurtre, sa quête aurait pu être de prouver son innocence, de démontrer ce qui c'est réellement passé, etc. Toutefois, il n'en est rien. Marie-Josephte, encore davantage que Martine Juillet, est passive devant les événements face aux autres protagonistes. Elle en est la victime. Dans *La morphologie du conte* (1970), Propp a élaboré le concept de *héros-victime*, concept qui sied bien à Marie-Josephte et nous permet de la considérer comme une héroïne. Ainsi, selon Propp, le *héros-victime* (ou l'héroïne-victime) « souffre directement de l'action de l'agresseur au moment où se noue l'intrigue⁷⁶ ».

Finalement, reste à éclaircir le cas de Louise de Normanville. Force est d'admettre que nous avons profité de l'ambiguïté dans la définition du concept de héros ainsi que de l'assimilation fréquente du personnage principal (qu'elle partage d'ailleurs avec le personnage de son mari) au héros pour la désigner comme une héroïne. Toutefois, il faut mentionner que le personnage de Louise de Normanville répond aux notions de qualification, de distribution et d'autonomie différentielles permettant la désignation du héros.

Un élément semble unir le héros de la théorie littéraire tel qu'explicité chez Philippe Hamon et les héroïnes de notre corpus : de part et d'autre, le héros (ou l'héroïne) n'est pas d'emblée, *héroïque* au sens patriotique ou même lyrique du terme, loin de là. Ainsi, les héroïnes du corpus sont des héroïnes du quotidien. Cette mise au rancart des héros coïncide avec la mise

⁷⁶ V. Propp. *La morphologie du conte*. p.62.

en doute et même le rejet assez généralisé du clérico-nationalisme. Simard caractérise d'ailleurs l'ensemble des personnages (principaux) des romans historiques publiés après 1950 (on assimilera ici les romans du creux dans la production, soit 1950 à 1980, à la seconde génération) comme une résurrection des victimes. Cette résurrection est propice à la mise en scène de héros ou d'héroïnes du quotidien. Ce ne sont plus les grandes fresques et les reconstitutions historiques qui intéressent les auteurs et les lecteurs, mais bien, à l'instar des historiens, la manière dont vivaient les gens, toutes classes confondues, d'une époque passée, en l'occurrence la Nouvelle-France.

De manière générale, les sept héroïnes du corpus appartiennent donc au récit du quotidien plutôt qu'au récit héroïque, même si celles qui sont issues de la « deuxième génération » ont parfois un destin « extraordinaire ».

Des origines variées

L'origine des héroïnes représentées dans les romans du corpus revêt un caractère particulier qui conditionne les éléments importants du récit mais, également, les représentations du féminin qui en découlent. Globalement, nous retrouvons dans le corpus un éventail de possibilités en partie représentatives de la réalité historique. Le corpus met en scène les *groupes* féminins importants de la population; toutefois, certaines catégories apparaissent surreprésentées.

Dans le corpus, les femmes immigrantes sont majoritaires (5), ce qui est historiquement valable par rapport au temps référentiel des romans étudiés. En effet, il faut attendre 1678 pour voir la population native surpasser en nombre les gens venus de la Mère-Patrie dans la

population de la Nouvelle-France⁷⁷. Par contre, toutes ces femmes ne sont pas de même origine, et les raisons de leur présence en Nouvelle-France varient. Ainsi, deux jeunes femmes sont filles du Roi (chez P.B. et S.M.), *personnages* marquants de l'histoire de la Nouvelle-France. Conformément à la réalité historique, ces femmes sont venues au Nouveau Monde pour se marier et fonder une famille. N'ayant aucun attachement, aucune famille en France, elles viennent se faire une vie en Nouvelle-France et, à court terme, se trouver un mari. Étonnamment, les auteur(e)s du corpus se distancient des débats entourant la moralité, les mœurs et les origines parfois nébuleuses des filles du Roi. Celles qui sont représentées dans le corpus s'avèrent être des femmes « ordinaires » et courageuses qui viennent prêter main - forte à la construction d'un nouveau pays. On ne les présente aucunement comme des déviantes, ayant un passé de criminelles ou de prostituées. Concrètement, on ne connaît pour ainsi dire rien du passé de Martine Juillet (P.B.,1945), outre le fait qu'elle est née en Normandie, qu'elle est fille du Roi et soumise à ce destin (P.B.; 36). Pour elle, se marier à un colon de la Nouvelle-France, c'est le commencement d'une nouvelle vie, c'est sa « contribution sociale ».

Pour sa part, Jeanne Chatel (S.M., 1974) a été élevée en partie dans un couvent. Devenir fille du Roi est pour elle une façon d'échapper à une vie triste et rigide et ainsi satisfaire son goût pour l'aventure, comme le montre son entrevue fictive avec Marguerite Bourgeoys :

- Mais oui, Madame. Si ma mère de Chablais m'y autorise, je partirai pour la Nouvelle-France. Non, Madame. Je n'ai pas de crainte. Je suis forte et le risque ne me fait pas peur.

Pas aussi peur que la perspective d'une vie au couvent, avait conclu Marguerite Bourgeoys en son for intérieur. Voilà une hirondelle qui n'appréciait pas beaucoup sa cage et à qui je rends la liberté (S.M. ; 7-8).

⁷⁷ Yves Landry, *Orphelines en France, pionnières au Canada : les filles du roi au XVIIe siècle*, Montréal, Léméac, 1992, p. 14.

Mais même si elle est aventureuse, Jeanne Chatel n'est point sotte et comprend son rôle de fille du Roi : elle est une fille à marier et est prête à toute éventualité, que son futur époux soit militaire, capitaine ou fermier (S.M.; 14).

Pour sa part, Thérèse Cardinal (P.C., 1983) est une paysanne française qui traverse l'Atlantique avec son mari pour avoir une meilleure vie qu'en France : « Sa condition de paysanne, elle le savait, ne lui aurait valu là-bas qu'une misère noire, vie sordide sans autre issue qu'une résignation qui lui ressemblait fort peu » (P.C.; 44). Pour elle, c'est un nouveau départ. Davantage que son origine paysanne, c'est sans doute l'éducation peu orthodoxe, reçue à la fois de ses tantes ternes et rigides et de son père, un être dévergondé mais lucide sur la place réservée aux femmes, qui influencera véritablement les traits psychologiques et la poursuite du récit :

Il enseigna à Thérèse le courage, l'exhorta à ne jamais accepter d'être traitée pour moins que ce qu'elle valait, lui donna des raisons d'être fière et, enfin, la forma à ne jamais avoir le dessous face aux hommes, à ne jamais faiblir : 'À toi de les mener par leurs faiblesses. Tu es femme : c'est toi qui choisis, qui dis oui, qui dis non' (P.C.; 54).

Les héroïnes de Brouillet et de Cloutier sont plutôt considérées comme des immigrées au statut « ambigu ». En fait, ces deux femmes font la traversée dans des conditions historiquement peu probables et leur origine respective demeure floue et parsemée de mensonges. Un élément ressort : leur venue en Nouvelle-France signifie une nouvelle vie, une manière, la seule, d'occulter l'ancienne.

Marie Laflamme (C.B., 1992), dont on connaît le passé par le tome 1 (*Marie Laflamme*, 1991) du triptyque⁷⁸, s'est vue mariée à un riche armateur de Nantes pour sauver sa peau. Enfuie à

⁷⁸ Chrystine Brouillet, *Marie Laflamme*, Montréal, Flammarion, 1991, 349p. ; Chrystine Brouillet, *Nouvelle-France*, Montréal, Flammarion, 1992, 383p. ; Chrystine Brouillet, *La Renarde*, Montréal, Flammarion, 1993, 390p.

Paris, elle devra également fuir cette ville et le pays, étant mêlée à une affaire de meurtre. Bref, le passé de l'héroïne n'a rien d'ordinaire. Ce qu'il est important de retenir, c'est surtout le fait qu'elle est mariée, mais qu'elle se fait passer pour veuve. Pour sa part, Hélène Valois (T.C., 1994) est une clerc (!), célibataire de 25 ans, travaillant dans une boutique de notaires à Paris. Elle fuit la ville après que son patron ait voulu la violer : en légitime défense, elle l'a frappé avec un tisonnier et l'a tué. De La Rochelle, elle s'embarque seule sur le *Saint-François* et arrive à Québec en septembre 1665. Sur le bateau, ayant pu falsifier les registres, elle se dit mariée à un commerçant qui viendra la rejoindre plus tard (T.C.; 59). Son statut et ses libertés peuvent être assimilés à ceux d'une veuve.

Parmi ces femmes venues de France, deux Canadiennes (chez R.R. et A.L.) se glissent dans le corpus. Marie-Joséphite Corriveau (1981), personnage historique et quasi légendaire, est fille et femme de cultivateur, dans un petit village près de Québec nommé Saint-Vallier. Mariée deux fois à des ivrognes qui la battent, elle sera finalement accusée du meurtre de son second époux et pendue pour ce crime. Louise de Normanville est quant à elle l'héritière d'une seigneurie riche du commerce des fourrures. Elle s'exile temporairement à Paris pour y trouver un mari : « Car, c'est un maître qu'il faut là-bas et non plus une maîtresse, c'est un seigneur qui doit commander et non plus une *seigneuresse* » (R.R.; 28).

On remarque dans cet échantillon de femmes la mise au rancart d'un groupe pourtant historiquement très important, soit les religieuses. En effet, si Marguerite Bourgeoys se retrouve mêlée au récit de près de la moitié des ouvrages du corpus (3), sa « présence » est secondaire (chez P.B.), voire même accessoire dans bien des cas. De plus, même dans les ouvrages exclus du corpus, aucune religieuse n'apparaît comme le personnage principal (héroïne).

Tableau 3 :**Origine socio-géographique et statut civil des héroïnes**

Nom de l'héroïne	Origine sociale	Origine géographique	Statut civil*
Martine Juillet (1945)	Fille du roi	Rouen	Mariée
Louise de Normanville (1960)	Riche héritière	Canada (Seigneurie de Normanville)	Mariée
Jeanne Chatel (1974)	Fille du roi	Troyes	Mariée
Marie-Josephte Corriveau (1981)	Paysanne canadienne	Canada (Saint-Vallier)	Mariée / Veuve
Thérèse Cardinal (1983)	Paysanne	France	Veuve
Marie Laflamme (1992)	Fille d'une guérisseuse	Nantes	(Veuve)
Hélène Valois (1994)	Roturière	Paris	(Mariée) \ (Veuve)

* Nous avons choisi d'inscrire le statut marital de l'héroïne qui prévaut durant la majeure partie du récit. Dans le cas d'Hélène Valois, nous avons inscrit le statut prétendu (mariée) ainsi que celui auquel ses actions nous permettent de l'assimiler (veuve).

Les femmes amérindiennes sont également absentes du corpus. Si les mœurs des Amérindiens, et des Amérindiennes en particulier, semblent fasciner, ces femmes servent plutôt de point de comparaison pour illustrer la soumission des femmes dans la société française par rapport à une représentation du «matriarcat» amérindien et la liberté sexuelle des Amérindiennes⁷⁹.

⁷⁹ Dans les faits, très peu d'auteurs québécois ont choisi une Amérindienne comme héroïne de leur roman. De plus, celles qui l'ont fait ont publié leur ouvrage respectif après la période retenue pour notre étude. Ainsi, Louise Simard (*Thana*, 2000) et Dominique Demers (*Maïna*, 1997) mettent en scène des héroïnes amérindiennes. Le roman de Simard par la période et l'espace géographique représentés, aurait pu se tailler une place dans le corpus d'étude; toutefois, nous ne voulions pas nous plonger dans l'analyse de la représentation des femmes amérindiennes. Pour ce qui est de l'ouvrage de Demers, ni le référent temporel (environ 1500 ans avant J.C.) ni l'espace géographique (territoires inuits) ne concordaient avec les barèmes de notre étude.

En somme, les origines des héroïnes du corpus sont plutôt conventionnelles et répondent à une représentation historique généralement plausible, sauf pour les immigrées au statut « ambigu ». Toutefois, certains éléments, notamment les raisons de leur présence en Nouvelle-France, ouvrent la voie à des distorsions historiques. Avant même le traitement de certaines thématiques marquantes, la caractérisation physique et psychologique donne des indications sur les comportements des héroïnes.

La description physique et psychologique des héroïnes : ruptures et continuités

Agissant comme une mise en contexte du sujet, les descriptions physique et psychologique interviennent rapidement dans le récit littéraire. La beauté, malgré certaines nuances, apparaît comme une caractéristique prépondérante dans la représentation des héroïnes.

En ce qui concerne les descriptions physiques, il est possible de regrouper les œuvres étudiées en trois catégories. Tout d'abord, la beauté, même si elle est présente chez toutes héroïnes, ne revêt pas toujours un caractère déterminant. Ainsi, le premier groupe est caractérisé par une description physique sobre et sommaire. Martine Juillet possède un physique agréable, mais rien ne laisse paraître qu'il est hors du commun ou encore remarqué de manière significative : « Elle offrait aux rayons ardents du soleil son visage hâlé, sa poitrine qui se devinait ferme près du corsage échancré. Sa chevelure noire disparaissait à demi sous le chapeau de paille prêté par la compatissante Marguerite Bourgeoys » (P.B. ; 14). L'auteur fait également référence à des formes solides (18), à un sourire radieux (37). Loin d'incarner la représentation de la beauté citadine et sophistiquée, Martine est une jolie paysanne, et la simplicité de son cœur, de son rôle et de sa condition est transmise par son physique. Par ailleurs, l'apparence de Marie-Josephte est traitée avec encore moins d'importance, alors que l'on mentionne seulement qu'elle « n'était pas belle, mais elle avait du charme. Petite et

svelte, elle avait d'épais sourcils, des lèvres minces et une chevelure noire très abondante» (A.L.; 18).

Jeanne Chatel et Louise de Normanville font partie d'un deuxième groupe que l'on pourrait qualifier de mitoyen. Tout d'abord, la description physique de Jeanne Chatel est peu détaillée. En fait, on sait qu'elle ressemble à s'y méprendre à la première femme du Sieur de Rouville, son mari (S.M. ; 69). Sa beauté semble plutôt intrinsèque et liée à son bien-être : « Ses yeux gris pétillent de plaisir. [...] Jeanne ne le sait pas, car on s'est toujours efforcé d'en faire une fille modeste, mais elle peut être très jolie, lorsqu'elle est animée comme ce soir » (74-75). On lie donc, comme on le reverra pour le dernier groupe, beauté et disposition psychologique. Pour sa part, blonde aux yeux bleus, Louise de Normanville est belle et est consciente de sa beauté et de son pouvoir sur les hommes (R.R.; 32). Toutefois, ce physique avantageux n'aura pas de répercussions réelles et importantes sur la poursuite du récit et des représentations, comme c'est le cas chez les héroïnes du troisième groupe. De plus, cette beauté ne se double pas d'une force de caractère, contrairement aux autres héroïnes désignées par des caractéristiques physiques marquantes.

Ainsi, chez les autres héroïnes de ce troisième et dernier groupe, le physique est marquant et remarqué, leur beauté est sans équivoque et devient un accessoire (ou même un personnage secondaire) relativement important dans la construction du récit et de ses péripéties. C'est le cas de Marie Laflamme, une rousse flamboyante aux yeux violets qui ne laissent aucun homme indifférent (C.B.; 31), d'Hélène Valois, une blonde aux yeux émeraude qui subjugué Alexandre de Prouville (T.C; 95) et de Thérèse Cardinal. L'extrait suivant illustre l'impact de sa beauté dans le récit de Caron, mais est également un bon exemple au regard des deux autres héroïnes :

Elle était plus que jolie : belle, avec force. Son visage était d'un ovale presque parfait. Son teint, d'une douce pâleur (mais elle rougissait facilement). De grands yeux noirs, des yeux liquides, couleur de jais, et la fraîcheur d'un nez légèrement retroussé la rendaient plus séduisante encore (P.C. ; 25).

Rapidement, même si la description physique et les traits psychologiques ne suivent pas la même évolution dans le temps, il apparaît que l'étude de ces deux composantes ne peut totalement se faire de manière parallèle et séparée. Pour reprendre l'exemple de Louise, sa beauté renvoie à la douceur, et son caractère, malgré son côté déterminé, reflète cette délicatesse. À l'instar de la description physique, il est possible de procéder à des regroupements dans la caractérisation psychologique des héroïnes. Cette catégorisation mène à la formation de deux catégories dont la soumission est le vecteur principal.

Dans un premier temps, la soumission générale englobe et conditionne les traits psychologiques de trois héroïnes, soit Martine Juillet (1945), Louise de Normanville (1960) et Marie-Joséphite Corriveau (1981). La soumission prend plusieurs couleurs, selon les héroïnes. Chez Martine, par exemple, la résignation domine ses réactions et ses actions. Soumise au destin [« Puisque c'était son destin de vivre avec Laurent Ferron, il devait y avoir un motif profond et divin qu'elle ne pouvait sonder » (60)], à l'autorité [« Et que pourrait-elle contre la décision qu'on prendrait pour elle? » (33)] ou encore aux personnages masculins (39), Martine Juillet ne montre que très peu de révolte, révolte qu'elle contrôle rapidement, se résignant à sa condition de paysanne: « Paysanne, fille d'une longue lignée de laboureurs habitués à plier l'échine sur la glèbe ingrate, elle n'avait qu'à se résigner au sort qu'on lui faisait » (38). De plus, chez Martine, les épreuves amènent la désillusion qui est intrinsèquement liée au flétrissement de sa beauté, qui se solde en finale par de l'amertume générale et une dégradation de son apparence (153).

Chez Lebel qui, on se le rappelle, désirait « réhabiliter » La Corriveau en tant que victime, l'attribution de traits psychologiques clairement liés à la soumission revêt cette fonction. Ainsi, Marie-Josephte est une femme triste (A.L. ; 32), résignée à son sort (31) et qui, par peur de représailles de son mari (30), en vient même à cesser les visites chez son père (50-51), homme pour qui elle a une admiration sans borne (27, 128). Si la description de cette héroïne en tant que victime permet d'en rejeter le caractère malveillant et machiavélique, elle contribue aussi à expliquer, par son triste sort, les raisons de ses vices comme la paresse et l'alcoolisme.

Encore une fois, l'héroïne de Roquebrune se retrouve entre les deux groupes. Louise de Normanville n'est pas de nature soumise, au même sens que les deux héroïnes précédentes. En fait, si nous l'avons classée dans cette catégorie, c'est qu'elle devient soumise au destin en choisissant de ne rien choisir. En effet, Louise doit quitter la France mariée, mais bien qu'il s'agisse d'une décision qui va déterminer le cours de sa vie, elle ne sait qui choisir entre ses deux prétendants :

Je me sens absolument incapable de faire un choix entre vous. Vous me plaisez tous deux. Le dernier que je viens de voir est toujours celui que je préfère. Et quand vous êtes tous deux devant mes yeux, je ne peux choisir. Dans ces conditions... dans ces conditions, je ne vois que le hasard qui puisse décider. C'est à lui qu'il faut s'en remettre. Oui, c'est au hasard...C'est la seule solution. C'est la seule façon de terminer ce débat intérieur où je suis engagée par votre faute. Chargez-vous donc vous-même de ma réponse. (R.R. ; 17)

Par ailleurs, en opposition avec le caractère soumis de ces trois héroïnes, la caractérisation psychologique des quatre autres héroïnes du corpus s'oriente, à divers niveaux, vers le rejet de la soumission. Tout d'abord, Jeanne Chatel exprime une transition entre les deux groupes, mais illustre également la transformation qui s'effectue dans la société québécoise de la fin des années 1960 et du début 1970. En fait, comme l'analyse thématique nous le montrera,

l'ensemble de la caractérisation de cette héroïne peut être considérée comme une zone tampon où les représentations vacillent entre une image docile de la femme mariée et l'affirmation féminine. Dans les faits, Jeanne, malgré son caractère imaginaire et évaporé, est avant tout débrouillarde, travaillante et capable d'abnégation. C'est d'ailleurs ce dernier trait qui conditionne en grande partie le récit : Jeanne prend la place de son amie Agnès, amoureuse d'un autre homme, part épouser l'inconnu qui était promis à cette dernière (S.M.; 57-59), et devient, par le fait même une mère de remplacement. Toutefois, si elle est déterminée, Jeanne n'est pas de tempérament revendicateur.

Les traits psychologiques des trois dernières héroïnes sont conditionnés par un élément important, figure de l'affirmation féminine et de la lutte féministe : l'indépendance. La caractérisation psychologique d'Hélène Valois est peu détaillée. De manière plus marquée encore que pour les autres héroïnes du corpus, c'est par ses actions que l'on peut établir son profil psychologique. Ainsi, elle est consciencieuse dans son travail (T.C.; 15), elle a de l'initiative (64) et elle réagit avec « la trempe d'un héros » dans les situations de crise (65). De plus, l'indépendance est chez elle un marqueur important. Avant de fuir en Nouvelle-France, elle n'envisage pas le mariage, du moins à court terme : elle projette de s'acheter (seule) une maison en campagne (27) et travaille comme clerc chez un notaire, profession qu'elle reprendra en Nouvelle-France. Cet élément, est d'ailleurs tout à fait improbable du point de vue historique. Si elle n'aime pas que le destin lui force la main (110), Hélène n'est cependant pas revendicatrice pour les droits des femmes. Elle semble reconnaître son caractère peu orthodoxe, mais ne milite pas pour que ses compagnes, sa compagne devrait-on dire, jouissent de la même liberté. En fait, par moment, elle semble plutôt envier la conformité, et la sécurité, de la vie de son amie Agnès. Pour sa part, Marie Laflamme incarne une version féministe de la femme en Nouvelle-France, doublée d'une enfant unique trop

gâtée. Entêtée, fouguese, capricieuse et égoïste, ses actions sont rarement dépourvues d'intérêts. De plus, un des éléments qui caractérisent le mieux sa personnalité est le rejet de la « condition féminine » (41) et son désir de ne se soumettre à rien ni personne, surtout pas aux hommes.

Le personnage de Thérèse a également un tempérament fougueux et déterminé. Elle se révolte contre l'inaction, qu'elle considère comme un ennemi aussi destructeur que les Iroquois et les autres catastrophes qui s'abattent sur les habitants de Ville-Marie. Elle a le courage de ses opinions (106). De manière générale, les gens la respectent d'ailleurs pour cela (P.C.; 194). Jeune veuve, elle se considère maître de ses actions et de ses sentiments. Elle accorde très peu d'importance aux racontars. Déterminée à ne jamais se remarier, elle désire conserver son autonomie, son indépendance. Thérèse *revendique* la liberté de pensée et d'action, autant pour la collectivité des colons que pour les femmes : en fait, elle rejette les prédispositions que l'on impose d'emblée à ces dernières (231). Ainsi, sur le plan personnel, elle désire conserver son indépendance (d'action, de pensée, sentimentale) et inculque ses valeurs d'autonomie à sa fille unique.

En somme, la caractérisation des héroïnes forme un tout. Les attributs physiques vont de pair avec les traits psychologiques dominants. Sans pouvoir montrer une évolution chronologique purement linéaire, il est néanmoins possible de souligner de grandes tendances. Ainsi, le point de « rupture » se situe aux alentours des années 1980. Entre 1945 et 1981, les héroïnes possèdent un physique plus sobre et plus doux, doublés de traits psychologiques assimilés à la soumission, exception faite de Jeanne Chatel qui, sans être insoumise, incarne la débrouillardise et rejette la passivité. La rupture est plus probante pour les héroïnes aux attributs physiques plus marqués. En effet, toujours au regard de notre corpus, les héroïnes des

romans publiés après 1983 sont dotées d'attributs physiques plus remarquables, dont la sensualité est l'élément central, et d'un caractère plus affirmé et déterminé. Anachroniquement féministes, elles rejettent la soumission et [ré]clament leur indépendance.

* * *

Cette première démarche nous permet de situer globalement le corpus dans son contexte et dans la production littéraire québécoise ainsi que de proposer une vue d'ensemble de ce qui caractérise les héroïnes. La beauté demeure un outil dans la représentation de l'héroïne des romans de notre corpus. Certains auteurs l'utilisent à souhait, alors que d'autres se contentent d'une description physique sommaire et complémentaire. Si la beauté des héroïnes constitue une continuité dans les représentations (malgré le fait que le niveau d'importance qu'on lui accorde se transforme au cours de la période), les traits psychologiques qui sont attribués aux héroïnes ont connu, pour leur part, une nette mutation au cours de la période étudiée. Le caractère plus affirmé de certaines héroïnes issues de la «seconde génération», pour reprendre les propos de Louise Simard, se combine à des changements à l'égard des relations avec les hommes, mais également dans la perception des rôles féminins, notamment par rapport au mariage et de la maternité.

Chapitre 2

Mariage et maternité : les représentations des femmes « avec homme » ...

Dans la société d'Ancien Régime, le mariage constitue le cheminement naturel pour la plupart des femmes. Le mariage est la pierre angulaire de l'organisation sociale et prédéfinit l'organisation même de l'unité familiale. En effet, « la distribution des rôles au sein de la famille se fait selon une certaine conception de la féminité et de la masculinité, les tâches domestiques étant l'apanage des femmes et le travail professionnel celui du mari [...]»¹. Force est d'admettre que, sous cet aspect, la situation a peu évolué entre cette période et celles des années 1960. En effet, jusqu'à la Révolution tranquille, et même jusqu'au moment où l'affirmation féministe se fait plus intense, « les jeunes filles, au seuil de la vie d'adulte, se trouvaient face à trois choix : entrer chez les sœurs, se marier ou rester vieille fille² ».

Cependant, au cours du 20^e siècle, on assistera progressivement à une entrée des femmes dans la sphère publique. Entre 1908, date de l'établissement du premier collège d'études supérieures pour jeunes filles à Montréal, et la Seconde Guerre mondiale, plusieurs institutions mettront sur pied des programmes d'études pour jeunes filles s'apparentant au cours classique pour garçons, souscrivant enfin à la demande de l'élite bourgeoise. Sur le plan politique, les Québécoises obtiennent le droit de vote en 1917 au fédéral et en 1940 pour les élections provinciales. Toutefois, « les femmes ont le droit de vote, non pas parce qu'elles sont l'égal des hommes, mais parce que leur rôle de mère doit s'étendre dans la sphère

¹ Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIII^e siècle*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006, p.5.

² Lucie Joubert, « La vieille fille devant ses juges : angle de perception et généralité » dans Lucie Joubert et Annette Havward (dir.), *La vieille fille, lecture d'un personnage*, Montréal, Triptyque, 2000, p. 172.

publique³ ». Même son de cloche en ce qui a trait à l'éducation supérieure : « [les femmes] sont désormais éduquées non pas pour concurrencer les hommes, mais pour être de meilleures mères et de meilleures épouses⁴ ». Qui plus est, jusqu'à tout récemment (1964), la place des femmes dans la société était, en grande partie, définie juridiquement, socialement et économiquement par le mariage. Au niveau de la littérature, ce n'est qu'à partir des années 1960, à l'image de ce qui se passe dans la société québécoise, que les représentations de la femme mariée changent graduellement dans les romans, notamment au regard des relations entre les époux. Qu'il soit inévitable, choisi, espéré ou refusé, le mariage est un élément récurrent dans les représentations littéraires. À l'instar de ce qu'il fut pendant longtemps dans la réalité sociale et juridique, le mariage a un rôle normatif, régulateur, sur le plan social. L'étude de la représentation des femmes, et surtout, de la mère dans la littérature québécoise illustre cet état de fait. Par le biais et souvent de front, les revendications féministes dénoncent également ce stéréotype qui apparaît inchangé depuis des temps immémoriaux.

Dans ce second chapitre, nous allons nous pencher sur ces deux éléments dominants qui, pendant longtemps, ont été au cœur de l'identité féminine, soit le mariage et la maternité. Dans un premier temps, nous évaluerons les constituants généraux de la représentation littéraire du mariage, puis nous nous attarderons aux transformations qui marquent la période à l'étude, notamment celles relatives à l'origine du mariage, à la notion de choix et aux relations entre les héroïnes et leurs maris respectifs. Dans un deuxième temps, la maternité sera abordée sous les aspects de la composition familiale, du nombre d'enfants et de la relation des héroïnes à l'égard de la maternité.

³ Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le jour éditeur, 1992, p. 364.

⁴ *Ibid.*, p. 365.

Le mariage, une institution centrale

Quelques historiennes et historiens se sont intéressés à l'institution de mariage et à son évolution depuis la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui⁵. Les études menées par les historiennes soulèvent notamment l'assujettissement juridique et économique des femmes par rapport aux hommes. Par ailleurs, la représentation du mariage dans la littérature n'a pas fait l'objet d'une attention particulière. En fait, cette question est abordée de manière substantielle dans un seul ouvrage, celui dirigé par Lucie Joubert et Annette Hayward et consacré au personnage de la vieille fille. En abordant ce personnage qui a refusé le mariage, les auteures du collectif analysent par le fait même l'importance du mariage dans la société québécoise et la manière dont ce dernier constitue un élément décisif dans la formation identitaire féminine.

Pour notre part, nous avons choisi d'observer divers éléments relatifs au mariage afin de voir s'il existe une transformation dans les attitudes des héroïnes à l'égard de ce dernier. Nous vérifierons également si les raisons de convoler ainsi que la représentation des relations entre les époux connaissent des changements marquants. Par le fait même, nous tenterons de voir de quelle façon les changements sociaux ont influencé ces représentations.

La nécessité du mariage : une récurrence dans les représentations

Devant la diminution des mariages (civils ou religieux) enregistrés depuis les années 1980, la multiplication des divorces et l'augmentation significative des unions libres⁶, l'hypothèse d'une présence moins marquée, ou, à tout le moins, d'un discours moins enthousiaste par rapport à cet élément socio-culturel normatif paraissait plausible, notamment dans les romans

⁵ Voir notamment, France Parent et Geneviève Postolec, « Quand Thémis rencontre Clio : les femmes et le droit en Nouvelle-France », *Les Cahiers du droit*, vol. 36, n° 1 (mars 1995), p. 293-318; Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIIIe siècle*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006; Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940 : âges de la vie, maternité et quotidien*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989, 398p.

⁶ Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, p. 551.

publiés après 1980. Toutefois, nous avons dû laisser rapidement tomber nos idées préconçues devant la récurrence de la présence du mariage dans notre corpus, d'autant plus que le mariage conserve une note positive dans la majorité des récits.

« Les femmes qui viennent à Québec s'y marient toutes, sauf les religieuses » (C.B., 313). Les propos de Germain Picot, personnage secondaire du roman de Chrystine Brouillet (*Nouvelle-France*, 1992) traduisent bien les mœurs qui ont cours en Nouvelle-France ainsi que le statut prioritaire réservé aux femmes : celles-ci se marient, ce qui explique sans doute la présence soutenue du mariage dans le corpus à l'étude. Bien évidemment, certaines femmes ayant vécu sous le Régime français sont demeurées « vieilles filles », sans pour autant vivre une réclusion forcée ou un opprobre. Nous n'avons qu'à penser à Louise de Ramesay ou à Madeleine de Roybon d'Allone, considérée comme la première femme propriétaire en Nouvelle-France. Ces femmes ont d'ailleurs été chacune le sujet d'un roman historique⁷.

Avant de poursuivre, il faut dire quelques mots à propos d'un phénomène historique ayant à l'évidence influencé les auteur(e)s du corpus, soit l'endogamie. Tout d'abord, dans une perspective générale, cet élément est prépondérant dans la littérature québécoise, et ce dès le 19^e siècle. Par définition, ce phénomène social « désigne un type de mariage où les conjoints sont choisis à l'intérieur d'un même groupe d'appartenance : classe sociale, ethnie, village, famille⁸ ». Ainsi, influencés par l'idéologie du « restons chez-nous », d'ailleurs repris par « les écrivains gravitant autour de l'Action catholique⁹ », les romanciers feront porter à l'endogamie, jusqu'au milieu du 20^e siècle, une vocation patriotique permettant d'illustrer

⁷ Pour Louise de Ramesay, il s'agit de *La très noble demoiselle* de Louise Simard (Montréal, Libre Expression, 1992); la vie de Madeleine de Roybon d'Allone est racontée dans le roman historique d'Évelyne Voldeng, *La Dame de Cataracoui*, Montréal, L'interligne, 1998.

⁸ Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie. L'enfant dans le roman québécois des ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 37.

⁹ *Ibid.*, p. 36

l'esprit de conservation du peuple canadien-français¹⁰. Après ce moment (décennie 1950), l'évolution du mariage endogamique est moins généralisée et semble davantage servir le récit narratif lui-même qu'une thèse politique.

Dans notre corpus, une seule héroïne, Louise de Normanville, contracte un mariage exogame (le mari de Louise est issu de la noblesse gasconne). La dimension symbolique de ce choix demeure incertaine. L'auteur de *La Seigneuresse* (1960), ayant été directeur des Archives canadiennes à Paris, a toujours insufflé à ses œuvres une fierté de la noblesse française et une nostalgie d'une époque révolue, la « glorieuse » Nouvelle-France¹¹. Ce double intérêt cher à Roquebrune peut sans doute expliquer le choix de ce mariage exogame. Mais si, d'une part, Louise de Normanville cherche à se mettre sous la coupe d'un mari, pour se protéger de son cousin (R.R., 28, 62) et lui remettre les rênes de la Seigneurie, c'est, d'autre part, dans l'étranger qu'elle recherche et trouve l'homme de la situation. En fait, alors que de manière générale l'endogamie symbolise le bien, la pérennité, et l'exogamie, la trahison, voire l'échec à venir¹², dans ce cas précis, les rôles sont inversés. En bref, le mariage endogamique est la réalité de la grande majorité des héroïnes du corpus à l'étude. Par ailleurs, contrairement à la littérature publiée avant 1950, sa présence dans notre corpus relève davantage d'un souci de la représentativité historique que d'une fonction didactico-nationaliste.

En discutant avec une cousine parisienne, Louise de Normanville s'exclame qu'« au Canada, [...], on se marie par amour » (R.R., 25). Historiquement, on peut avancer que les mariages d'amour existaient, bien que cela soit ardu à évaluer et à quantifier aujourd'hui. Dans les romans à l'étude, la question de l'amour ne figure aucunement dans les raisons avancées par

¹⁰ Voir Denise Lemieux, « chapitre 1 : La famille dans la littérature. 'Restons chez nous' », dans *Une culture de la nostalgie...*, p. 36 à 44.

¹¹ Richard Chadbourne, « Robert de Roquebrune, romancier québécois méconnu », *The French Review*, vol. LIV, n° 3, February 1981, p. 436.

¹² Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie...*, p. 44-45.

les héroïnes qui acceptent de se marier. Certaines ont bien une inclination, ou du moins une complicité avec leur promis (Martine Juillet, Marie Laflamme, Louise de Normanville), ou encore espèrent le développement de celle-ci (Louise de Normanville et Jeanne Chatel) mais le sentiment amoureux n'est jamais la raison de convoler. Sans détester leur futur époux, les héroïnes ne se marient pas par amour, ne connaissant que très peu leur promis respectif. En fait, dans les récits que nous avons étudiés, les fréquentations sont quasi inexistantes. Martine a bien flirté un peu avec son Nicolas (P.B., 18), mais c'était naïf, sans arrière pensée. Marie et Guillaume étaient « bons amis » avant de décider de se marier, mais sans plus. Quant à Louise, elle laisse le destin choisir pour elle entre deux prétendants pour lesquels elle a une inclination, alors que Jeanne n'a que deux contacts brefs et froids avec son futur mari avant de l'épouser (S.M., 66-68). Cette situation l'amène à parler de son futur époux en des termes plutôt distants et peu affectueux : « cet étranger qui est son époux » (S.M., 86). Dans de telles circonstances, le sentiment amoureux n'est pas décisif. On semble en effet se contenter d'une sympathie réciproque, ou du moins de l'absence d'antipathie, comme l'illustre bien la discussion entre Marie Laflamme et Guillaume Laviolette, son futur fiancé :

- Mais je ne t'aime pas! s'écria Marie.
- Me détestes-tu?
- Non.
- Alors, ça ira (C.B., 318).

L'auteure Chrystine Brouillet insiste ici sur le fait que le mariage accepté par l'héroïne est un mariage de raison où l'amour n'est pas un élément important. Cette caractérisation particulière du mariage, qui est une transaction, un « contrat », peut sembler singulière alors que dans le contexte de production de ce roman historique, le début des années 1990, les femmes ont le libre choix de se marier, et avec l'homme de leur choix. En fait, cette caractérisation permet à l'auteure d'illustrer la détermination de son héroïne à rencontrer ses objectifs : récupérer sa fille et présenter une vie rangée dans l'espoir d'être agréée sage-femme. De plus, ce mariage de raison permet de mettre en relief le caractère romantique de

l'héroïne : elle consentira au mariage seulement lorsqu'elle apprendra la mort de « l'amour de sa vie » (son fantasme d'adolescence), Simon Perrot.

D'après les éléments relevés à même notre corpus, le mariage ne semble donc pas être considéré comme la consolidation d'un sentiment amoureux, mais plutôt comme le prélude à une vie à deux où il faudra à la fois s'accommoder de l'autre et apprendre à se connaître :

Oui, ils auraient tout le loisir désirable pour étudier leurs caractères respectifs qu'au fond, ils ignoraient totalement. D'ailleurs, il en est toujours ainsi dans tous les mariages. On se connaît à peine mais on se plaît beaucoup, un notaire dresse un contrat puis un prêtre bénit votre mariage et on part en voyage de noce. Et c'est alors qu'on commence à faire connaissance. Et parfois, mais pas toujours, on est heureux pour toute la vie (R.R., 38).

Un propos similaire, bien que beaucoup moins explicite, se retrouve dans les romans de Benoît et de Martel alors que la part de bonheur anticipé est imbriquée avant tout à la vie d'épouse et de mère. Déjà chez Martel, on sent toutefois l'importance d'une tendresse mutuelle, l'espérance de la présence d'un amour réciproque : seule sa condition de fille du roi a empêché la romantique héroïne d'épouser un homme pour qui elle aurait éprouvé des sentiments. Ainsi, les auteur(e)s plus récents ne semblent pas adhérer à l'affirmation exposée par Robert de Rocquebrune. Par exemple, si le précédent extrait de Brouillet peut, à première vue, sembler occulter l'amour romantique, il faut surtout y voir une critique du mariage en Nouvelle-France.

Hormis l'amour, trois facteurs peuvent expliquer le mariage des héroïnes : l'obligation par un statut particulier, le désir de protection et la conformité.

Deux héroïnes sont filles du Roi, ce qui implique concrètement qu'elles devaient se marier. Par cette obligation qui les lie à l'État français, Martine Juillet et Jeanne Chatel, ont, en effet, pour « mission » d'épouser un homme, un colon de préférence, en Nouvelle-France. Si

d'emblée Jeanne entrevoit cette perspective avec optimisme (S.M., 14), Martine envisage plutôt son mariage comme un lot à accepter pour une fille du Roi comme elle (P.B., 36, 60). De part et d'autre, le mariage est considéré comme une étape normale, alors que l'identité du futur mari n'est guère un choix personnel des héroïnes. Contrairement à la soumise Martine, Jeanne espère bien, un temps, avoir « le privilège du choix » de son futur époux (S.M., 55), mais il est probant qu'elle ait implicitement accepté son rôle d'épouse en devenant fille du roi, et que le choix de son futur époux ne soit d'aucune manière un choix personnel.

Chez Louise de Normanville, c'est le désir d'être protégée d'une situation périlleuse qui conditionne la jeune femme à prendre rapidement époux, et ce avant même de remettre les pieds dans sa Seigneurie natale (R.R., 62). En effet, sur son lit de mort, le père de Louise la met en garde contre son cousin : « Louise, Louise... je suis sûr qu'à ce moment-là Anselme Racicot a décidé que tu mourrais avant d'être mariée... À moins que tu ne deviennes sa femme » (R.R., 92). Ainsi, devant une terreur évidente à l'égard de cet Anselme, le mari apparaît explicitement ici comme la force protectrice derrière laquelle la femme peut se parer (R. R., 159, 163). Ce désir de protection n'est cependant pas, chez les autres héroïnes, un facteur déterminant dans la décision de prendre époux. Toutefois, ce sentiment de sécurité devient rapidement chez Marie et Jeanne, notamment, un élément qui leur fait apprécier leur état de femmes mariées (C.B., 336 ; S.M., 116).

Par ailleurs, même pour les personnages (héroïnes ou personnages féminins secondaires) qui ne sont pas filles du roi, le mariage est considéré comme un passage obligé, une norme, et ce, pour l'ensemble des femmes, toutes strates sociales confondues. À l'image de la réalité historique, les personnages féminins des romans qui s'y refusent, outre les religieuses, vont à l'encontre des conventions sociales et s'exposent à un certain ostracisme. D'ailleurs, devant

cette perspective peu attrayante, même Marie Laflamme va consentir au mariage, afin de réaliser son projet de devenir sage-femme : « C'est que vous ne faites rien comme tout le monde, Marie. Si vous vous mariez, tout rentrera dans l'ordre. Sinon, vous serez bientôt mise au ban de la société... » (C.B., 315). Cette dernière phrase est très révélatrice du propos de l'auteure ; tout au long de son œuvre (tant du roman à l'étude que du triptyque dont il fait partie), Brouillet offre une critique sous-jacente, et souvent sans équivoque, du conformisme social, spécialement celui imposé aux femmes. En premier lieu, la critique vise les mœurs et les coutumes de la Nouvelle-France, période où, malgré la perception de la « femme favorisée », concept auquel nous avons déjà fait allusion, les femmes ont très peu de réelles libertés et surtout peu de droits : le courage, la piété et la soumission semblent les trois règles primordiales à observer et l'autonomie féminine ainsi que l'exubérance ne se révèlent pas des comportements encouragés. Dans un même ordre d'idée, la critique de la romancière porte également, nous le croyons, sur la société du Québec actuel. En effet, l'auteure propose dans ses romans des héroïnes atypiques, non-conformistes¹³, qui, peu importe l'époque où elles évoluent, se retrouvent confrontées à des conventions sociales et des idées préconçues concernant les femmes. L'autonomie et l'indépendance sont des éléments prédominants dans la caractérisation des héroïnes de Brouillet, mais comme c'est le cas pour Marie Laflamme, ces qualités ne sont pas toujours considérées positivement, du moins par certains personnages secondaires.

De son côté, Thérèse Cardinal résistera aux pressions et refusera toujours de se remarier, bien qu'elle ait été veuve dès la mi-vingtaine. Elle ne sera toutefois pas mis à l'écart, mais devra faire preuve de débrouillardise et de pondération pour assurer la survie de sa famille et être acceptée socialement. Contrairement à Marie qui se fait clairement reprocher son manque de

¹³ Outre Marie Laflamme, nous pensons à Maude Graham, héroïne des romans policiers de l'auteure.

conformisme par la majorité des autres personnages, Thérèse jouit globalement d'une certaine immunité. Bien entendu, plusieurs personnages lui conseilleront de se remarier, mais somme toute, on lui laisse vivre sa vie de veuve, pour ne pas dire de « célibataire endurcie » et de femme autonome sans trop lui chercher noise. La notion de choix est ici primordiale. En effet, c'est bien par choix qu'elle demeure veuve et non parce qu'aucun homme ne veut d'elle ; au contraire, au fil des ans, elle aura plusieurs demandes. En les refusant à chaque fois, elle conserve le contrôle sur elle-même, sur sa vie, sur sa destinée. Avant elle, aucune héroïne de notre corpus n'aurait osé faire un tel choix. En effet, les auteurs Pierre Benoît et Robert de Rocquebrune présentent plutôt des héroïnes faisant confiance au destin ; même l'héroïne de Suzanne Martel préfère s'adapter aux situations plutôt que de trop provoquer sa destinée. Ainsi, avant Caron (1983), il semble que les implications du mariage soient trop grandes pour qu'une femme, l'héroïne en l'occurrence, prenne activement part à la décision.

C'est sous l'angle du refus d'une quelconque dépendance à l'égard des hommes que les réflexions plus négatives à l'égard du mariage surviennent. Thérèse Cardinal (1983) et Hélène Valois (1994) paraissent réfractaires au mariage. Thérèse est veuve et, ayant perdu son mari et son fils dans des circonstances tragiques, elle ne veut plus dépendre de personne, surtout pas d'un homme, que ce soit économiquement, physiquement ou émotionnellement (P.C., 41, 59). Ainsi, les conseils récurrents de se remarier exaspèrent Thérèse qui n'en voit aucunement la nécessité (P.C., 190, 193, 231). À 25 ans, Hélène Valois n'est pas, pour sa part, ouvertement contre le mariage. Cependant, rien ne presse pour elle qui considère pouvoir subvenir à ses besoins matériels sans l'aide d'un homme : elle désire, en effet, acheter, seule, une maisonnette à la campagne (T.C., 27, 32, 40) et rejette le conseil de sa logeuse qui lui suggère fortement de se marier et de se faire faire de beaux enfants... (T.C., 26). Si le comportement de Thérèse Cardinal est historiquement plausible, - quoique, semble-t-il, peu répandu, - celui

d'Hélène Valois évoque, à plusieurs endroits dans le roman, à une réalité des années 1970, plutôt que la période de la Nouvelle-France. En fait, ces deux héroïnes se révèlent être un reflet de l'émancipation féminine ainsi que de la liberté de choix qui marque le dernier tiers du 20^e siècle.

L'observation de la thématique générale du mariage ne permet pas de tirer des conclusions convaincantes quant à une transformation dans les représentations des héroïnes au cours de la période étudiée. Les divers éléments observés, notamment les raisons d'acceptation du mariage, se moulent davantage à la réalité historique qu'à une influence certaine et précise du contexte social dans lequel écrivent les auteur(e)s. Cet état de fait est sans aucun doute conditionné par la période historique représentée, la Nouvelle-France, moment où la proportion de femmes non mariées est peu importante. Toutefois, les raisons liées au refus de se marier, notamment chez Thérèse Cardinal et, en partie, chez Marie Laflamme, ont pour leur part une résonance féministe bien contemporaine. Dans l'ensemble, il appert que malgré le fait que le consentement au mariage soit conditionné en totalité ou en partie par la normalisation et les conventions sociales, la notion de choix prend de l'importance selon une chronologie linéaire. En effet, c'est dans les romans publiés après 1981 que le choix personnel des héroïnes prend plus de place. À partir de ce moment, elles ont clairement une incidence sur le choix du mari. De plus, pour celles qui ne désirent pas se marier, cette possibilité semble devenir acceptable malgré tout, alors que pour les héroïnes issues des romans publiés en 1945, 1960 ou 1974, cette alternative était impensable : en fait, elle était totalement absente.

En somme, il existe une variation dans la perception générale du mariage, même si l'image proprement dite de celui-ci ne semble pas avoir, dans son ensemble, subi de transformations

majeures au cours de la période étudiée, du moins dans notre corpus. La différence la plus marquée réside dans la manière d'aborder la thématique du mariage. D'une part, Pierre Benoît et Robert de Rocquebrune présentent grosso modo un portrait du mariage en Nouvelle-France. D'autre part, Pierre Caron et Chrystine Brouillet proposent davantage une critique du mariage tel qu'il était pratiqué à cette époque. Par ailleurs, avec l'introduction de la notion de choix (versus la notion d'imposition), les interrelations entre les héroïnes et leur époux respectif se transforment graduellement et les éléments constitutifs des rapports de pouvoir tendent à se redéfinir.

Les relations avec le mari ou l'amant

À l'instar de certaines historiennes qui ont émis les bases conceptuelles de l'étude du genre¹⁴, plusieurs littéraires féministes ont étudié les rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Ainsi, Lucie Joubert, Isabelle Boisclair, Lori Saint-Martin et Patricia Smart font partie de celles qui ont questionné la production romanesque québécoise sur la représentation féminine. Bien qu'aucune d'entre elles ne se soit penchée sur le roman historique, certains éléments de leurs analyses respectives seront repris pour le compte de nos propres interprétations. Le postulat de départ est simple : « le statut de la femme est en soi déterminé par rapport aux hommes¹⁵ ». À première vue, les comportements des héroïnes qui constituent notre échantillon d'analyse se divisent en deux groupes : la soumission et l'émancipation.

Dans un premier temps, sous la thématique de la soumission, nous avons regroupé les héroïnes de Benoît (Martine), de Rocquebrune (Louise) et de Lebel (Marie-Josephite), bien que le rapport de soumission que ces dernières entretiennent à l'égard de leur mari diffère de l'une

¹⁴ Les travaux de l'historienne Joan Scott font figure de référence. Voir notamment Joan Scott, *Gender and the Politics of History*, Columbia University Press, 1988; Joan Scott, « Gender: une catégorie utile d'analyse », dans *Les Cahiers du Griffon. Le genre de l'histoire*, n° 37-38, 1988, p. 125-153.

¹⁵ Isabelle Boisclair, « Laure Clouet, femme de personne », dans Lucie Joubert et Annette Hayward (dir.), *La vieille fille, lecture d'un personnage*, p. 84.

à l'autre. Pour Martine, il s'agit d'une soumission se traduisant par le respect des valeurs catholiques et patriarcales qui conditionnent les règles de la vie conjugale : à l'instar des femmes des années 1940, Martine effectue ses tâches et prend soin de son homme et de sa famille en conservant une attitude avenante qui, dans son cas toutefois, se transformera en résignation. Ainsi, Martine ne sera pas tentée de se révolter contre les règles imposées aux femmes et accepte, et même transmet à ses filles, ce rôle de subalterne. Pour sa part, Louise de Normanville s'impose elle-même la subordination à un (son) mari. Par désir de protection, l'héroïne *choisit* de remettre toutes les tâches et les décisions concernant la seigneurie paternelle entre les mains de son époux, plutôt que de les assumer elle-même.

Malgré le fait que plusieurs éléments contenus dans la relation conjugale de Martine feront l'objet de contestation et de rejet par les féministes dans les années 1970, le caractère clairement subordonné des relations entre Martine et Louise et leurs époux respectifs semble leur convenir, et même procéder d'un choix dans le cas de la seconde. Par contre, les relations entre Marie-Josephte et son mari sont bien différentes, puisqu'elles sont marquées par la violence verbale et physique : « Dodier se leva, se dirigea vers elle en criant : 'soûlonne, menteuse', et du revers de sa grosse main d'habitant il renversa sa chaise. Marie-Josephte commença à pleurer. Il lui administra alors un coup de pied bien dans le bas du ventre » (A.L., 36-37). Ainsi, la relation entre Marie-Josephte Corriveau et son second époux (Louis Dodier) se caractérise par une soumission inscrite dans un rapport de pouvoir alors que l'héroïne ne peut même pas sortir de chez elle sans son mari (A.L., 34) et qu'elle vit dans la peur continuelle de se faire battre par celui-ci (A.L., 30, 48, 50). La violence domestique a longtemps été un tabou alors qu'elle «[était] vue comme un droit de l'homme¹⁶» sur sa femme; avec les années 1980, ce tabou s'effrite et l'aide aux femmes violentées s'organise.

¹⁶ Collectif Clio, *Histoire des femmes au Québec...*, p. 553.

Les représentations proposées par Andrée Lebel de la vie conjugale de Marie-Josephte semblent s'inscrire dans cette optique de déculpabilisation des victimes.

Dans un deuxième temps, la thématique de l'émancipation a retenu notre attention. L'élément dominant est l'autonomie d'action. Ainsi, Marie avait accepté d'épouser Guillaume en partie parce qu'elle pourrait conserver sa liberté de mouvement : « Guillaume ne vous retiendrait pas de force chez vous. Il vous permettrait d'aller et venir comme bon vous semble ; peu d'hommes comprendraient aussi bien que lui votre besoin d'indépendance. Et peu de femmes accepteraient de vivre seules la moitié de l'année » (C.B., 314-315). Nous ne possédons pas d'information sur la relation entre Thérèse et son défunt mari. Dans son refus de se remarier, toutefois, elle énonce clairement son indisposition à perdre son autonomie, sa liberté (de mouvement et de pensée) et à se compromettre émotionnellement (P.C., 59).

En abordant le personnage particulier de la « vieille fille » et dans le but d'en définir les éléments constitutifs, Isabelle Boisclair s'est penchée sur les diverses figures des personnages féminins en utilisant la « Loi du père » comme axe de comparaison¹⁷. Il en ressort qu'un personnage féminin peut être soit *objet*, auquel cas, son statut dans l'économie patriarcale sera hétéronome, soit *sujet* au statut autonome¹⁸. De cette manière, l'auteure met en relief la subordination des personnages féminins (et des femmes) par rapport à l'homme, qu'il soit leur père, leur mari ou même Dieu. Il en ressort en effet que la très grande majorité des personnages féminins se retrouvent sous la Loi du père. Cette dernière confine les femmes au statut d'instrument de l'homme et les limite au cercle domestique.

¹⁷ Isabelle Boisclair, « Laure Clouet, femme de personne », p. 84-91.

¹⁸ *Ibid.*, p. 85.

Il n'a pas été question ici d'analyser le statut précis de chacune des héroïnes, tel qu'Isabelle Boisclair l'effectue pour le personnage de Laure Clouet, mais plutôt d'observer dans le temps (du corpus) le statut général des héroïnes étudiées. Ainsi, entre Martine Juillet (1945) et Hélène Valois (1994), l'évolution statutaire est évidente et quasi linéaire: les héroïnes passent clairement du statut de « femme de » (hétéronome conjugal), au statut de « femme de personne¹⁹ » (autonome). En fait, il existe trois points de référence quant à cette transformation du statut des héroïnes. Tout d'abord, Martine Juillet représente l'épouse « instrument du mari » : elle ne possède rien, ni nom, ni argent, ni biens meubles et elle est restreinte à la sphère domestique. Quant au personnage de Jeanne, il fait figure de transition entre le statut hétéronome et le statut autonome, puisque tout en étant toujours « reine » du domaine domestique, elle a un pied dans l'espace *public* de par son rôle de guérisseuse. Finalement, étant clairement « femme de personne », Thérèse est une femme autonome financièrement qui possède sa propre boulangerie.

Après avoir observé l'attitude générale de l'héroïne à l'égard de son mari selon l'axe soumission-émancipation, il importe d'examiner plus en détail les relations physiques entre ces mêmes protagonistes : ces dernières se révèlent également des indicateurs intéressants quant à la redéfinition du rôle et de la place des femmes dans la société.

Lorsque l'on évoque la représentation des personnages féminins dans les romans historiques des deux dernières décennies, et à plus forte raison des quinze dernières années, la dimension de la liberté sexuelle vient immédiatement à l'esprit. Inspirés à la fois par des ouvrages historiques comme *La vie libertine en Nouvelle-France* de Robert-Lionel Séguin, mais aussi par la « libération sexuelle » des femmes dans les années 1970, les auteur(e)s ont les éléments

¹⁹ Nous reprenons ici l'expression qu'Isabelle Boisclair utilise pour le personnage de la « vieille fille » qui deviendra, sémantiquement, la célibataire. Nous conservons cette appellation puisqu'au regard des héroïnes de notre corpus, certaines veuves ont un comportement et une latitude que les auteur(e)s contemporain(e)s ont attribués au personnage de la vieille fille.

pour mettre en scène des héroïnes à la sexualité assumée. Toutefois, une étude plus approfondie montre que les représentations de la sexualité (ou ses allusions) ne sont pas aussi prépondérantes que l'on pourrait le croire. Ceci dit, sans parler d'emblée de sexualité, il existe tout de même une transformation dans les relations que l'on pourrait qualifier de physiques entre les héroïnes et leurs maris ou amants respectifs. D'une sensualité naïve (Martine) au désir charnel (Jeanne, Marie, Thérèse), anticipé ou consommé, en passant par de la tendresse affectée (Louise), les auteur(e)s ont exploré diverses facettes de la sexualité, conformément aux valeurs et mœurs acceptées par le lectorat auquel ils s'adressaient.

L'acte sexuel en lui-même, qu'il fasse partie de la description ou qu'il fasse seulement figure d'allusion, change de référent. En fait, dans l'œuvre de Pierre Benoît, la sexualité, ou génitalité, est assimilée et réduite à la reproduction : « - C'est la dernière fois que tu me donnes un petiot, lui assura Martine. À partir d'aujourd'hui, c'est chacun notre chemin, mon homme » (P.B., 155). Si chez Jeanne, les contacts intimes font partie de l'adaptation au mariage et à l'homme qui partage son lit, chez Marie et Thérèse, ils s'inscrivent dans la catégorie des plaisirs anticipés et/ou appréciés.

Jeanne Chatel : la transition vers le couple « moderne » (1974)

Publié en 1974, le roman de Suzanne Martel se trouve au centre de notre de corpus, tant pour sa position chronologique, que pour les éléments de représentations qu'il contient. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons choisi de le traiter à part et de mettre en relief deux aspects importants, soit l'évolution du sentiment amoureux dans le couple (et son importance) ainsi que l'affirmation d'un désir d'équilibre entre les époux.

Dans notre corpus, comme nous l'avons vu plus haut, l'amour romantique n'est pas un élément dominant dans l'acceptation d'un mariage. En fait, même dans la poursuite de la vie commune, au fil des années, le sentiment amoureux (ou son développement) apparaît davantage comme un supplément qu'un but à atteindre chez l'ensemble des héroïnes. Tant qu'il y a bonne entente, tout va pour le mieux, et sinon, que pouvons-nous y faire? Chez l'héroïne Jeanne Chatel, par contre, la recherche de ce sentiment amoureux, est intrinsèque à la découverte de son époux et essentielle à son bonheur ainsi qu'à la continuité de sa vie conjugale. Plus que les autres héroïnes du corpus, Jeanne désire aimer son mari, mais surtout être aimée de celui-ci. L'extrait suivant illustre bien le caractère évolutif de leur relation, mais fait également état des débuts difficiles du couple : « Alors, elle connaissait à peine le sieur de Rouville et l'étudiait avec méfiance. Maintenant, elle le connaît, elle l'aime et elle vole à son secours » (S.M., 222).

De plus, en s'attardant au vocabulaire utilisé notamment dans les dialogues, on découvre que les épithètes « seigneur » et « maître » reviennent très souvent lorsque la jeune femme aborde la personne de son mari (S.M., 68, 70, 79, 82, 83, 84, 112, 114). Toutefois, il est intéressant de le souligner, l'usage de ces titres d'autorité témoignant d'un rapport de pouvoir entre l'héroïne et son mari tend à diminuer à mesure que le récit progresse. Cette transformation de la perception de l'autre exprime le passage d'un caractère de soumission à une prise de position plus ferme et souveraine de la part de l'héroïne: « Avec un courage tout neuf, elle tint tête à l'autorité, elle qui avait été élevée dans la soumission » (S.M., 117).

Parallèlement au sentiment amoureux recherché par l'héroïne, nous retrouvons sous-jacent un désir d'équilibre dans le couple. Jeanne se désole de voir qu'en plus de son nom (Chatel)

qu'elle a perdu au profit du nom de son mari (Rouville)²⁰, elle n'est plus, depuis son mariage, qu'« un pâle reflet de son [époux] » (S.M., 200). En effet, chez son mari (et son entourage masculin), « la notion de la faible femme sans ressources est tenace » (S.M., 174), et ce malgré l'ingéniosité de l'héroïne. De ce constat découle le désir de reconnaissance de Jeanne. L'historienne Louise Toupin a abordé la typologie des féminismes et a montré comment, à côté d'un féminisme égalitaire, ou libéral, considérant les femmes comme des entités ayant « une individualité propre²¹ » et n'étant pas réduites à leurs fonctions familiales, un féminisme de la différence s'est aussi affirmé. Ce féminisme qui reçut aussi les appellations de « domestique », « maternel », et « familial », attribuait « aux femmes un rôle singulier à jouer tant dans la famille que dans la société²² ». Un tel principe d'égalité dans la différence semble clairement véhiculé dans l'œuvre de Martel. Ainsi, ce que l'héroïne désire, en accord avec un féminisme modéré (en opposition avec un féminisme radical) au début des années 1970, ce n'est ni une autonomie complète à l'égard de son mari ni le rejet des tâches dites féminines, mais bien que son mari la considère comme un être humain à part entière, et non plus telle une fragile poupée. Toutefois, au-delà de son consentement aux valeurs familiales, Jeanne vit une transformation au cours de ce récit. Elle devient déterminée à imposer sa personnalité et rejette son attitude jusque-là réservée : « ... plus jamais elle ne se contenterait de ce rôle effacé. Tant pis pour Simon et ses illusions astreignantes, au diable la timide épouse soumise et doucement transparente » (S.M., 200).

²⁰ Cet aspect de la perte du nom est intéressant car, en Nouvelle-France, les femmes conservent leur nom, du moins en théorie. Toutefois, en pratique, lorsque l'on fait référence à une femme mariée, la tendance est à l'identifier comme étant madame X, du nom de son époux. Malgré tout, pour les héroïnes du corpus, exception faite de l'héroïne de Chrystine Brouillet, toutes prendront (ou se verront imposer) le nom de leur mari : cet élément est davantage une transposition du 20^e siècle. Rappelons en effet, que ce n'est qu'au début des années 1990 que la femme mariée doit conserver son nom.

²¹ Louise Toupin, « Une histoire du féminisme est-elle possible? », *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, 1993, p. 25-51. Voir aussi, Louise Toupin, *Les courants de pensées féministes* (1998). p. 26.

²² *Idem.*

En somme, Jeanne Chatel illustre, à plusieurs égards, une mutation dans la perspective du couple et de la perception de la femme en tant que *pâle reflet* de l'homme (mari). De plus, la transformation qui s'effectue ne concerne pas seulement le comportement de l'héroïne : grâce à la détermination de Jeanne, son mari réussit à passer outre ses idées préconçues et à apprécier la singularité de sa seconde épouse : « Avec satisfaction, le seigneur ajoute : - Il me trouve bien adroit d'avoir déniché une femme comme toi. Je le suis, en effet » (S.M., 212). Qui plus est, à travers Jeanne, c'est l'image de la mystique féminine du milieu du 20^e siècle qui se trouve transposée à la Nouvelle-France. Ceci dit, avec l'héroïne de Suzanne Martel, on perçoit la transition entre la représentation que l'on pourrait qualifier de conservatrice de la femme mariée, qui se doit de faire de sa maison un foyer accueillant, tout en étant une mère comblée et une femme attentive au besoin de son mari, et l'image d'une femme mariée accomplie, heureuse et amoureuse. La conclusion du roman nous l'indique d'ailleurs explicitement : « [...] *je suis heureuse, épanouie, utile et il faut bien le dire... amoureuse* » (S.M., 253) [en italiques dans le texte].

La maternité, le rôle naturel de la femme

Tant dans la réalité que dans la fiction, le rôle de la mère prend le pas sur les rôles d'épouse et de femme; les figures de la mère et de la maternité se révèlent être un symbole patriotique longtemps utilisé, mais aussi une image de l'assujettissement des femmes pour les féministes. Dans le Québec contemporain, la maternité et le rôle de la femme en tant que mère de nombreux enfants se transforment et on assiste à une redéfinition du noyau familial. En effet, le mythe de la famille nombreuse est lentement déconstruit dans les représentations, pour faire place à un nombre réduit d'enfants.

Hétérogénéité dans les représentations de la maternité et de la famille

La représentation de la famille est un élément important dans l'ensemble de la littérature canadienne-française et québécoise. Mais si, au niveau historique, le discours valorisant la famille nombreuse est présent dès le 19^e siècle et que l'expression « la revanche des berceaux » apparaît autour de 1918²³, la famille nombreuse, pourtant une réalité sociale, tarde à se faire sentir dans la littérature. Ainsi, dès la publication des premiers romans canadiens-français, les familles représentées sont généralement composées d'un, deux ou trois enfants²⁴. D'après Denise Lemieux, la famille nombreuse est minoritaire, voire absente, de la littérature jusqu'à la fin du premier quart du 20^e siècle, exception faite de la littérature du terroir et de la réflexion issue des milieux nationalistes, où elle est alors omniprésente²⁵. La famille nombreuse canadienne-française est donc assimilée à la ruralité. Il faut attendre la publication du roman *Au pied de la pente douce* (1944) de Roger Lemelin et de *Bonheur d'occasion* (1945) de Gabrielle Roy pour voir apparaître la famille nombreuse en ville. Par contre, si dans un contexte littéraire rural, la famille nombreuse se révèle pendant longtemps un élément positif dans la vie des protagonistes et pour le Québec, l'illustration de celle-ci dans une réalité urbaine permet aux auteur(e)s de rendre compte de la précarité des conditions de vie, des problèmes sanitaires et de la mortalité infantile²⁶.

Le corpus à l'étude permet d'analyser la représentation générale de la famille selon trois sous-ensembles, soit la famille nucléaire (dite traditionnelle), la famille recomposée et la famille monoparentale.

²³ Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie...*, p. 65.

²⁴ *Ibid.*, p. 61.

²⁵ *Ibid.*, p. 64.

²⁶ *Ibid.*, p. 72.

Si les familles de Martine et de Louise représentent la famille nucléaire type regroupant les parents biologiques ainsi que les enfants, la famille recomposée a aussi été une réalité historique en Nouvelle-France, comme pour les siècles suivants; cette réalité familiale et sociale n'est donc pas un phénomène de la fin du 20^e siècle. Toutefois, ce sont les raisons de cette recomposition qui diffèrent d'aujourd'hui. La mort d'un des époux entraînait autrefois le remariage du conjoint survivant : la veuve pour des raisons de subsistance essentiellement, le veuf, pour prendre soin des enfants et s'acquitter des corvées domestiques²⁷. Les héroïnes Jeanne Chatel et Marie-Josephte Corriveau jouent respectivement les rôles de deuxième femme et de veuve remariée. Finalement, deux héroïnes représentent la famille monoparentale. Type de famille peu répandu en Nouvelle-France, cette classe est grandissante dans le Québec contemporain. Ainsi, Marie Laflamme (1992) et Thérèse Cardinal (1983) élèveront seules leurs filles, de manière définitive ou temporaire, et devront, par le fait même, subvenir seules aux besoins de la famille.

Ce tableau succinct n'est guère révélateur d'une possible transformation dans la représentation de la mère, de la maternité et de la famille. L'observation de la composition familiale, en matière d'enfants notamment, nous en apprend davantage quant à la perception de la maternité et, par le fait même, du rôle de la mère.

Encore en 1933, l'abbé Groulx clame que chez les « anciens Canadiens », en vantant le courage et le patriotisme des colons de la Nouvelle-France, « la règle, dans les ménages qui se respect[aient], [était] de se rendre à la première douzaine d'enfants, de dépasser souvent la seconde...²⁸ ». De prime abord, il faut rectifier les faits : si le mythe de la famille nombreuse tel qu'évoqué par Groulx pose comme « normale » les familles comptant 10-12 enfants et

²⁷ Josette Brun, *Le veuvage en Nouvelle-France : genre, dynamique familiale et stratégies de survie dans deux villes coloniales du XVIII^e siècle*, thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 2000. p.18.

²⁸ Citation tirée de Denise Lemieux. *Une culture de la nostalgie...* p. 65.

plus, la réalité historique se situe davantage autour de 5 enfants²⁹. Par ailleurs, concernant la fécondité dans le Québec contemporain, le récent ouvrage de Danielle Gauvreau, Diane Gervais et Peter Gossage, *La fécondité des Québécoise 1870-1970. D'une exception à l'autre* (2007), démontre une sensible diminution du nombre moyen d'enfants au cours du 20^e siècle. Toutefois, il appert que ce déclin fut amorcé dès la fin du XIX^e siècle. Ainsi, selon le recensement de 1971, les femmes de plus de 80 ans en 1971, et ayant donc mis au monde leurs enfants au cours des décennies 1900, 1910 et 1920, ont eu en moyenne 5,10 enfants ; les femmes ayant entre 65 et 69 ans en ont eu 4,01 et celles âgées entre 45 et 49 ans, toujours en 1971, ont eu 3,82 enfants. Ces dernières ont donné naissance à leur progéniture au cours des décennies 1940 et 1960 inclusivement³⁰. Si on prolonge l'observation, la moyenne d'enfants par femme se situe autour de 3,07 en 1965 et poursuit sa chute jusqu'à atteindre 1,89 en 1989. À ce moment, « les familles de trois marmots sont vues comme de grosses familles³¹ ».

Grosso modo, la baisse de la fécondité des héroïnes du corpus suit une courbe similaire à celle observée chez les Québécoises. Ainsi, la composition de la famille représentée par notre corpus, comme l'ensemble de la littérature québécoise, ne corrobore pas le lyrisme de Groulx, les héroïnes ayant plutôt un nombre restreint d'enfants. Louise (1960), Marie-Josephte (1981), Thérèse (1983) et Marie (1992) ont à elles quatre une moyenne de 1,75 enfants, en tenant compte de l'enfant décédé de Thérèse et de la fille adoptive de Marie. Toutefois, la famille nombreuse de la Nouvelle-France n'est pas complètement absente du corpus. Deux héroïnes, Martine (1945) et Jeanne (1974) se feront les représentantes de ces mères aux grossesses nombreuses. Elles seront toutefois plus près de la réalité historique que des mythiques qui ont

²⁹ « Le quotient obtenu en divisant le nombre de naissances légitimes par le nombre de mariage, pour toute la période 1647-1715, est de 5,0. Au XVII^e siècle, Henripin trouve pour l'ensemble des familles complètes et incomplètes, une moyenne de 5,6 ». Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Montréal, Boréal compact, c1988, p. 111.

³⁰ Voir Danielle Gauvreau, Diane Gervais et Peter Gossage, *La fécondité des Québécoise 1870-1970. D'une exception à l'autre*. Montréal, Boréal, 2007, p. 144-145.

³¹ Collectif Cléo *Histoire des femmes au Québec*... p. 540.

longtemps été véhiculés. Ainsi, Martine aura une dizaine de grossesses, et huit de ses enfants verront leur premier anniversaire, alors que Jeanne, à la fin du roman, a un enfant biologique, en plus de s'occuper des deux enfants du « premier lit » de son mari. Dans une lettre à son amie, elle exprime explicitement son désir d'avoir une famille nombreuse :

« Ce serait prématuré d'annoncer que notre prochain fils se nommera Jocelyn et le troisième Thierry. »

Quand nous aurons une autre fille, elle sera baptisée Marie, en ton honneur.

« Et les suivantes Marguerite, Anne et Geneviève. Ah! j'ai du pain sur la planche » (S.M., 253)³².

Il semble donc que le mythe des familles nombreuses soit un aspect socio-historique qui n'a eu que peu d'influence sur la représentation littéraire consacrée à la Nouvelle-France, à l'instar de la littérature québécoise en général. Toutefois, il faut nuancer cette affirmation : même dans les récits plus récents, comme *Nouvelle-France* de Chrystine Brouillet, certains personnages féminins secondaires ont une famille où le nombre d'enfants est plutôt élevé. Ainsi, les familles nombreuses ne sont pas totalement occultées du discours romanesque. Mais une question surgit : pourquoi présenter une héroïne à la progéniture réduite, et mettre en bas-relief des familles nombreuses? De prime abord, surtout en considérant le caractère non-conformiste de l'œuvre de Brouillet, il y a là une dimension critique à ne pas oublier. Comment une femme devant s'occuper d'une ribambelle d'enfants pourrait-elle avoir le temps de s'émanciper? De plus, avec l'affirmation du féminisme et de la notion de choix, notamment par rapport à la maternité, l'on peut supposer que la mise en scène d'une héroïne mère de famille nombreuse n'est pas, à partir des décennies 1970-1980, une proposition des plus alléchantes pour le lectorat qui aurait du mal à s'identifier au personnage...

Par ailleurs, un fait demeure marquant quant à la progéniture des héroïnes : la prédominance de la descendance féminine, exception faite de l'œuvre de Pierre Benoît où les fils sont plus

³² Les onillemts et la nhrase en italique sont de l'auteure Suzanne Martel.

nombreux et ont plus d'incidence sur le récit que les filles. Louise de Normanville et Thérèse ont chacune une fille, Marie-Josephte Corriveau a, pour sa part deux fillettes (en plus d'un fils), ce qui est conforme à la réalité du personnage historique. Marie a une fille (adoptive), alors que Jeanne a une fillette et espère en avoir plusieurs autres. Même si cet aspect ne constitue pas un élément important de notre démonstration, notamment parce que la représentation de la relation mère (héroïne)-fille n'est pas étoffée dans les romans à l'étude, il n'en demeure pas moins que cette prépondérance féminine est notable. Il est difficile d'interpréter adéquatement cet élément pour chacun des romanciers de notre corpus. Toutefois, puisque cette dominance est effective tant chez les auteurs masculins que féminins, posons l'hypothèse qu'ils ont été influencés par le féminisme, mais surtout par la perception que la naissance et la survie d'une nouvelle nation passe par les femmes.

En outre, la façon de vivre l'expérience de la maternité semble différente chez les auteur(e)s du corpus. L'amour inconditionnel, la protection, par exemple, caractérisent la relation que chacune des héroïnes entretient à l'égard de sa progéniture. Toutefois, certains éléments apparaissent, se précisent ou se transforment avec le temps. Traditionnellement, on a imputé à la femme, à la mère en fait, la responsabilité de la domesticité et de l'assistance au mari³³. La mère est également garante de l'éducation générale des enfants, surtout de celle des filles. Mais encore plus, la mère canadienne-française sera gardienne de la foi catholique. Présent dès la Nouvelle-France, cet élément sera consolidé au 19^e siècle³⁴ et repris par les clérico-nationalistes du 20^e siècle³⁵. Chez Martine Juillet, le rôle de transmission n'en n'est pas clairement un, il est implicite. Ici, l'héroïne ne transmet ni un métier, ni des valeurs précises,

³³ Denise Lemieux, *Les petits innocents : l'enfance en Nouvelle-France*, Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1985, p. 62.

³⁴ Voir notamment le texte de Christine Hudon, « Des dames chrétiennes. La spiritualité des catholiques québécoises au XIXe siècle », *RHAF*, 49, 2 (automne 1995), p. 169-194.

³⁵ Susan Mann Trofimenkoff, « Les femmes dans l'œuvre de Groulx », *RHAF*, vol.32, n° 3 (décembre 1978), p. 385-405.

si ce n'est le respect de sa condition et la subordination au destin. Elle reproduit le modèle qu'on lui a inculqué et, tel un cycle prédéterminé, elle s'assure que ses filles le reproduiront :

Ce qu'elle regrettait en réalité, ce n'était pas les périls et la misère, mais les transports de la jeunesse, les compensations que le Ciel accorde à la femme devenue épouse et mère. Aujourd'hui, sa petite Catherine allait s'engager sur le même sentier et Martine n'eut pas été vraiment une mère si son cœur ne s'était serré un peu devant cette perspective (P.B., 195).

Pour sa part, l'auteure Suzanne Martel impute à la mère, à son héroïne Jeanne Chatel donc, un rôle clairement pédagogique : « En pédagogue consciencieuse, elle explique aux enfants la belle ruse de la mère perdrix » (S.M., 132). À l'instar des héroïnes Thérèse et Marie, Jeanne est représentée comme un vecteur de transmission du savoir. Chez l'héroïne de Martel, il s'agit d'un savoir du quotidien, de la compréhension de la nature; pour Marie Laflamme, il s'agit de transmettre des connaissances liées à son métier de guérisseuse, métier légué par sa mère. Finalement, l'éducation donnée par Thérèse à sa fille Marie-Eve comprend l'apprentissage d'un métier, celui de boulangère mais, plus important encore, de valeurs anachroniquement féministes où l'importance de l'autonomie féminine domine.

Le respect de la norme traditionnelle : Martine Juillet (1945)

Nous avons tous un rôle à jouer dans sa survivance [la colonie]. Je soigne les plaies du corps. Un jour, vous aurez votre part, vous aussi, lorsque vous deviendrez la mère d'une de ces familles qui devront peupler l'île (P.B., 32).

Sans jamais la remettre en question, Martine empruntera la voie déjà tracée par sa bienfaitrice Marguerite Bourgeoys. Globalement, Martine Juillet répond aux normes de l'idéologie de conservation encore en vigueur dans les années 1940. Bien que l'image de la Nouvelle-France qui émane de l'œuvre de Pierre Benoît ne soit pas idyllique, la manière dont l'auteur (re)présente son héroïne féminine semble fortement influencée par les éléments du clérico-nationalisme, surtout en matière de maternité. Par ailleurs, Denise Lemieux, qui s'est

également penchée sur cette œuvre, affirme que, davantage que ses collègues et prédécesseurs, « l'auteur tente d'humaniser la mère de famille nombreuse du passé », plutôt que de parfaire l'image de la mythique mère de la nation, « mais n'échappe pas toujours aux clichés³⁶ ». Englobés dans ce rôle patriotique que défendait notamment Lionel Groulx, deux aspects dominant la représentation de la maternité chez Benoît : les grossesses à répétitions et le sacrifice de la mère.

Sans doute inspiré par Ringuet dans *Trente Arpents* (1938), où les naissances se succèdent au fil des ans, se collant quasiment à l'enchaînement des saisons³⁷, Pierre Benoît illustre le cycle de la vie familiale dans les premières décennies de Ville-Marie. Ainsi, Martine Juillet est heureuse de voir naître ses premiers rejetons, mais ressent rapidement une lassitude, voire un poids, alors que la maternité et les soins portés aux enfants semblent devenir sa seule occupation :

À compter de cette année de 1663, les naissances ne devaient plus étonner personne dans l'entourage des Guillaumin. Martine était tenue si bien occupée de la marmite au ber qu'elle n'eut plus le temps de s'alarmer des dangers courus par le Nivernais ni même des iroquois embusqués à la faveur du clair de lune sous les fenêtres de Ville-Marie (P.B., p. 132).

En fait, la multiplication des grossesses, la perte de plusieurs nourrissons et la difficulté de la vie à Ville-Marie, finissent par décourager Martine. Malgré tout, celle-ci rejette le regret, la maternité comblant sa vie :

Les gouvernements pouvaient bien changer et le visage des choses s'altérer, ce qui comptaient vraiment après tout c'était le fruits de la vie, ces enfants qui assureraient la survivance du patrimoine séculaire sur le sol adoptif. [...]. En ce soir de juin, alors qu'elle sentait battre contre son cœur celui d'un neuvième héritier, elle n'avait plus de crainte ni de regret et son sort lui semblait enviable (P.B., 170-171).

Dans une perspective globale, Martine, avec son caractère soumis, accepte donc son rôle de mère d'une famille nombreuse. À travers cette représentation de la maternité, l'auteur intègre

³⁶ Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie...*, p. 73.

³⁷ *Idem.*

la notion de sacrifice qui se révèle importante. En effet, dans cette illustration de la vie familiale, ce n'est pas tant le nombre d'enfants qui retient l'attention, mais la succession de sacrifices que la mère-héroïne, Martine, devra concéder au destin, soit sa jeunesse, ses enfants, sa vitalité. En plus des trois enfants morts-nés ou décédés en très bas âge, son aîné, François-Xavier, se fera prêtre, Paul, le mouton noir de la famille, meurt noyé, en même temps que son époux, et son cadet, Nicolas, est tué à la guerre. Finalement, sa fille Josephite entre dans les ordres : à ce moment, l'héroïne affirme « [qu'elle] perd un autre enfant » (P.B., 218).

Dans le même ordre d'idées, Martine sacrifie sa vie de couple au profit de ses enfants :

D'un geste impulsif, elle saisit le petit Nicolas qu'elle apprêtait pour le coucher et le serra sur sa poitrine.

- Ah, toi au moins tu me restes! dit-elle à l'enfant étonné.

Elle ne remarqua pas la larme qui brillait au coin de l'œil du Nivernais. Lui aussi, il lui restait, mais toute la tendresse de Martine se déversait sur sa progéniture depuis des années, si bien qu'il n'en demeurait qu'une faible part pour ce pauvre homme voûté et bougon dont elle partageait la grise existence. Elle le menait aujourd'hui, avec une sorte d'affection ronchonante, sans se douter qu'il était également attristé de perdre Catherine et qu'il aurait voulu s'en consoler auprès de sa femme (P.B., 196).

Mais bien plus que les enfants eux-mêmes, c'est un conflit personnel entre Nicolas-père et Paul, le troisième fils du couple, qui accentue, au fil du temps la distance entre les époux. Devant la dureté du comportement paternel à l'égard de son fils rebelle, l'héroïne prend clairement le parti de son fils. De ce conflit de génération ressort la thématique de la transmission du bien paternel aux fils de la famille; passation qui ne peut s'opérer puisque l'aîné est dans les ordres et que le fils rebelle, épris de liberté, ne démontre aucun intérêt pour la terre ni pour son père. La confrontation est inévitable et persistante. Dans cette situation conflictuelle, l'héroïne n'a que très peu de pouvoir, si ce n'est de tenter de la tempérer. Le conflit lui est extérieur : elle est impuissante.

L'éclatement de la norme : Marie Laflamme (1992) et Thérèse Cardinal (1983)

Avec Thérèse Cardinal et Marie Laflamme, le traitement de la maternité et de la composition de la famille est aux antipodes de ce qui pouvait être véhiculé par les héroïnes de Pierre Benoît (Martine) ou même de Suzanne Martel (Jeanne). La maternité est toujours importante, mais selon des modalités et pour des raisons différentes. Les deux héroïnes contribuent à mettre en relief la monoparentalité, phénomène grandissant dans la société québécoise de la fin du 20^e siècle.

Dans le premier tome de la trilogie de Chrystine Brouillet (*Marie Laflamme*, 1991), l'héroïne, après s'être dite veuve d'un soldat sur le bateau qui l'amène en Nouvelle-France, adopte un poupon qui n'a aucun lien de parenté avec elle. Sur *L'Alouette*, Marie seconde sœur Blandine en soignant les malades. Elle aide une femme à accoucher, mais cette dernière décède en donnant la vie. Puisque le père de l'enfant est également mort de maladie sur le bateau, Marie, malgré quelques réticences, adopte finalement la fillette. Cette adoption est historiquement peu plausible, étant donné le jeune âge de Marie et le fait que l'héroïne ne soit pas vraiment veuve : « Votre fille... Si nous avions su que vous n'étiez pas veuve, vous n'auriez jamais pu adopter l'orpheline! Tout s'est fait trop vite, dans la hâte que nous avons de baptiser cette innocente » (C.B., 25).

Ceci dit, les héroïnes Marie et Thérèse représentent surtout, du point de vue de la maternité, la monoparentalité et les difficultés que ce statut entraîne dans le quotidien. Marie est contrainte de mettre sa fille adoptive chez une nourrice : d'abord parce qu'elle n'a pas de lait maternel pour la nourrir mais aussi parce que, pour assurer sa subsistance, elle travaille à l'Hôtel-Dieu de Québec où elle est logée et nourrie en retour de son travail auprès des malades. Ainsi, elle habite avec les sœurs, alors que sa fille demeure chez Émeline, sa

nourrice, qui loge dans une petite maison près du fleuve Saint-Laurent, à quelques heures de marche de la Haute-ville de Québec. Cette situation conditionnera d'ailleurs la jeune mère à vouloir quitter l'Hôtel-Dieu pour un emploi rémunéré en ville³⁸ : « Je veux vivre avec ma fille. Et je ne gagnais pas assez au couvent pour espérer m'établir un jour » (C.B., 280). Une fois devenue servante chez Nicolas Boissy, elle y demeurera, malgré les incidents, « parce qu'il paie bien » (C.B., 134, 166) et qu'elle désire pouvoir s'acheter une maison pour récupérer sa fille et avoir une échoppe pour soigner les malades. En effet, Marie, en plus d'être une mère monoparentale, donc sans pourvoyeur masculin, doit vivre séparée de sa fille, ce qui n'est pas sans lui déplaire : « Elle ne supporte aucune remarque sur son absence auprès de Noémie. Elle se sentait coupable de ne pas aller régulièrement la voir, mais elle n'avait guère le temps. Tant qu'elle servirait chez Boissy, elle ne pourrait pas la chérir. Il fallait qu'elle ait sa propre maison » (C.B., 256). D'autre part, à la fin du roman, après que Marie ait consenti à se (re)marier, l'héroïne et sa fillette sont réunies, et peuvent alors former une famille. À ce moment, la jeune mère doute parfois de ses capacités maternelles :

Marie était contente des compliments de la nourrice. Les premiers temps, elle avait eu si peur de ne pas savoir s'occuper de Noémie qu'elle avait failli la ramener à Émeline. C'était la nécessité de prouver aux habitants qu'elle savait y faire avec les enfants qui l'en avait empêchée (C.B., 323).

Si Chrystine Brouillet met en premier plan le rejet de la conformité et met de l'avant des valeurs bien contemporaines et féministes dans le traitement de plusieurs aspects de la vie de son héroïne, la maternité est (encore) un pôle important de la définition de l'héroïne. En effet, malgré un style résolument moderne, Marie est fortement marquée par le classique *instinct maternel*.

Thérèse connaît également les difficultés d'être une mère sans le soutien financier d'un homme. Tout d'abord, devant les difficultés de la vie à Ville-Marie dans les années 1663, elle

³⁸ Le départ de la jeune femme de l'hôpital était une question de temps puisqu'elle ne recevait aucune redevance néquenaire pour son travail. Finalement, un événement particulier le précipitera.

quitte sa terre d'accueil pour s'établir à Québec, qu'elle juge plus sécuritaire pour sa fillette, Marie-Eve (P.C.,197). Comme chez Marie Laflamme, les difficultés socio-économiques de la monoparentalité conditionnent une partie importante de la description de cette situation familiale particulière. Après son installation à Québec, elle sera servante chez le gouverneur, puis propriétaire de sa boulangerie.

* * *

De la mère, pilier du noyau familial dit traditionnel, à l'épouse plus ou moins autonome à l'intérieur d'une sphère privée élargie, les représentations des femmes évoluent tranquillement dans les romans historiques ayant pour toile de fond la Nouvelle-France au cours des années 1945 à 1995, mais tout en demeurant généralement dans l'univers domestique. Les représentations tirées du corpus illustrent la lente transformation de l'identité féminine alors que les héroïnes de la fin de la période ne sont plus confinées à la définition « d'épouse de ».

D'après l'idéologie de conservation qui domine le Québec de la fin du 19^e siècle et du 20^e siècle jusque dans les années 1960, « ce n'est que dans la maternité que la femme peut trouver son épanouissement et remplir sa mission sublime. C'est Dieu lui-même qui lui a fixé ce rôle 'de toute éternité'³⁹ ». Par contre, à l'instar des femmes dans la société québécoise, cet épanouissement orienté sur l'unique fonction maternelle ne convient plus aux héroïnes des romans historiques de la fin de la période étudiée. Comme nous le verrons, sans occulter les fonctions de mère et d'épouse, elles voudront avoir une participation sociale, et par le fait même économique.

³⁹ Mona-Josée Gagnon, *Les femmes vues par le Québec...*, p. 20.

Le personnage de la veuve permettra aux auteur(e)s de romans historiques d'introduire à leur récit des héroïnes « sans homme » historiquement plausibles à plusieurs égards, malgré l'ardent désir d'autonomie qui les habite . Impliquant à la fois une redéfinition du rôle de l'héroïne par rapport au couple et des limitations liées à la maternité, le personnage de la veuve ouvre, par contre, la voie à une nouvelle dimension capitale dans les représentations de personnages féminins, soit le domaine public.

Chapitre 3

Veuve et « femme de personne » : une mise en scène de la femme favorisée?

La femme, à l'époque de la Nouvelle-France, recevait une meilleure éducation de base que les garçons (ou du moins le taux d'analphabétisme était-il plus faible chez les femmes que chez les hommes¹); la femme savait se montrer ingénieuse dans le commerce et possédait indéniablement une liberté d'action plus grande que ses contemporaines de la France et de la Nouvelle-Angleterre, c'est pourquoi on a dit à son sujet qu'elle était « favorisée² ». C'est du moins ce qu'ont tenté de mettre de l'avant les historiennes se penchant sur la Nouvelle-France dans les années 1970 et au début des années 1980. Si aujourd'hui plusieurs nuances ont été apportées à cette interprétation, cette impression de « femme favorisée » en Nouvelle-France n'en demeure pas moins bien présente.

Qui était donc cette femme favorisée et qui l'incarnait à son mieux? La paysanne, la bourgeoise, la commerçante, la noble? Mais, surtout, était-elle mariée? En regard des représentations contenues dans notre corpus, il appert que la femme véritablement favorisée a été mariée, mais est maintenant veuve.

Historiquement, le statut de veuve avait des implications importantes puisqu'il laissait entrevoir une brèche dans l'ordre patriarcal établi. Josette Brun souligne d'ailleurs la peur, ou du moins le profond malaise qu'inspirait ce statut :

Le pouvoir conféré aux femmes par le statut de veuve, s'il est perçu comme étant nécessaire, crée néanmoins un malaise dans une société où le système de transmissions des biens vise à garder la propriété entre les mains des hommes.

¹ Voir notamment Allan Greer, *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France*, Montréal, Boréal, 1998, p. 86-87.

² Voir Jan Noel, « New France : Les femmes favorisées », *Atlantis*, 6, 2 (1981), p. 81-98.

[...]. On craint en effet que les femmes ne dépassent, par frivolité ou par goût du pouvoir et de liberté, l'esprit des nouveaux droits qu'on leur accorde³.

Ainsi, la femme sans homme, l'épouse sans mari, la veuve, donc, pouvait se révéler une femme à la liberté d'action accentuée. Qu'en est-il de sa représentation littéraire? Par l'étude de la représentation du mariage et de la maternité, il nous a déjà été possible d'observer une transformation, à travers le temps, dans le traitement des thématiques féminines ainsi que dans les rôles inculqués aux héroïnes, et, par extension, aux femmes. En introduisant le personnage de la veuve en tant qu'héroïne, les dispositions permettant à la fois de nourrir la mystique de la femme favorisée et de servir la cause de l'autonomisation des femmes étaient mises de l'avant. Ce nouveau personnage permet en quelque sorte un décentrage par rapport au noyau familial; la dimension du travail monnayable et extérieur devient un aspect essentiel pour compléter la représentation de l'héroïne *moderne*.

Dans ce troisième et ultime chapitre, nous aborderons comment la redéfinition du statut des femmes dans le Québec des années 1970 et 1980 a eu une incidence sur le discours romanesque. Dans un premier temps, nous nous attarderons au personnage de la veuve, à ses implications narratives et historiques. En deuxième lieu, toujours par le filtre du personnage de la veuve, nous observerons les changements s'effectuant autour de la contribution sociale des héroïnes qui se conjuguent autour d'une certaine appropriation de la sphère publique.

La veuve : un exemple d'autonomie

L'apparition de la veuve comme personnage important dans les récits littéraires n'est pas un phénomène propre au 20^e siècle. Déjà au 19^e siècle, la mise en scène du personnage de la

³ Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIIIe siècle*, Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2006, p. 49-50.

veuve se révélait indispensable pour les romanciers ou les romancières qui désiraient proposer une héroïne autonome qui soit acceptable socialement⁴. Dans le contexte des romans historiques, ce personnage semble avoir permis à certain(e)s auteur(e)s de proposer un protagoniste féminin en quête de liberté qui soit historiquement plausible.

Les représentations de la veuve dans le corpus

Dans le premier chapitre, nous avons soulevé la place importante occupée par le personnage de la veuve dans notre corpus. En effet, six héroïnes sur sept seront veuves à un moment ou à un autre du récit. Toutefois, le référent de la veuve n'est pas la même dans chacun des romans. D'emblée, nous pouvons établir deux groupes : les « vieilles » veuves (qui ont plus de trente ans) et les « jeunes » veuves. Ce choix d'un âge médian (30 ans) pour établir nos deux ensembles s'est imposé « naturellement », étant donné la composition de notre échantillon. De plus, dans une perspective historique, ce choix nous est apparu cohérent du fait que, dépassé cet âge, le remariage des veuves était beaucoup moins fréquent⁵.

Par choix, nous ne nous sommes que très peu attardée au groupe des « vieilles » veuves auquel appartiennent les héroïnes Martine Juillet et Louise de Normanville. Ces dernières deviennent veuves après de longues années de mariage et leur veuvage n'apparaît pas, en soi, comme un ressort dramatique ni un élément chargé de sens dans le cadre du récit et des valeurs qui y sont véhiculées. Le cas de Louise n'apporte d'ailleurs que très peu d'éléments d'analyse, d'autant plus qu'elle devient veuve presque à la fin du récit. Par contre, le cas de Martine est plus intéressant à étudier puisqu'il fait ressortir une certaine dualité intrinsèque à cette héroïne : passivité (soumission)/action. Globalement, la mort de l'époux signifie la fin

⁴ Voir le texte de Maïr Verthuy, « La chrysalide ou la lente et douloureuse transformation de la vieille fille en célibataire », dans Lucie Joubert et Annette Hayward, dir., *La vieille fille, lecture d'un personnage*, p. 35-47.

⁵ Le remariage est effectif dans 80% des cas dans la vingtaine, alors que ce pourcentage diminue sous la barre des 60% dans la trentaine. Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France...*, p. 37. Voir aussi les tableaux 10 et 11, p.108-109.

de l'ordre domestique établi. Pour Martine, c'est son monde masculin qui s'écroule en peu de temps : un mari et deux fils trouvent la mort dans des circonstances tragiques. L'abattement est, on peut s'en douter, la première réaction de l'héroïne (P.B., 248-250). Toutefois, en même temps que son mari meurt son fils, Paul, père d'un jeune enfant. Cette tragédie laisse dans le désarroi le plus total Marie des Bois, la femme de Paul et bru de Martine. Ceci force d'ailleurs l'héroïne de Pierre Benoît à s'accrocher à la vie et à reprendre contact avec la réalité quotidienne : elle doit, en mémoire de son fils chéri, prendre son soin de son petit-fils et de sa bru. L'extrait suivant illustre cette renaissance, alors que la veuve Guillaumin reprend le contrôle de sa vie et de sa maisonnée :

Martine la regarda avec étonnement, arrachée pour un instant aux évocations funèbres de l'endroit. À son tour, elle sentait se dresser en elle l'entêtement obstiné de sa race.

- Moi vivante, dit-elle, ni ma bru ni mon petit-fils ne manqueront de rien. La maison et la terre m'appartiennent à cette heure. Vot' place est chez moi, Marie des Bois, avec le souvenir de mon gars. La porte est tout grand'ouverte. Je vous attends demain matin, avec le petiot (P.B., 252-253).

De prime abord, ce passage détonne par rapport à l'ensemble du comportement de l'héroïne présenté dans l'œuvre de Benoît. En effet, Martine est plutôt soumise et ne prend pas de décision. Cet extrait, ainsi que les événements qui lui font suite, peut être abordé en deux temps. D'une part, il s'agit d'une (re)prise de contrôle, une reprise de liberté (de choix) de l'héroïne, du moins en opposition avec un assujettissement qui la caractérisait comme femme mariée. Si la réaction de Martine par rapport à la famille de son fils ne devrait pas surprendre outre mesure, il en est tout autrement dans ce cas précis. De son vivant, jamais le mari de Martine n'aurait permis à Marie des Bois de s'installer dans la maison familiale puisque la jeune femme est amérindienne. En insistant pour l'héberger, Martine coupe un lien de soumission important avec son passé de femme mariée, osant (enfin) contredire l'interdiction de son époux. Si là s'arrête « l'émancipation » de l'héroïne Martine Juillet, il est évident que cette reprise du contrôle de l'héroïne sur sa maisonnée est la résultante directe de ce nouveau

veuvage. D'autre part, en regard des valeurs véhiculées dans le roman de Pierre Benoît, cet extrait abonde dans le sens général et consolide la thématique de l'exaltation des valeurs familiales et maternelles. En fait, Martine se définit entièrement par son rôle de mère.

Du côté des « jeunes » veuves, le veuvage (effectif, feint ou figuré) constitue l'« état civique » dominant de trois héroïnes. En effet, Thérèse Cardinal, Marie Laflamme et Hélène Valois incarnent, dans la totalité ou dans une partie importante du récit, ce personnage. Thérèse Cardinal est veuve tout au long du roman dont elle est la protagoniste, alors que celui-ci s'étend sur plus de trente ans (1663-1696). Pour sa part, Marie Laflamme est en fait une « fausse veuve » puisque, même si elle se dit veuve de soldat français (Simon Perrot) lors de son voyage vers la Nouvelle-France, l'héroïne est toujours légalement mariée à un riche et cruel armateur nantais de qui elle cherche à se cacher⁶. Toutefois, pour répondre à la pression sociale et s'assurer un avenir à la hauteur de ses ambitions, elle épouse Guillaume Laviolette aux trois-quarts du récit. Hélène n'est pas une veuve, ni vraie, ni fausse : bien qu'elle se dise mariée à un marchand de la métropole qui doit venir la rejoindre, elle est en fait encore célibataire... ou plutôt, puisqu'elle a passé le cap des vingt-cinq ans, une « vieille fille ». Cette héroïne se retrouve donc entre deux eaux. Si, d'une part, elle est véritablement une vieille fille, d'autre part, elle est « officiellement » mariée. C'est d'ailleurs cet aspect qui nous empêche de l'étudier entièrement comme célibataire. Les représentations qui sont faites d'elle et, surtout, les perceptions que les autres personnages ont de cette héroïne, sont en effet plus proches de la veuve que de la célibataire. Étant donné certaines similitudes entre cette héroïne et celles appartenant clairement à la catégorie des veuves, nous nous sommes donc permis d'y inclure l'héroïne de Thérèse Cloutier. Celle-ci est, somme toute, une femme sans homme à qui l'on confère une liberté d'action s'apparentant à celle de la veuve. Nous la considérons

⁶ Voir le premier tome de la trilogie : Chrystine Brouillet, *Marie Laflamme*, Montréal, Flammarion, 1991.

donc comme une veuve par « association ». Au-delà de la nature, véritable ou non, du statut de veuve de ces trois héroïnes, on peut repérer chez elles certains éléments dominants dont la beauté en est la pierre angulaire.

Bien que l'analyse de la caractérisation physique ait été abordée au chapitre un, il convient ici d'approfondir l'exercice pour tenter de voir s'il existe une manière particulière de représenter la veuve dans le discours romanesque. En effet, nous croyons que le personnage de la veuve fait l'objet d'un traitement spécial.

Pour bien mesurer les implications de la représentation physique de la veuve dans notre corpus, nous nous sommes attardée à un autre personnage féminin singulier qui a déjà fait l'objet de recherches approfondies, soit la « vieille fille ». Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur les conclusions des divers articles issus de l'ouvrage collectif dirigé par Lucie Joubert et Annette Hayward⁷, et consacré exclusivement à la représentation littéraire de la vieille fille. Il existe plusieurs points de comparaison entre la représentation de la vieille fille dans la littérature québécoise et celle faite de la veuve dans notre corpus. Ce que l'on constate rapidement à la suite de cette comparaison est que malgré certaines similitudes dans les éléments de caractérisation, l'on relève en même temps des différences significatives dans la manière de les représenter.

Tout d'abord, les trois veuves sur lesquelles nous avons choisi de nous attarder sont, somme toute, décrites comme étant très belles et sensuelles :

Lorsqu'ils arrivèrent ainsi à la hauteur des deux dignitaires, elle [Hélène] dirigea machinalement vers lui son limpide regard vert émeraude langoureusement assombri par de longs cils arqués qui lui faisaient le plus magnifique des écrins. Ce nez aux ailes diaphanes, ces lèvres sensuelles, ce

⁷ Lucie Joubert et Annette Hayward, dir., *La vieille fille, lecture d'un personnage*, Montréal, Triptyque, 2000. 181 p.

visage de déesse couronné de la soie de ses cheveux aux chauds reflets cuivrés achevèrent de subjuguier Alexandre de Prouville (T.C., 95).

En comparaison, la vieille fille est généralement décrite comme étant peu attirante et sèche. Selon Lucie Joubert, certains auteurs (parce qu'il s'agit surtout d'auteurs masculins) vont conforter les stéréotypes de la laideur, faisant de la vieille fille un personnage de folklore : « Tante Rose cuisine, et elle souffle très fort avec une haleine qui sent le vinaigre plus vinaigre que le vinaigre. [Elle] a les cheveux noirs et le visage pâle, avec sur le nez une petite verrue où elle met de la poudre jaune⁸ ». On remarque aisément ici que la caractérisation physique joue un rôle important, à la fois pour le personnage de la (jeune) veuve et pour celui de la vieille fille. Toutefois, la manière de l'utiliser par les auteur(e)s ainsi que ses implications directes dans les représentations sont antinomiques chez ces deux personnages. Alors que, toujours selon Joubert, chez certains auteurs, l'aspect repoussant de la vieille fille est à la fois conditionnel et tributaire de ce statut⁹, la beauté des veuves de notre corpus est le miroir d'un caractère fonceur et d'une attitude assurée. Cette comparaison avec le personnage de la vieille fille nous permet d'établir ici un lien cohérent entre la perception positive à l'égard de l'héroïne et la caractérisation physique. Qui plus est, pour les héroïnes de notre corpus, la beauté est la pierre angulaire d'une perception positive de ces dernières.

Par ailleurs, la jeunesse est également un élément important dans la représentation de ces veuves héroïnes. Marie (20 ans) et Hélène (25 ans) sont effectivement jeunes et le temps du récit restreint (moins de 2 ans) ne remet pas en cause cette jeunesse. Dans le cas de Thérèse (26 ans), c'est davantage la pérennité de sa beauté au fil du temps qui est à considérer. En effet, l'auteur de *Vadeboncoeur* souligne qu'à près de trente ans, ainsi qu'à quarante et même cinquante ans, Thérèse est toujours aussi belle. Caron laisse même sous-entendre qu'il en est

⁸ André Langevin, *Une chaîne dans le parc* (1974). Extrait cité dans Lucie Joubert et Annette Hayward (dir.), *La vieille fille...*, p. 165.

⁹ Lucie Joubert, « La vieille fille devant ses juges : angle de perception et généricité », dans Lucie Joubert et Annette Hayward, dir., *La vieille fille...*, p. 166.

ainsi parce que la vie, sans le carcan du mariage et la succession de grossesses, lui a été plus clémente : « La quarantaine avancée n'entamait en rien sa beauté. C'était son avantage sur les autres femmes, fatiguées par les tâches de mère et d'épouse parce qu'elles les enduraient mal dans leur cœur et dans l'âme » (P.C., 193). En comparaison, la jeunesse de la vieille fille semble toujours occultée et les auteurs des deux sexes, peut-être par malaise, se sont contentés de représenter ce personnage à partir de la maturité¹⁰.

D'autre part, avec leur démarche et leur personnalité assurées, les veuves de notre corpus ne sont pas seulement belles, elles sont également sensuelles. Ainsi représentée, la veuve se fait alors tentatrice, objet du désir masculin : Marie, Thérèse et Hélène le deviennent, qu'elles le veuillent ou non. Et c'est par le mariage qu'elles perdront de leur dangerosité :

Pourquoi, se dit l'ecclésiastique, pourquoi celle-ci ne se marie-t-elle pas? Il lui déplaisait souverainement de voir une femme si désirable, et, il le savait, si désirée, vivre en célibataire et en liberté parmi les paroissiens aux sens déjà bien assez aiguisés, sans même l'aiguillon supplémentaire de la constante présence du danger et des rudesses de la nature. La voyant de près, malgré lui il était troublé par la féminité provocante de la jeune femme. Il se hâta de paraître réfléchir, puis dit :

- Pierrot? Je crois bien qu'il était avec les autres, derrière Marion. Ils sont partis par là-bas.

- Merci!

Elle tourna le dos et s'en fut en courant.

Charles Lemoyne la suivit du regard. L'abbé Souart hocha la tête. Ce qu'il lisait sur le visage du marchand n'était guère catholique : « Décidément, se dit-il, il faut marier cette Thérèse » (P.C. 62).

Le ton utilisé par les auteurs pour aborder le personnage de la veuve ainsi que ses privilèges par rapport aux autres femmes est généralement positif. Bien entendu, certains aspects de la vie de ces héroïnes dérangent. Pour Thérèse, comme le démontre l'extrait précédent, c'est surtout sa sensualité et l'effet qu'elle provoque chez les hommes qui lui attirent des doléances, notamment de la part de l'abbé Souart. Du côté de Marie, ce sont ses déplacements incessants

¹⁰ Lucie Joubert, « La vieille fille devant ses juges ... », p. 172.

chez les habitants ainsi que ses visites *inconvenantes* à un ami qui provoquent la critique (C.B., 312) ; ici aussi les reproches ont comme point de départ un membre de l'Église, en l'occurrence Mgr de Laval. De la part des concitoyens de ces héroïnes, les reproches sont plus discrets : on envie parfois cette relative liberté de mouvement accordée à l'héroïne veuve, mais sans plus. Dans les romans de notre corpus, la veuve est donc perçue plutôt favorablement, d'autant plus que par leurs occupations respectives (boulangère et guérisseuse), Thérèse et Marie contribuent au mieux-être des autres habitants. Ainsi, alors que le personnage de la vieille fille est généralement représenté de manière peu enviable, comme l'illustration de la non-normalité, de l'échec d'un parcours féminin, le personnage de la veuve ouvre des nouvelles possibilités aux protagonistes féminins.

Il nous apparaissait pertinent, notamment dans le but d'exposer les implications du choix du personnage de la veuve comme héroïne, de présenter cette comparaison avec le personnage de la « vieille fille ». D'emblée, il existe une différence majeure entre la veuve et la vieille fille : la première a déjà été mariée, alors que la seconde ne l'a pas été. Cette affirmation peut paraître simpliste, mais, en fait, elle renferme toute la symbolique rattachée à ces personnages et influence sans aucun doute la représentation que les auteur(e)s en font. Le point de départ est fort simple : bien que toutes deux « sans homme », la veuve s'inscrit dans l'ordre patriarcal, puisqu'elle est « femme de », du moins elle l'a été, alors que la vieille fille a « choisi » de se soustraire à la norme, même si, dans les représentations littéraires de ce personnage, l'on insinue souvent « qu'elle n'a pas su trouver¹¹ ».

Cette comparaison entre les personnages de la veuve et de la « vieille fille » nous permet aussi de mettre en perspective l'évolution dans la représentation de personnages féminins que l'on

¹¹Lucie Joubert, « La vieille fille devant ses juges ... », p. 9.

pourrait qualifier d'atypiques. Notre corpus ne nous permet pas d'établir un tableau convaincant de la transformation chronologique du personnage de la veuve, puisqu'il n'occupe pas une place équivalente et comparable pour l'ensemble des romans à l'étude : dans les romans historiques publiés avant 1981, seul *Martine Juillet, fille du roi* (1945) présente par le biais de son héroïne, un personnage de veuve de manière assez détaillée. Il faut par la suite attendre la publication de *Vadeboncoeur* (1983) pour retrouver une protagoniste veuve représentée de façon étayée. Nous jugeons que cet écart, trop long, ne nous permet pas de tirer des conclusions qui soient généralisables.

Les conclusions de certaines études littéraires, notamment les textes de Lucie Joubert et Maïr Verthuy, nous ont aidé à mieux saisir les implications socio-littéraires du personnage de la veuve. Tout d'abord, il faut souligner que, malgré les différences significatives entre la représentation de la veuve et celle de la vieille fille, nous voyons une certaine concordance dans la transformation de ces personnages.

Dans la littérature française, Maïr Verthuy¹² remarque que dès les années 1880 les héroïnes, surtout chez les auteurs féminins, doivent devenir veuves avant d'acquérir une liberté d'action légitime. Ainsi, « [le] recours au veuvage pour faire circuler une femme dans divers milieux auxquels une jeune fille ou une jeune femme 'seule' accéderait difficilement est une stratégie narrative que l'on retrouve sous diverses formes chez Colette, Christiane Rochefort, Hélène Parmelin et sans doute d'autres encore¹³ ». Toutefois, dès le début du 20^e siècle, le personnage de la « vieille fille » a sa place dans la littérature québécoise et, sans surprise, subit une transformation au cours des décennies. En fait, sa mutation devient plus remarquable à partir du milieu du 20^e siècle, alors que « la femme non mariée, qui 'n'a pas su trouver', disparaît

¹² Maïr Verthuy, « La chrysalide ou la lente et douloureuse transformation de la vieille fille en célibataire », p. 35-47.

¹³ *Ibid.*, p. 39-40.

peu à peu de nos paysages littéraires pour faire place à la célibataire, libre et autonome¹⁴ ». Le constat par rapport au personnage de la veuve, du moins dans notre corpus, est bien différent. En effet, alors que le personnage de la vieille fille disparaît tranquillement, celui de la veuve devient plus présent. Ce fait est sans doute dû, faut-il le rappeler, aux limitations qu'impose le roman historique. En effet, bien qu'influencés, comme nous avons jusqu'à maintenant pu le constater, par leur contexte socio-culturel propre, les auteur(e)s doivent se soumettre à un respect de la représentativité historique de la période qu'ils ont choisi d'illustrer. Ainsi, en désirant mettre en scène un récit de fiction historiquement plausible, ils doivent choisir un statut vraisemblable pour leur héroïne respective. À cet égard, le veuvage était sans contredit le meilleur choix.

En somme, alors que dans la littérature québécoise le personnage de la vieille fille a longtemps servi à illustrer le ridicule, ou du moins l'incongruité de la condition de la femme non mariée, le personnage de la veuve, surtout si cette dernière est (relativement) jeune, semble plutôt servir de transmetteur pour illustrer l'autonomisation des femmes dans la société.

Thérèse Cardinal : un modèle d'indépendance (1983)

Selon la littéraire Lucie Joubert, il existe une différence significative dans la manière de représenter le personnage de la vieille fille selon le sexe de l'auteur(e). De manière synthétique, il en ressort que les auteurs masculins *décrivent* la vieille fille, encouragent les stéréotypes, alors que les auteurs féminins la *racontent*, « s'insinuent dans le personnage¹⁵ ». Pour ce qui est de notre corpus, ce n'est pas tant le sexe de l'auteur qui semble influencer de manière significative la profondeur de la représentation, mais plutôt le temps du récit ainsi

¹⁴ Lucie Joubert, « La vieille fille devant ses juges ... », p. 169.

¹⁵ *Ibid.*, p.165.

que la fonction même du statut de la veuve dont les auteur(e)s font usage. Ainsi, pour Marie et Hélène, il est clair que l'« état » de veuvage est temporaire. Par contre, chez Thérèse Cardinal, il s'agit d'une réalité permanente, d'un choix de vie. L'auteur Pierre Caron ira, au fil du récit, au-delà de la description de surface et proposera, de manière implicite, une réflexion concernant le veuvage définitif, ou plutôt, le célibat féminin.

Reprenant à la fois les constituants historiques associés à la veuve sous l'Ancien Régime et les éléments de revendications féministes en vogue dans les années 1970 au Québec, la représentation de l'héroïne de Pierre Caron s'articule autour de trois éléments : l'indépendance d'esprit, la liberté d'action et le refus de s'abandonner émotionnellement à un homme.

Tout d'abord, c'est la liberté d'esprit qui conditionne les actions de la jolie veuve. Thérèse est loin d'être une veuve recluse. Elle participe à la vie *sociale* de Ville-Marie, puis de Québec, et ne se gêne pas pour dire ce qu'elle pense. En fait, la veuve Cardinal est reconnue pour son franc-parler et son comportement quelque peu contestataire :

[Elle] rejetait toute soumission complaisante envers les autorités, qu'elle tenait ouvertement responsables de telles tragédies. C'était en elle le sang des LeCoq, une superbe qu'elle tenait de son père, avec une force singulière que les hommes, en général, admiraient et n'osaient provoquer et qui lui faisait relever la tête dans une société étranglée de toutes parts, que ce fût par la nature, le danger ou les conventions. Son franc-parler à l'encontre de l'administration religieuse ou laïque, qu'elle fustigeait dès qu'elle y constatait la moindre incurie, lui valait une réputation d'insoumise (P.C., 41-42).

Le caractère rebelle de l'héroïne se remarque également dans des petits gestes anodins. Thérèse accorde peu d'importance au regard et au jugement que les autres peuvent porter sur elle, de même qu'elle est peu friande des conventions. Ainsi, même lorsque vient le temps de se vêtir et d'être vue en public, ses préférences personnelles l'emportent sur la prescription de la *bonne* société : « La mode était au noir pour les femmes dès qu'elles sortaient dans la rue.

Thérèse, qui préférait les couleurs, couronna ses épaules d'une crémone rouge vif comme un défi » (P.C., 29).

D'autre part, les revendications publiques de Thérèse sont rarement orientées uniquement vers ses aspirations personnelles. Par exemple, elle condamne la déficience de la sécurité des colons à Ville-Marie, mais la condition féminine ne sera jamais ouvertement son cheval de bataille, contrairement à l'héroïne de Chrystine Brouillet, Marie. Ainsi, Thérèse *revendique* autant pour la collectivité des colons qu'elle rejette, pour elle-même, les prédispositions de l'on impose aux femmes (231). Concrètement, Thérèse ne demande pas le droit à l'autonomie et à l'indépendance, elle le prend. Au fil des années, elle se permet même une critique sociale :

- Oh! Mais tu n'y es pas, ma fille, non, là tu n'y est pas du tout! Que crois-tu? Avant sa venue [Intendant Talon¹⁶], les femmes d'ici avaient d'autres missions que de faire des enfants et de garder la maison. Elles avaient le temps de réfléchir – même tout haut! – et celui de participer à l'organisation de notre société. Maintenant... celles qui n'ont pas encore d'enfant sont montrés du doigt et passent leurs journées à lessiver le linge des autres ou à besogner dans la fabrication de tissus et de vêtements! (P.C., 231).

Cette critique acerbe de la transformation de la société de la Nouvelle-France depuis l'arrivée de l'héroïne en 1653 remet sur le tapis la fameuse thèse des « femmes favorisées ». En fait, ce simple paragraphe met en lumière le caractère passager de ce présumé avantage. Globalement, l'historiographie retient que, pour le 17^e siècle, étant donné notamment la simplicité des institutions encore embryonnaires en Nouvelle-France, les femmes, à l'instar de l'ensemble des colons, ont pu bénéficier d'une plus grande latitude à l'égard des règles, en comparaison des paysans français¹⁷. À cette perception d'une conjoncture favorable pour les femmes dans les débuts de la Nouvelle-France, l'auteur a greffé plusieurs aspects de la revendication féministe des années 1960 et 1970 : le droit de parole publique, le contrôle des

¹⁶ L'Intendant Jean Talon sera en poste en Nouvelle-France de 1665 à 1668, puis de nouveau de 1670 et 1672.

¹⁷ Voir notamment l'article de Micheline Dumont, « Les femmes étaient-elles favorisées? », *Atlantis*, 8, 1 (1982), p. 122.

naissances, le rejet du mariage et d'une quelconque soumission à un homme, ainsi qu'une participation active à l'organisation sociale. Tous ces aspects font partie, à divers degrés, de la représentation de son héroïne à un moment ou à un autre du roman historique.

Par ailleurs, la liberté d'action imputée à Thérèse est incontestable et explicite : la liberté avec laquelle l'héroïne va et vient dans la ville, faisant fi des commentaires désobligeants, d'ailleurs peu nombreux, ainsi que sa migration vers Québec, pour fuir les dangers et les douloureux souvenirs de la vie à Montréal, en sont de bons exemples. Le point majeur de cette liberté d'action prend toutefois forme à travers sa relation charnelle avec des hommes. En effet, Thérèse a des amants. Il y a tout d'abord Thomas, un jeune matelot français. Cette relation, qui est la plus détaillée, dure quelques mois. Leurs ébats se voulaient, en quelque sorte, une « déclaration de vie » pour Thérèse :

Vivre : Thérèse voulait vivre malgré l'étranglement des angoisses et les drames qui se succédaient. Elle aspirait à l'épanouissement de la sensualité, même si la volupté et le simple plaisir étaient réprouvés par la morale rigide qui étouffait la petite communauté coloniale (P.C., 58).

L'héroïne de Caron ne pratiquera donc pas l'abstinence qu'aurait dû lui dicter son état de veuve¹⁸. Un tel comportement est très peu surprenant. Aspect quasi emblématique de la revendication féministe des années 1970, la liberté sexuelle était, pour les femmes, l'illustration même du contrôle total de leur être, de leur esprit, de leur corps... Ainsi, le contexte de production général de ce roman s'inscrit dans cette période de libération sexuelle prônée par les féministes des années 1970. Au début des années 1980, si elle n'est pas d'emblée acceptée par tous, cette libération sexuelle est du moins une réalité. Il faut aussi se rappeler l'image souvent frivole et libertine qu'inspire la Nouvelle-France. En 1974, l'historien Robert-Lionel Séguin publie *La vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle*¹⁹,

¹⁸ Josette Brun mentionne d'ailleurs que l'on demande à la veuve de demeurer vertueuse, alors que l'on accepte certains écarts chez le veuf. Josette Brun, *Vie et mort du couple en Nouvelle-France...*, p. 42-43, 50-52 et 56.

¹⁹ Robert-Lionel Séguin, *La vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle*, Montréal, Leméac, 1972, 571 p.

ouvrage auquel fait d'ailleurs référence l'auteur de *Vadeboncoeur* dans ses remerciements, prouvant du même coup qu'il s'inspire de l'historiographie récente de la Nouvelle-France.

Ainsi, chez Thérèse Cardinal, la sexualité est assumée de manière non équivoque. Cet élément fait même partie intégrante de la personnalité autonome et indépendante de l'héroïne, qui fait montre d'une autonomie d'esprit, d'action et financière et qui, de surcroît, contrôle son corps et ses émotions. La veuve Cardinal, loin d'être une « sainte », est une femme de « ses temps », soit la Nouvelle-France et le Québec des années 1970-1980. *Libertine* par moment, elle sait, à l'instar de ses contemporains, profiter de la vie; libérée sexuellement, elle est l'incarnation de la femme (féministe) en contrôle d'elle-même.

Ceci dit, ce n'est pas tant les ébats charnels en soi qui sont significatifs, mais bien la dimension émotionnelle et psychologique qui les accompagne. En effet, si Thérèse s'autorise les plaisirs charnels, une certaine complicité et quelques minuscules élans de tendresse, elle s'interdit vivement le sentiment amoureux :

Il répondit à sa caresse en la pressant davantage contre lui. Ils demeurèrent ainsi enchevêtrés un moment. Puis, fermement Thérèse se dégagea. Elle se dirigea vers la commode, saisit une brosse et, avec brusquerie, démêla sa chevelure noire qui lui tombait jusqu'aux reins. Elle pensait : 'Je ne l'aime pas. Non!' Comme pour se défendre de ses sentiments, elle accentuait la violence de ses regrets (P.C., 59).

Tout au long de sa vie, la veuve Cardinal refusera de s'abandonner à l'amour d'un homme, de se remarier : « Toujours indépendante, elle ne s'accordait jamais tout à fait aux vues qu'avait ou que pourrait avoir un homme. Elle ne voulait ni s'embarrasser d'intrigues ni adapter sa vie à celle de quelqu'un d'autre en dehors de sa fille – encore poussait-elle celle-ci à la même indépendance (P.C., 193) ». Par contre, avec le temps, ce leitmotiv engendre sur la vie de l'héroïne des implications lourdes de conséquences. Une fois son héroïne arrivée à la maturité, l'auteur Pierre Caron va d'ailleurs exploiter la thématique du regret :

À près de cinquante ans, elle estimait avoir raté sa vie. Son père lui avait recommandé l'indépendance. Il lui avait caché que, au bout, elle trouverait la solitude. Et la solitude, c'était le néant [...].

Combien d'hommes y avait-il eut dans sa vie? Ou plutôt dans son lit? Des amants, des amours; des passions, des passades. Des petits bonheurs, des pauvres plaisirs souvent renouvelés, souvent brisés. Rien que des pluriels, pas de singulier.

Même si Pierre Gagné avait voulu la retenir quand elle avait décidé de partir pour Québec, elle ne l'aurait pas écouté. Elle en était certaine. Elle avait eu tort, elle le comprenait maintenant. Avec Pierre auraient cessé la dérive, la solitude. [...]. Le désir de vouloir vivre toujours plus intensément (ou de s'en donner l'illusion) ne serait pas venu user le bonheur quotidien. Elle n'avait plus l'impression d'être utile, à qui ou à quoi que ce soit. Elle se considérait comme une vieille bête et aurait voulu s'étendre dans un coin et se laisser mourir (P.C., 320).

À propos de cet extrait et de celui qui précède, deux pistes d'analyse s'ouvrent. Dans un premier temps, on pourrait les lire comme une critique implicite de l'auteur envers ces femmes qui refusent la vie avec un homme, par besoin et désir de liberté et d'autonomie. Dans un deuxième temps, il s'agit davantage d'une réflexion ouverte sur le sujet. En effet, ici l'auteur Pierre Caron semble questionner la justesse des sacrifices engendrés par les choix de vie de l'héroïne, choix conditionnés par son besoin d'autonomie mais sans aller jusqu'à proposer de réponse définitive. Bien que les deux perspectives ne soient pas totalement exclusives, la seconde demeure à nos yeux la plus probable. Est-ce qu'un profond désir d'indépendance (et de protection) justifie un tel renoncement à l'amour, au mariage? Est-ce que, au bout du compte, ce jeu en valait la chandelle? Au-delà de ce questionnement, l'auteur met également en lumière la solitude de cette femme célibataire, de cette « femme de personne » :

Pierre Gagné était revenu de la mort et elle l'avait quitté pour s'en aller vivre à Québec. Parfois, elle regrettait ce départ. Il lui arrivait même souvent de découvrir au fond d'elle-même une solitude vaste comme ce Nouveau-Monde où elle se cherchait. Québec, certes, lui avait apporté la paix, mais la paix ne lui avait pas fourni le bonheur (P.C., 193).

Joubert relève également un « constat d'échec chez les femmes célibataires au seuil de la maturité²⁰ ». Toutefois, si ce constat d'échec est directement lié à la solitude et à l'échec d'une vie amoureuse chez Thérèse, pour certaines vieilles filles, notamment chez l'héroïne de Madeleine Ferron (« La maladie » dans *Cœur de sucre*, 1966), il « va de pair avec le regret obscur de ne pas avoir d'enfants²¹ ». Par contre, pour le personnage de la « vieille fille », l'ennui se révèle être un élément important de son quotidien²².

Le personnage de Thérèse Cardinal est complexe, du moins en ce qui a trait à notre problématique. La construction de l'identité et des actions de cette héroïne répond aux influences de l'historiographie en vogue à la fin des années 1970 et au début de la décennie suivante, ainsi qu'à toute la mouvance sociale de cette période. En fait, Thérèse incarne à la fois la « femme favorisée » décrite entre autres par l'historienne Jan Noel²³, mais aussi la femme revendicatrice et indépendante des années 1970.

Au regard de ce que nous venons d'exposer, on remarque qu'il existe, dans la représentation romanesque, une différence fondamentale entre le statut de veuve et celui de la vieille fille. En effet, l'état de la vieille fille l'exclut des constituants mêmes de l'identité féminine : le mariage, la pierre angulaire de l'ordre social, et la maternité, la fonction sociale première attribuée aux femmes jusqu'à la seconde vague du féminisme. L'utilisation du personnage de la veuve dans un récit permet deux choses : la mise en scène de femmes sans attache masculine et socialement acceptées ainsi que la représentation d'une incursion de femmes, d'origine modeste, dans la sphère publique.

²⁰ Lucie Joubert, « La vieille fille devant ses juges ... », p. 161.

²¹ *Ibid.*, p. 161.

²² *Ibid.*, p. 158.

²³ Jan Noel, « New France : Les femmes favorisées », *Atlantis*, 6, 2 (1981), p. 81-98.

L'incursion des femmes dans la sphère publique : une transformation dans la contribution sociale

Entre 1940 et 1970, l'entrée, d'abord modeste, puis massive des femmes sur le marché du travail est sans doute l'un des éléments marquants de la redéfinition du rôle des femmes dans la société québécoise, et de la redéfinition sociale en général. Il faut voir dans cette appropriation de la sphère publique par les femmes davantage qu'une dynamique économique : Francine Barry mentionne que « l'évolution du travail de la femme peut être comprise comme une manifestation de l'évolution des idéologies au Québec²⁴ ». Depuis la propagande religieuse et syndicale en faveur du maintien des femmes au foyer, en passant par une attitude d'acceptation conditionnelle jusqu'à l'acceptation inconditionnelle du travail des femmes, et surtout des femmes mariées, les perceptions sociales ont suivi une lente évolution. Il faut attendre la Commission Bird, en 1967, pour que s'amorce une perceptible réorientation des conceptions morales et religieuses du travail féminin vers un cadre de référence orienté sur les aspects social et professionnel : cet événement se révèle donc un point tournant dans l'histoire des femmes au Québec en permettant d'aborder la problématique du travail sans l'ombre de l'idéologie traditionnelle²⁵.

Ainsi, la valeur des femmes ne tient plus seulement à leur capacité de mettre au monde et d'élever de futurs Canadiens français ou Québécois. À la faveur du mouvement féministe, leur participation à la construction de cette société nouvelle délaisse en partie la sphère privée pour s'imposer davantage dans la sphère publique. C'est à travers le personnage de la veuve que cette transformation trouve son apogée, dans les représentations des héroïnes de notre corpus.

²⁴ Francine Barry, *Le travail de la femme au Québec, l'évolution de 1940 à 1970*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1977, p. 62.

²⁵ *Ibid.*, p. 57.

La contribution sociale des femmes québécoises (et par le fait même, des héroïnes) change. Elle évolue d'une contribution démographique et liée au travail domestique quotidien vers une contribution reconnue et monnayée. Les auteur(e)s étudié(e)s projettent ces changements à travers le personnage de la veuve : celle-ci incarne l'incursion des femmes dans la sphère publique.

Le réseau social des héroïnes

Avant d'aborder directement la contribution sociale des héroïnes, il est pertinent de s'attarder à la constitution de leur réseau social propre. En effet, cet élément est un indicateur intéressant pour évaluer, d'une part, la *place* que l'on concède à l'héroïne (et par conséquent aux femmes) dans la société, mais, d'autre part, son *rôle* à l'intérieur de celle-ci.

Dans les romans les plus anciens de notre corpus, les héroïnes évoluent dans un réseau plutôt fermé. En effet, Martine et Marie-Josephite, ainsi que Louise et Jeanne, oeuvrent presque exclusivement dans la sphère domestique et privée.

Chez Martine, il s'agit d'un réseau social concentré sur le noyau familial. En effet, exception faite de sa relation avec Marguerite Bourgeoys qui joue à la fois le rôle d'amie, de confidente, mais surtout de guide spirituel, le cercle de fréquentations de Martine est inexistant en dehors de sa famille. Les interactions sociales de l'héroïne sont tributaires de relations des autres membres de la famille avec l'extérieur : les amis ou connaissances de son mari (Mathurin, Maisonneuve), le prétendant, puis l'époux, de sa fille aînée, la nouvelle épouse de son fils (Marie des Bois), etc. Le notaire, qui s'introduit ponctuellement et brièvement dans le récit, est le seul personnage extérieur à la vie familiale de Martine à entrer en relation avec

l'héroïne et uniquement avec elle. Ainsi, si on s'attarde à analyser le réseau social de l'héroïne de Benoît, il est évident que, dans le roman de Benoît (1945), la place et le rôle de la femme sont entièrement orientés vers la famille.

Dans sa composition, le réseau social de l'héroïne d'André Lebel ressemble énormément au réseau proposé par Benoît. Par contre, pour Marie-Josephte, ce repli est présenté comme un confinement et sert l'objectif de dénonciation de la violence conjugale que porte le roman. Ainsi les véritables relations de l'héroïne se résument à son (second) mari, leur engagé, ses parents, ses enfants. Pour le reste, il s'agit de brefs contacts (les danses et fêtes au village auxquelles elle participe durant son premier veuvage) desquels résulteront d'ailleurs les médisances.

Les cas de Louise de Normanville et de Jeanne Chatel sont un peu différents. Celles-ci gravitent sans contredit à l'intérieur de réseaux restreints, même si, contrairement à Martine ou même Marie-Josephte, chez qui les relations sociales se limitaient aux membres de la famille, ces héroïnes entrent en contact de manière régulière avec un nombre plus important de personnes. Faisant partie de la noblesse coloniale, Louise a à son service bon nombre de personnes. De plus, puisque la bonne fortune de la Seigneurie est assurée par le commerce des fourrures, plusieurs intermédiaires circulent sur ses terres. Malgré tout, l'héroïne a très peu de contacts directs avec ces intervenants qui interagissent davantage avec son mari. Même si l'héroïne est le discret bras-droit de celui-ci dans les opérations commerciales, c'est surtout avec les employés qu'elle a des contacts. Jeanne, de son côté, habite une *seigneurie* en développement au milieu de la forêt. C'est incontestablement ses aptitudes à soigner et sa débrouillardise qui lui permettent d'élargir un tant soit peu le nombre de ses interactions, qui sont presque exclusivement extérieures à son noyau familial.

En bref, Jeanne et Louise se retrouvent en quelque sorte à cheval entre un réseau essentiellement fermé et un réseau totalement ouvert. Ces observations suggèrent que l'éloignement géographique des héroïnes favorise leur isolement et limite leurs interactions sociales. Jeanne est à cet égard une exception. Elle a de multiples possibilités de rencontres sociales parce qu'elle dispose d'un savoir peu commun, celui de guérir, dans le milieu isolé où elle vit.

Globalement, pour ces héroïnes issues de romans historiques publiés avant les années 1980 (1981 pour Marie-Joséphite Corriveau), le réseau social est, à défaut d'être complètement fermé, plutôt restreint et fortement lié au noyau familial. Par ailleurs, l'élargissement du réseau social des héroïnes est en corrélation directe avec leur statut civil. Dans notre corpus, les héroïnes mariées ont en effet un champ de fréquentations beaucoup plus restreint que celui des héroïnes devenues veuves.

La plus grande liberté de mouvement des héroïnes, en particulier des veuves, a une influence certaine, du moins dans les romans étudiés, sur l'agrandissement du réseau social. Comme nous l'avons vu précédemment, Marie Laflamme, Thérèse Cardinal et Hélène Valois possèdent un champ de fréquentation plus vaste que leurs consœurs. Leurs interrelations peuvent être regroupées sous deux appellations : personnelles et professionnelles.

Outre le fait que le réseau social de ces trois héroïnes soit incontestablement plus étoffé que celui d'autres héroïnes du corpus, une caractéristique importante ressort : il est davantage masculin. En effet, notamment à travers les interrelations que nous avons identifiées comme « professionnelles », ces trois femmes côtoient des hommes dans une proportion beaucoup

plus grande que les autres héroïnes du corpus. Il s'agit d'hommes « ordinaires », et de malades, dans le cas de Marie. En tant que boulangère (Thérèse) ou guérisseuse (Marie), le réseau social respectif de ces protagonistes n'est pas exclusivement masculin, mais la proportion d'hommes n'appartenant pas à la famille est tout de même notable. Le cas d'Hélène est encore plus probant. Exceptée son amie Agnès rencontrée sur le bateau qui la mène à Québec, Hélène côtoie très peu de femmes. Par son métier de clerc, elle est entourée d'hommes, dont les personnages historiques Alexandre de Prouville²⁶, l'intendant Jean Talon et le gouverneur Courcelle²⁷.

L'insertion des personnages historiques dans ces fictions littéraires n'est pas une chose exceptionnelle en soi, encore moins dans le cas de romans historiques. Dans la majorité des cas, ces personnages d'Histoire jouent un rôle passif²⁸. Cependant, dans les romans de Pierre Caron, Chrystine Brouillet et Thérèse Cloutier, ils ont une participation active à la « matrice actancielle²⁹ ». Encore plus qu'un sceau d'authenticité à la fiction à laquelle ils sont intégrés, ces personnages d'Histoire semblent garants de l'importance des héroïnes dans leur récit respectif, et surtout de la grandeur de leurs actes. Ainsi, Marie doit se dresser contre Mgr de Laval pour parvenir à ses fins, alors que Thérèse est sous la protection de Jean Talon et qu'Hélène se voit confier le poste enviable de secrétaire personnelle d'Alexandre de Prouville (T.C., 110), lequel est par ailleurs amoureux de l'héroïne. Outre le cas de Mgr de Laval qui se présente comme un opposant au personnage de Marie, les personnages d'Histoire agissent généralement comme adjuvants des héroïnes de notre corpus et semblent même sanctionner leur non-conformisme. Remarquons finalement que l'usage qui est fait du personnage

²⁶ Alexandre de Prouville, marquis de Tracy, arriva en Nouvelle-France en 1665 en tant que lieutenant-général des armées française en Amérique du Nord.

²⁷ Daniel de Rémy de Courcelle a été gouverneur de la Nouvelle-France de 1665 à 1672.

²⁸ Ils peuvent alors être *évoqués*, *nommés* ou être *figurants*. En établissant l'indexation des rôles, Simard dénombre un total de 1257 rôles passifs (72,66 %) pour 473 rôles actifs. Voir Louise Simard. Voir Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois : ses rôles actoriel, actantiel et axiologique*, thèse de doctorat (études françaises), Université de Sherbrooke, 1996, p. 113-115.

²⁹ L'expression est de Louise Simard. Voir Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois...*, p. 272.

d'Histoire dans notre corpus correspond à l'orientation de l'ensemble de la production de romans historiques québécois : il est généralement « de sexe masculin et de race blanche, très majoritairement francophone, détenant un pouvoir religieux, militaire ou administratif³⁰ ».

La contribution « traditionnelle » : la sphère privée

Il nous faut être prudente en utilisant ici une terminologie liée à la théorie des deux sphères (sphère privée et sphère publique) pour analyser un contexte faisant référence à la Nouvelle-France. En effet, cette stricte séparation genrée des domaines d'influence et d'actions se cristallise surtout au 19^e siècle avec la révolution industrielle. Jan Noel affirme d'ailleurs que les femmes en Nouvelle-France ne sont pas confinées à la sphère privée et domestique puisque cette sphère n'existe pas comme telle à cette époque³¹. Toutefois, Josette Brun nuance cette conclusion en soulignant que la distribution genrée des rôles au sein de l'unité familiale et de la société tout entière est bien réelle sous l'Ancien Régime français et en Nouvelle-France³². En effet, même en Nouvelle-France, les tâches connaissent une distribution sexualisée. La femme assumait les travaux domestiques, mais veillait aussi à la culture du potager. L'entretien des petits animaux faisait également partie de son domaine de compétence. Ces tâches se révélaient essentielles à la survie familiale. Également, lorsque le besoin s'en faisait sentir, la femme prêtait main-forte à son mari dans les travaux de la terre³³. L'homme et la femme avaient donc chacun leur sphère de compétence, même si celles-ci n'étaient parfaitement étanches.

Le cas de Martine Juillet est particulier et met en lumière l'influence du contexte de production sur la représentation littéraire. Nicolas Guillaumin, mari de Martine et patriarche

³⁰ Louise Simard. Voir Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois...*, p. 271.

³¹ Jan Noel, « New France : Les femmes favorisées », p. 81.

³² Josette Brun, *Vie et mort du couple...*, p. 5.

³³ *Ibid.*, p. 14.

de la famille, s'est vu concéder un lopin de terre de quelques arpents lors de son arrivée à Ville-Marie avec la Grande Recrue de 1653 (P.B., 20). Ainsi, la famille Guillaumin a défriché et cultivé cette modeste terre. Ce qui est singulier dans la représentation du travail et de la vie familiale effectuée par Pierre Benoît est l'absence de la représentation du travail domestique et agricole. En fait, il en est question seulement à la toute fin du roman, au moment où la fille de Martine, durant l'agonie de sa mère mourante, se remémore des instants de son enfance : « [...] les travaux communs aux champs, Martine maniant la fourche avec vigueur » (P.B., 319). Dans le reste du récit, les descriptions ou les allusions au travail, tant domestique que celui aux champs, demeurent tout aussi sommaires, comme l'illustre l'extrait suivant qui, à notre sens, est l'un des plus exhaustifs :

- J'avions mon champ à labourer, fit Nicolas.
Maintenant que la noce était terminée, il éprouvait un soulagement énorme et il lui tardait, plus que tout, de vaquer à ces choses que lui avait fait négliger l'attente des derniers jours. Il reprit donc ses hardes quotidiennes et enfonça allègrement dans la bonne terre noire le soc de sa charrue.
Ce délaissement subit n'étonna pas Martine qui, sa robe recouverte d'un tablier, se mit en chantant à préparer le dîner. [...].
Nicolas, c'était l'homme de la terre, le laboureur, à la fois maître et serviteur de cette glèbe qui lui donnerait plus tard la moisson nourricière. Ainsi, Martine, épouse et mère, serait-elle la servante et la dame de l'homme auquel l'attachaient maintenant les liens indissolubles de la vie (P.B., 82).

Ce silence sur le travail féminin en général nous apparaît révélateur. En fait, nous y voyons ici une transposition de la perception du travail féminin dans la période de l'après-guerre, alors que la femme est sacrée « reine du foyer » et encouragée à la maternité prolifique³⁴. La paysanne nouvellement mariée exécute même ses tâches domestiques en chantant, une représentation qui aurait pu réjouir Mgr Albert Tessier qui affirmait en 1952 qu'« en manipulant brosses, balais, plumeaux et linges de vaisselle, la ménagère chantonne, parce que la propreté est son élément naturel³⁵ ». La séparation entre les tâches de l'homme pourvoyeur

³⁴ Mona-Josée Gagnon, *Les femmes vues...*, p. 23 ; Francine Barry, *Le travail de la femme au Québec...*, p. 41.

³⁵ Albert Tessier, *Femmes de maison dépareillées*, Montréal, Fides, 1952, p. 15. Citation tirée de Mona-Josée Gagnon, *Les femmes vues...*, p. 21.

de la famille et celle de la femme, mère et gardienne du foyer familial semble alors bien réelle.

Par ailleurs, près de trente ans plus tard, Jeanne, l'héroïne de Suzanne Martel, se targue de devenir une « ménagère accomplie » (S.M., 128). Si nous nous questionnons sur le caractère possiblement anachronique de ce vocable, il n'en demeure pas moins que la jeune femme s'ingénie à transformer sa cabane en véritable maison et désire que son mari et ses enfants y soient confortables : « Du matin au soir, la fille du Roy, manches retroussées sur ses bras vigoureux, lave, frotte et range dans la cabane sombre » (S.M., 126). Ainsi, pour une partie du roman du moins (S.M., 127, 147, 166, 178), l'illustration du travail ménager occupe une place significative, qui fait contraste avec le peu d'importance qu'y accordent les autres romans. En bonne épouse, qui rappelle davantage la ménagère des années 1950 que la paysanne de la Nouvelle-France, elle se doit d'offrir à sa famille une maison propre et accueillante; dans ce roman, la réalisation des travaux ménagers ainsi que l'éducation des enfants sont représentés de manière très positive, presque comme un jeu, un casse-tête à tout le moins. Par contre, et cela repousse le caractère idyllique et quasi fleur bleue de la vie Nouvelle-France, Jeanne éprouve également le besoin de se dépasser ailleurs que dans son foyer, parce qu'elle désire être considérée pour elle-même et c'est par le travail monnayable qu'elle en exploite la possibilité.

Transition vers le travail monnayable : un pied dans la sphère publique

Dans la continuité du point précédent, Jeanne Chatel se révèle, cette fois-ci au regard du traitement du travail monnayable féminin, une figure de transition. On peut aisément y voir une projection de cette nouvelle possibilité qu'ont les femmes mariées, depuis les années 1960, de s'approprier, par le travail, une parcelle de la sphère publique. Cette transition du

travail uniquement domestique vers un travail monnayable aurait due être conditionné par deux impératifs : l'approbation masculine et la combinaison des travaux domestiques et du travail « extérieur ». Si l'héroïne de Martel n'attend pas l'approbation de son mari, parti au loin, pour accepter de guérir les gens qui viennent la solliciter, cette « femme dépareillée » (S.M., 205) ne néglige cependant jamais les travaux domestiques. En fait, Jeanne se veut une représentation de la « femme-symbiose », la *nouvelle femme* des années 1960, telle que présentée par Mona-Josée Gagnon, mais adaptée à la Nouvelle-France :

La caractéristique principale de cette idéologie réside dans le fait qu'elle ouvre virtuellement aux femmes les portes d'à peu près tous les secteurs d'activités, tout en maintenant l'accent sur la vocation maternelle et familiale de la femme; la femme complète, la « vraie femme » doit être partout : ange du foyer toujours, et même si elle travaille, mais aussi préoccupée des questions socio-politiques, intelligente et cultivée. Les attentes auxquelles les femmes ont à se confronter ont donc augmenté; on les accepte partout mais on les évaluera d'abord en tant que femmes, et la vraie femme sera celle qui aura concilié une vie de famille réussie avec des activités extérieures brillantes³⁶.

Cela dit, le travail de guérisseuse de Jeanne, qui est somme toute un travail d'appoint (et non de subsistance), se révèle pour l'héroïne un vecteur d'accomplissement personnel : « *Je suis une guérisseuse qu'on vient chercher de très loin. C'est ma façon de remercier pour ce que j'ai reçu de la vie...³⁷* » (S.M., 254). Cet aspect de l'épanouissement personnel par le travail³⁸, et non plus uniquement par la maternité, trouve racine ici pour la première fois dans le corpus; cet élément s'inscrira en continuité chez les héroïnes des romans subséquents.

Contrairement au cas de Jeanne, le travail extérieur pour les héroïnes veuves se révèle essentiel à leur subsistance. En effet, historiquement, la veuve, pour sa subsistance et celle des siens, devait effectuer un travail en retour de denrées ou d'un toit, par exemple. C'est notamment le cas de Marie-Josephte qui, avant de se remarier, vendra les œufs que produisent

³⁶ Mona-Josée Gagnon, *Les femmes vues...*, p. 23.

³⁷ En italiques dans le texte.

³⁸ En 1955, la Gazette du Travail écrivait (enfin) « que le travail peut constituer pour les femmes un mode d'épanouissement personnel valable ». Tiré de Francine Barry, *Le travail de la femme au Québec...*, p. 51.

en surplus les poules de son poulailler, afin de nourrir ses trois enfants (A.L., 23). Par un lien direct, l'impératif de la survie favorisait le remariage de la veuve, comme l'illustre bien les propos de Thérèse Cardinal : « - Prends mon exemple, à moi : sans cette boulangerie, j'en serais probablement réduite à épouser le premier venu, pour ne pas mourir de faim... » (P.C., 231).

Par ailleurs, le travail extérieur des veuves du corpus entraîne une réflexion sur une autre dimension que le caractère économique, soit l'ambition. En effet, pour Jeanne, le travail non-domestique n'était pas d'emblée une ambition, un impératif à sa vie de femme mariée. De même, ce n'est pas par ambition professionnelle que Thérèse accepte la charge de servante chez l'intendant Talon, ou, plus tard, la boulangerie qu'on lui cède gracieusement au départ de ce dernier. En fait, parce qu'elle doit faire vivre sa fille et qu'elle refuse catégoriquement le remariage, Thérèse saisit les occasions qui s'offrent à elle et qui lui permettent de gagner décentement sa vie. On pourrait dire qu'il s'agit d'une ambition d'autonomie. Pour Hélène, on ne parle pas non plus expressément d'ambition, puisqu'elle est clerc depuis longtemps, ayant été formée par son père, puis ayant pris la relève à la mort de ce dernier : le prolongement de sa profession en Nouvelle-France est dû à un concours de circonstances. En effet, sur le bateau qui la mène à Québec, elle en vient en effet à remplacer l'écrivain, mort pendant la traversée. Quelques temps après son arrivée, le capitaine la recommande à Alexandre de Prouville³⁹ pour un emploi de secrétaire. De son côté, Marie nourrit clairement une ambition professionnelle, celle de devenir sage-femme. Même si elle n'occulte pas l'amour romantique, le travail (la carrière, en fait) conditionne son objectif de vie et oriente ses actions et ses décisions; pour les autres héroïnes du corpus, à divers niveaux, c'est plutôt le mariage qui joue ce rôle. Ainsi, rapidement considérée comme une guérisseuse de talent par les habitants

³⁹ Voir note 25.

de Québec, en particulier par les religieuses de l'Hôtel-Dieu, l'héroïne de Chrystine Brouillet désire, suivant les traces de sa mère, aider les colons et sauver des vies : là réside sa contribution sociale.

Mais Marie va plus loin, et c'est ce qui la distingue clairement des autres héroïnes du corpus. Compétente, ingénieuse et curieuse, elle ne se satisfait pas totalement du cadre étroit que l'on réserve aux femmes en général et aux sages-femmes et guérisseuses, en particulier. En effet, Marie revendique le droit d'apprendre, dans le but de pratiquer, les actes médicaux comme les hommes :

- Si j'étais son apprentie? [à l'apothicaire].
- Oubliez-vous votre condition? Même si frère Florent le voulait, il ne pourrait vous accepter : vous êtes une femme!
- [...].
- Mais c'est la seule façon de me faire agréer! Je dois profiter des connaissances de cet homme! Je sais déjà rabouter et gratter les plaies comme tous les chirurgiens qui sont ici, je sais aussi préparer nombre de médicaments. Mais pour mieux secourir les colons, je dois apprendre l'usage des plantes qui croissent dans ce lieu. Il n'y a pas tant de chirurgiens qui imitent davantage les médecins que les barbiers et sachent prescrire les remèdes appropriés pour qu'on refuse mes services. Je puis remettre un membre en place comme préparer de l'algarot. Même si je n'ai pas prêté serment, ni fait mon chef-d'œuvre, j'en ai tant appris chez M. Pernelle, à Paris, que j'aurais assurément pu tenir boutique rue de l'Arbalète ou au jardin du Roi. Avant de devenir chirurgien, puis médecin...
- Taisez-vous! Les femmes n'ont pas le droit d'étudier la médecine. Encore moi d'être...
- En France non, mais ici? Qui me reprocherait de sauver des vies? Le Roi ne viendra pas me tirer les oreilles et les colons seront mieux soignés si nous sommes plus nombreux à les secourir (C.B., 57).

Bien entendu, cet interdit d'apprentissage et de pratique de la médecine pour les femmes qui avait cours en Nouvelle-France, et ce jusqu'à la fin du 19^e siècle, n'est plus d'actualité depuis longtemps lorsque Chrystine Brouillet écrit son roman historique. Toutefois, cet élément a servi de prétexte à l'auteure pour à la fois démontrer le courage, la détermination et l'ambition de son héroïne, mais aussi pour dénoncer les carcans dans lesquels les femmes ont longtemps

été enfermées, sans que leurs réelles compétences et aptitudes ne soient véritablement prises en compte.

Ceci nous amène à la question du type de métiers pratiqués par les héroïnes, et plus précisément, des veuves. Dans un premier temps, l'on pourrait évoquer une fois de plus les contraintes associées au contexte historique de la Nouvelle-France pour expliquer l'éventail réduit des métiers exercés par les héroïnes. Toutefois, on s'aperçoit qu'ils coïncident avec l'évolution tout aussi historique de l'incursion des femmes sur le marché du travail. Dans la représentation du travail féminin contenu dans notre corpus, on observe en effet un passage des tâches domestiques à un *métier* distinct. Malgré tout, la nature même de ces métiers rappelle davantage les débuts de l'acceptation des femmes sur le marché du travail dans les années 1960 que la normalisation de cet état de fait des années 1980. La convergence entre les représentations du travail féminin et l'évolution du travail féminin à partir des belles années de la Révolution tranquille est d'ailleurs marquante. Mona-Josée Gagnon mentionne qu'il a été plus facile d'accepter le travail extérieur des femmes lorsque les professions choisies par elles répondaient à la notion de maternité spirituelle⁴⁰. Cette dernière reprend les caractéristiques féminines qui ont « comme corollaire un besoin 'de se donner', de se dévouer, voir de se sacrifier⁴¹ ». Si, jusqu'à maintenant, les veuves de notre corpus ont démontré, dans l'ensemble, un comportement atypique, le choix des auteur(e)s quant au métier effectué fait davantage appel aux caractéristique que nous venons d'évoquer. En effet, par extension de leurs compétences maternelles et familiales, les héroïnes Thérèse et Marie (nous pourrions également inclure ici Jeanne, bien qu'elle ne soit pas veuve) pratiqueront des métiers reprenant les gestes maternels et liés aux premières nécessités, soit la préparation du pain, nourriture de base, et les soins aux malades. Seule Hélène pratique un métier masculin

⁴⁰ Voir Mona-Josée Gagnon, *Les femmes vues...*, p. 76.

⁴¹ *Ibid.*, p. 61.

sous le Régime français, soit celui de clerc, bien que l'on puisse se questionner sur la vraisemblance historique de cet élément dans un contexte du 17^e siècle.

Deux éléments sont à retenir de ces observations. Tout d'abord, le choix de telles représentations du travail féminin de la part des auteur(e)s trouve évidemment sa raison d'être dans le contexte historique de la Nouvelle-France. Même si peu de femmes pouvaient devenir propriétaires d'une boutique, en l'occurrence une boulangerie, sans que cette dernière ait appartenu au mari auparavant, il n'en demeure pas moins que certaines veuves ont su profiter des largesses que leur conférait leur statut et ont su se débrouiller dans le domaine marchand⁴². Par ailleurs, la sage-femmerie est également une profession plausible dans le cadre de la Nouvelle-France, les médecins étant peu nombreux, d'autant plus qu'à cette époque, la naissance est toujours considérée comme une « affaire de femmes ». Ceci dit, pourquoi, après avoir fait de leurs héroïnes des femmes indépendantes, autonomes, faisant fi des convenances, les auteurs Pierre Caron et Chrystine Brouillet ont-ils choisi de ne pas porter le caractère atypique de ces femmes jusque dans la pratique d'un métier non-orthodoxe, s'inspirant par exemple de Madeleine de Roybon d'Allone?

À cette dernière question, nous n'avons pas de réponse. Toutefois, les auteur(e)s ont su mettre la contribution sociale de leur héroïne au premier plan. En effet, en étant boulangère, guérisseuse ou sage-femme expérimentée, Thérèse et Marie offrent plus qu'une contribution domestique et répondent ainsi, par leur travail, à des besoins essentiels et indispensables à la survie des habitants de la colonie. En somme, leur participation à la vie active de la société n'est plus centrée sur le privé, mais répond à des besoins collectifs. Il s'agit sans contredit de

⁴² Voir notamment Josette Brun, *Les femmes d'affaires dans la société coloniale nord-américaine : le cas de l'Île Royale, 1713-1758*, thèse de M.A. (histoire), Université de Moncton, 1994; Josette Brun, « L'activité commerciale des femmes de familles marchandes de Louisbourg au XVIII^e siècle », dans A.J.B. Johnston, dir., *Essays in French Colonial History : Proceeding of the 21st Annual Meeting of the French Colonial Historical Society*, East Lansing, Michigan State University Press, p. 55-74.

la plus grande transformation dans la représentation de l'héroïne dans le corpus que nous avons étudié, mais également au regard de la redéfinition du rôle des femmes dans la société contemporaine.

* * *

Déjà dans la littérature du 19^e siècle, le personnage de la veuve avait permis de présenter de manière acceptable une héroïne sans homme. Si de nos jours, la représentation positive d'une femme seule, d'une célibataire, ne ferait pas scandale, le roman historique oblige les auteur(e)s à jouer à l'intérieur des cadres des conventions morales et sociales passées, quitte à les bousculer un peu à l'occasion. Ainsi, limités par le cadre historique précis de la Nouvelle-France, les auteur(e)s de notre corpus ont su utiliser le personnage de la veuve pour mettre en scène une héroïne indépendante et autonome, une protagoniste pouvant légitimement accéder à une liberté d'action accrue par rapport aux autres personnages féminins mariés gravitant autour d'elles.

Les représentations de la veuve ont subi une transformation au cours de la période étudiée, notamment au regard du statut lui-même, passant d'un état temporaire (lié à l'attente ou à la finalité) à un choix consenti de vie. Proposer une héroïne « sans homme » offre des possibilités nouvelles dans la représentation des femmes dans les romans historiques de notre corpus. C'est l'absence de l'homme pourvoyeur qui réoriente la dynamique entre l'héroïne et le monde qui l'entoure : la veuve *doit* travailler. S'il est plus juste de dire pour les héroïnes issues des romans publiés après 1981 que « la veuve *veut* travailler », le résultat demeure le même. Le travail extérieur, monnayable, le métier donc, éclipse le travail domestique dans les représentations des romans historiques de la fin de la période. Plus encore, par cette nouvelle conception du travail féminin (extérieur en opposition avec le travail domestique), c'est la contribution réelle des femmes à construction et au développement de la société qui se trouve

redéfinie. Le personnage de la veuve est-il la représentation romanesque de la « femme favorisée »? Il l'est sans aucun doute d'après nos conceptions actuelles des choses.

Conclusion

Le roman historique est, par son rapport particulier au passé, mais aussi au présent, un matériau intéressant pour étudier la transformation des sensibilités dans la société de laquelle il est issu. Toutefois, tous ne ressentent pas de l'intérêt pour ce genre littéraire très apprécié du grand public. En effet, Louise Simard souligne que :

Longtemps relégué hors de la culture lettrée, méprisé par les critiques qui n'y voient que de la littérature de masse, le roman historique est généralement honni des historiens et des historiennes de profession qui lui reprochent sa facilité et n'y trouvent qu'une déformation de l'histoire¹.

De notre point de vue, c'est justement dans ces déformations, petites ou grandes, que réside l'intérêt d'une étude historique s'appuyant sur ce type de production culturelle et littéraire. Le roman historique n'est pas un manuel d'histoire ni une monographie étayée; il est l'image, le reflet qu'un individu, inspiré par la société dans laquelle il vit, a d'une époque, d'un événement passé.

Pour ce mémoire, nous avons pour objectif l'observation et l'interprétation de la représentation de l'héroïne dans sept romans historiques ayant comme trame de fond la Nouvelle-France. En interrogeant ce petit ensemble de la production romanesque publiée entre 1945 et 1995, nous voulions également porter notre réflexion sur l'analyse des constituants contextuels qui ont forgé ces représentations. L'hypothèse d'une forte corrélation entre la redéfinition du rôle des femmes dans la société québécoise et l'évolution de la figure de l'héroïne dans le roman historique a été la pierre angulaire de notre travail.

¹ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire : le Québec en fiction », *Recherches féministes*, vol. 6. n° 1, 1993, p. 69. Plus récemment, en mars 2006, l'historienne Micheline Dumont fut l'instigatrice d'une joute écrite au sujet du roman historique. Voir Micheline Dumont, « L'histoire n'est pas une appellation contrôlée », *Le Devoir*, samedi 11 mars 2006, p. b5. Réponses à cet article : Jocelyne Saucier, « De l'insaisissable part du roman historique », *Le Devoir*, lundi 20 mars 2006, p. a7. et Yves Tremblay, « Réplique à Micheline Dumont. Il faut aussi se méfier des historiens! », *Le Devoir*, lundi 20 mars 2006, p. a7.

Notre premier chapitre s'est divisé en deux parties. Tout d'abord, il était important de situer la littérature québécoise dans son ensemble pour ensuite placer le roman historique dans le paysage littéraire québécois de la seconde moitié du 20^e siècle. La Révolution tranquille a été un élément marquant dans la production littéraire. Elle signifie le moment où le roman cesse d'être passif et devient actif ; il s'agit également du moment où le Québec entre dans la *modernité* et où la *québécoisité* s'impose d'elle-même. Jacques Pelletier soutient également qu'à ce moment plus qu'à n'importe quel autre, le roman agit sur la société autant que celle-ci influence ou même conditionne la production romanesque. Si cette réciprocité est plutôt malaisée à déterminer dans le cas du roman historique, il est toutefois évident que les grands bouleversements sociaux ont une incidence significative sur sa production. Outre la Révolution tranquille, le féminisme et le nationalisme influencent aussi grandement la littérature. Malgré le fait que ce dernier aspect ne fasse pas partie intégrante de notre analyse, le nationalisme a sans conteste eu une grande influence sur le roman historique. Si cet aspect a davantage influencé la période 1850-1950, comme le note d'ailleurs Simard, il semble que, pour ce qui est du Québec contemporain, les événements politiques marquants tels que le Lac Meech et l'échec des référendums sur la souveraineté (1980 et 1995) auraient ravivé l'intérêt des auteur(e)s pour ce genre littéraire.

Deux périodes sont alors davantage sollicitées pour ces romans que l'on pourrait qualifier de *nationalistes* : la révolte des Patriotes et la Nouvelle-France. Cette dernière a servi notamment de catalyseur pour manifester une reconnaissance au courage des ancêtres, mais aussi dans la construction d'un passé idéologique et imaginaire collectif². Par rapport à notre sujet de recherche, cette même Nouvelle-France a offert aux auteur(e)s de la seconde moitié du 20^e

² Voir notamment Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Mémoires collectives*, Sainte-Foy, PUL, 1991, 383 p. et Maurice Lemire, *Le mythe de l'Amérique dans l'imaginaire « canadien »*, Montréal, Nota bene, 2003. 236 p.

siècle, et plus précisément à partir de la décennie 1980, un terrain de jeu privilégié : le féminisme et la redéfinition du rôle des femmes dans la société québécoise ont permis l'émergence de protagonistes féminins. Même si, somme toute, le nombre d'héroïnes répondant aux critères de notre étude - romans historiques publiés entre 1945 et 1995, intrigue située majoritairement en Nouvelle-France et protagoniste féminin - s'est révélé assez restreint, ce nombre est toutefois en nette augmentation depuis le début des années 1980³ et ce seul choix des auteur(e)s (la mise en scène d'une héroïne) illustre l'influence du féminisme.

Dans un deuxième temps, le chapitre un a permis de dresser un portrait global des héroïnes. Il en ressort que la caractérisation physique prend de l'importance au fil du temps. Chez Pierre Benoît (1945), Robert de Roquebrune (1960), Suzanne Martel (1974) et Andrée Lebel (1981), cette dimension est peu importante, les descriptions peu étayées, et surtout, l'impact de la beauté des héroïnes plutôt limitée. Par contre, pour les héroïnes de Pierre Caron (1983), Chrystine Brouillet (1992) et Thérèse Cloutier (1994), les descriptions physiques sont étayées, répétées et, la beauté des protagonistes, flamboyante. De plus, cette même beauté joue un rôle prépondérant et va de pair avec le caractère déterminé et frondeur des héroïnes.

Au niveau de la caractérisation psychologique, un découpage similaire s'opère : en fait, on remarque que la description physique et psychologique sont interreliées et annonciatrices l'une de l'autre. Ainsi, Martine Juillet (1945) et Louise de Normandville (1960), des femmes jolies mais sans plus, incarnent des femmes passives et plutôt soumises : elles *choisissent* l'inertie plutôt que l'action. Cette tendance à l'inaction est également notable chez Marie-Joséphite Corriveau (1981). De plus, par leur caractère et leurs actions, ces femmes expriment le respect de la tradition immuable, incontournable. Par ailleurs, sous plusieurs angles, Jeanne

³ Louise Simard, « Les romancières de l'histoire... » et Pascale Millot, *Châtelaine*, n° 39, vol. 6 (Juin 1998), p. 41-48.

Chatel (1974) fait figure de transition. Cette héroïne conserve sans ciller l'ensemble des conventions et des traditions liées à son statut de femme; elle se révèle tout de même une femme déterminée et « dépareillée ». Finalement, au terme de la révolution féministe, les héroïnes Thérèse Cardinal (1983), Marie Laflamme (1992) et Hélène Valois (1994) incarnent un réel changement par rapport à la représentation des héroïnes qui les précèdent : leur beauté notoire est sans contredit annonciatrice en même temps qu'elle sous-tend leur caractère déterminé, leur indépendance inébranlable et leur courage. De plus, alors que les personnages d'Histoire perdent définitivement leur auréole dans l'ensemble des romans historiques publiés après 1980, ces héroïnes se voient confier des caractéristiques similaires aux « anciens héros » : physique irréprochable, grands idéaux, destin extraordinaire, etc.⁴

Dans le chapitre 2, deux thématiques ont été abordées, soit le mariage et la maternité. Les transformations dans le traitement des thématiques récurrentes (le mariage, la maternité) ou encore l'insertion de nouveaux thèmes dominants (le travail monnayable lié à la contribution sociale que nous avons abordé au chapitre 3) sont de bons indicateurs des tendances sociales en ce qui a trait à la place et au rôle des femmes dans la société contemporaine. Malgré une étude thématique, l'organisation chronologique que nous venons d'évoquer s'est imposée dans les représentations de l'héroïne à l'intérieur de notre corpus.

Le mariage s'est révélé un élément récurrent pour l'ensemble des héroïnes. Du devoir de la fille du Roi au conformisme social, en passant par le besoin de sécurité, chacune des héroïnes se mariera au moins une fois. Malgré cette redondance, la manière d'aborder cet élément connaît une certaine mutation. En fait, un aspect domine cette transformation : la notion de choix. Si l'héroïne de Pierre Benoît accepte (ou subit) sa destinée de femme mariée, Marie

⁴ Voir Louise Simard, *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois : ses rôles actoriel, actantiel et axiologique*. Thèse de doctorat (études françaises), Université de Sherbrooke, 1996. 323 p.

Laflamme (1992) décide quand et avec qui elle se marie, alors que Thérèse Cardinal (1983) choisit de ne pas se remarier. Bien que toujours présentes, obligées par le respect de la plausibilité historique, les normes sociales sont contournées, étirées, pour que les héroïnes puissent jouir de leur autonomie.

Du côté de la maternité, Martine Juillet est l'illustration parfaite de la maternité prolifique. De plus, la mise au monde de ces enfants constitue le destin inévitable et la contribution de l'héroïne à la nation. Cette image vivement inspirée par le clérico-nationalisme n'a pas d'échos dans le reste du corpus. En effet, la fécondité des héroïnes est très restreinte (moins de deux enfants). Outre Martine, seule Jeanne Chatel semble avoir l'ambition d'une famille nombreuse, mais bien par choix personnel, et non par devoir socio-religieux. Cela dit, la maternité demeure un aspect important de la représentation de l'héroïne, ce qui témoigne de la constance de cet élément dans la formation identitaire féminine. Les héroïnes des années 1980 et 1990 ne sont plus des mères entourées de plusieurs enfants, elles tentent plutôt d'élever, seule, leur enfant et de faire vivre décentement leur petite famille.

Ainsi, malgré l'introduction de thématiques nouvelles et plus contemporaines comme le travail, les thèmes du mariage et de la maternité ne sont pas complètement occultés à la fin de la période étudiée, au contraire. Par contre, le traitement qu'en ont fait les auteur(e)s après 1982 relève très souvent de la critique. Sans rejeter les bases sociales, ces auteur(e)s, par la voix de leur héroïne respective, questionnent le bien fondé de ces traditions, mais surtout, remettent en cause la passivité des femmes et le caractère obligatoire de ces conventions. De ce respect mitigé des règles et des traditions, par cette émancipation contrôlée, se construit une identité ambivalente de l'héroïne.

À l'instar du personnage Émilie Bordeleau, les héroïnes Thérèse, Marie et Hélène sont porteuses d'une modernité *traditionnelle*⁵. Le vecteur de la tradition fait référence aux thématiques récurrentes du mariage et de la maternité qui demeurent, même si elles sont traitées de manière différente que chez Martine Juillet, des composantes importantes de la représentation et de l'identité de l'héroïne. La modernité quant à elle renvoie directement à la notion de choix et d'indépendance⁶ qui sous-tend clairement la caractérisation des héroïnes de Pierre Caron, Chrystine Brouillet et Thérèse Cloutier. Cette autonomisation de l'héroïne est primordiale et se révèle la pierre angulaire de la redéfinition du rôle et de la place des femmes dans la société québécoise. De plus, cette dualité est révélatrice à la fois des limitations que le roman historique impose aux auteurs, mais aussi de l'ambivalence qu'occasionne l'affirmation des nouvelles valeurs féministes dans la société québécoise contemporaine.

Le troisième chapitre nous a permis d'aborder l'autonomisation de l'héroïne, malgré une période historique où les femmes avaient peu de droits et, par conséquent l'autonomisation des femmes dans la société contemporaine. C'est par la figure de la veuve que la femme autonome, la femme « favorisée » peut-être, prend forme dans notre corpus. Ce personnage se précise et prend de l'importance au fil du temps : les héroïnes de Pierre Benoît et de Robert de Roquebrune le deviendront au terme d'un mariage de plusieurs années, un peu comme une finalité. Par contre, pour Thérèse Cardinal (1983), Marie Laflamme (1992) et Hélène Valois (1994), ce statut précise leur identité et sert leur caractère indépendant. L'héroïne de Pierre Caron, Thérèse, veuve à partir de 25 ans, deviendra véritablement une « femme de personne » en n'interrompant jamais son veuvage. La veuve paraît donc, dans notre corpus, comme la figure féminine autonome la plus plausible historiquement. Plus encore, elle permet l'illustration d'une réalité partagée par bon nombre de femmes des dernières décennies, celle

⁵ Frédéric Demers, «Être et agir, ou la voi(e/x) de l'héroïne : réflexion sur l'identité d'Émilie, fille de Caleb Bordeleau», *Recherches sociographiques*, XLIII, 3, 2002, p. 592.

⁶ Frédéric Demers, «Être et agir, ou la voi(e/x) de l'héroïne ...», p. 587.

de la monoparentalité. Par cet état de pourvoyeur se retrouve un autre élément important de la redéfinition du rôle des femmes dans la société, soit le travail extérieur rémunéré (monnayable). La contribution démographique et domestique ne peut plus, au regard du personnage de la veuve, être l'unique aspect de l'identité féminine. Par des métiers distincts (boulangère, guérisseuse et clerc), ces héroïnes outrepassent la contribution conventionnelle, pour ne pas dire traditionnelle, et illustrent l'appropriation d'une partie du marché du travail par les femmes dans le dernier tiers du 20^e siècle.

Déjà, les littéraires ont observé la formation, dans la littérature, de figures féminines dominantes, notamment la figure de la mère (positive) et celle de la sorcière (surtout négative). Ces figures, bien plus que de simples personnages romanesques, font référence à des archétypes bien ancrés dans la mémoire collective du Québec et répondent à un schéma manichéen de l'imaginaire. De plus, avant même d'être un personnage, la mère et la sorcière ont d'abord été des figures vivantes, des éléments importants du réel dans la société passée et actuelle. Le personnage de la veuve, surtout en tant qu'héroïne, tel que nous l'avons étudié, nous amène à réfléchir sur les constituants menant à la formation de tels modèles. La figure de la mère était l'image de la tradition, de la soumission et de la conformité; la sorcière, celle de la différence, de la résistance et de la transgression. Ainsi, la veuve est-elle l'illustration atemporelle de la *nouvelle* femme contemporaine? À plusieurs égards, la veuve sous-tend la femme moderne qui cumule les chapeaux d'épouse, de mère et de femme de carrière; elle est, de plus, « chef de famille ». Notre corpus est évidemment trop restreint pour mesurer la portée réelle (et imaginaire) de ce personnage. Déjà, en prolongeant notre étude à l'ensemble des romans historiques, nous pourrions exposer une hypothèse plus étayée.

Annexe 1

Résumé des intrigues pour les romans du corpus

Martine Juillet (1945)

BENOÎT, Pierre. *Martine Juillet, Fille du Roi*. Montréal, Fides, 1945. 322p.

Martine Juillet... se veut la première partie d'une fresque familiale. L'auteur nous fait part de la vie de Martine Juillet, une fille du Roi arrivée en Nouvelle-France en 1654. Avant de se marier, elle est la servante de Marguerite Bourgeoys, pour qui elle conservera une admiration sans borne, à l'instar de Maisonneuve. Promise dans un premier temps à un certain Laurent Ferron, un homme qu'elle trouve morne et peu attrayant, Martine épouse finalement Nicolas Guillaumin et fonde une famille où les naissances et les épreuves seront nombreuses. Martine accepte son sort et laisse au destin le droit de sacrifier, à Dieu ou à la défense de la nation, ceux qu'elle aime. Le récit se termine en 1702.

La Seigneuresse (1960)

ROQUEBRUNE, Robert de. *La Seigneuresse*. Montréal, Fides, 1960. 270p.

Le récit de Robert de Roquebrune se situe à la fin du Régime français (1747-1760). Pour éviter un mariage inconvenant et un dangereux cousin, Louise de Normandville est envoyée en France par son père pour trouver mari. Incapable de faire un choix entre les deux prétendants qui lui font la cour, elle laisse le destin choisir pour elle : ce sera le marquis de Fortisson. De retour en Nouvelle-France, elle laisse les rênes de la seigneurie paternelle à son mari, mais continue de s'intéresser aux affaires de celle-ci. Louise est une femme aimante et discrète; elle sera une mère attendrie et réservée pour sa fille. Finalement, le hasard remet sur sa route le second prétendant de sa jeunesse : sur le champ de bataille des Plaines d'Abraham, en même temps que le destin de la Nouvelle-France, se joue celui de Louise de Normandville.

Jeanne, fille du Roy (1974)

MARTEL, Suzanne. *Jeanne, fille du Roy*. Montréal, Fides, 1974. 254p.

Pour éviter la vocation de religieuse en France, Jeanne Chatel, orpheline depuis sa naissance, s'engage comme fille du Roi en partance pour la Nouvelle-France. Jeune fille fougueuse et rêveuse, Jeanne arrive dans le Nouveau Monde en 1672. Pour laisser vivre son amie avec l'homme qu'elle aime, Jeanne prend sa place. Elle épouse le promis de cette amie, le sieur de Rouville. À la suite de cette union rapide, elle apprendra à la fois l'amour, mais aussi les rigueurs du climat du climat canadien... et de la vie en général. Avant même d'être réellement épouse, Jeanne est une mère de remplacement. En peu de temps, elle devra s'adapter à ses nouveaux rôles de mère et d'épouse et de les conjuguer avec son tempérament déterminé.

La Corriveau (1981)

LEBEL, Andrée. *La Corriveau*. Montréal, Libre Expression, 1981. 206 p.

L'auteure reprend ici un personnage mythique de l'histoire et de la culture québécoise : Marie-Josephte Corriveau. Lorsque Marie-Josephte devient veuve une première fois (1759), personne ne s'en étonne. Par contre, ce sont les agissements de la jeune femme, son manque de tristesse et son empressement à participer aux danses et fêtes qui irritent les habitants. Tout juste après le deuil réglementaire, elle épouse Louis Dodier, un homme tout aussi violent que son premier époux. Lorsque celui-ci meurt dans des circonstances nébuleuses, Marie-Josephte et son père sont arrêtés pour meurtre. À travers les moments du procès, le lecteur a la possibilité de remettre en perspective les éléments et les circonstances qui ont mené à la mort de Dodier, bien qu'il soit impossible de définir clairement ce qui s'est passé, mais surtout dans quel contexte celle que l'on appelle La Corriveau vivait. Longtemps décrite comme une meurtrière, elle est réhabilitée dans ce roman en tant que victime et femme battue.

Vadeboncoeur (1983)

CARON, Pierre (St-Arnaud). *Vadeboncoeur*. Paris, Acropole, 1983. 350p.

Il s'agit de la première partie d'une trilogie. Ce roman met en scène Thérèse, jeune femme arrivée en Nouvelle-France avec son mari quelques années plus tôt. Elle perd rapidement son époux et son fils aux mains des Iroquois. Thérèse vit à Ville-Marie, avec sa fille et le bambin d'un ami, de manière libre et indépendante. Lorsque Pierre, un ami que tous croyaient massacré par les Iroquois, revient « d'entre les morts », elle se demande si, enfin, elle pourra retrouver la paix et reformer une famille. Une nouvelle attaque lui fait prendre une décision capitale : elle quitte Ville-Marie pour aller s'installer à Québec. Après des années aux services de l'intendant Talon, Thérèse, rejetant toujours l'idée du remariage, reçoit une petite boulangerie qui lui permet de gagner décemment sa vie et celle de sa fille. Toujours indépendante et réfléchie, veuve par choix, l'héroïne transmet des valeurs d'autonomie à sa fille Marie-Eve. Le récit s'étend de 1663 à 1696.

Marie Laflamme (1992)

BROUILLET, Chrystine. *Nouvelle-France*. Montréal, Flammarion, 1992. 383p.

Il s'agit du deuxième tome d'une trilogie mettant en avant-plan une héroïne peu commune, Marie Laflamme. L'héroïne arrive en Nouvelle-France en 1663 et, voulant reprendre le métier que lui a légué sa mère morte sur un bûcher à Nantes, espère être reconnue comme sage-femme. Le quotidien de Marie est parsemé de joies, de défis et de mensonges... En effet, pendant la traversée qui la mène au Nouveau Monde, la rousse héroïne se déclare veuve d'un soldat afin de ne pas avoir d'ennui ainsi que d'adopter un bébé naissant dont la mère est morte en couches. En fait, elle est toujours mariée à un riche et cruel armateur nantais duquel elle désire se faire oublier. Ambivalente entre son caractère indépendant et les responsabilités qu'impose un poupon, Marie se doit d'avoir une conduite irréprochable pour que l'on la

prenne au sérieux en tant que guérisseuse. Ici, les conventions s'entrechoquent avec le désir d'émancipation et de reconnaissance.

Le secret d'Hélène (1994)

CLOUTIER, Thérèse. *Le secret d'Hélène*. Chicoutimi, Éd. JLC, 1994. 315p.

Hélène Valois immigre en Nouvelle-France pour échapper à une potentielle poursuite pour meurtre (en légitime défense, elle a tué son patron qui s'apprêtait à la violer). Déjà sur le bateau qui la mène vers Québec, elle fait preuve de courage et de sang froid, ce qui ne manque pas d'impressionner le capitaine. De plus, elle remplace, à la suite d'une tempête, l'écrivain du bateau. Pour ne pas attirer la critique et la suspicion devant sa condition de célibataire, elle falsifie les registres et s'inscrit en tant que femme mariée : son époux, commerçant, viendra la rejoindre ultérieurement. Mais cette légitimation du statut ne règle pas tout : par un concours de circonstance, Hélène entre au service des dirigeants de la colonie, en tant que clerc, et l'un d'eux, Alexandre de Prouville, tombe follement amoureux d'elle...

Bibliographie

Sources :

- BENOÎT, Pierre. *Martine Juillet, Fille du Roi*. Montréal, Fides, 1945. 322 p.
- BROUILLET, Chrystine. *Nouvelle-France*. Montréal, Flammarion, 1992. 383 p.
- CARON, Pierre (St-Arnaud). *Vadeboncoeur*. Paris, Acropole, 1983. 350 p.
- CLOUTIER, Thérèse. *Le secret d'Hélène*. Chicoutimi, Éd. JLC, 1994. 315 p.
- LEBEL, Andrée. *La Corriveau*. Montréal, Libre Expression, 1981. 206 p.
- MARTEL, Suzanne. *Jeanne, fille du Roy*. Montréal, Fides, 1974. 254 p.
- ROQUEBRUNE, Robert de. *La Seigneuresse*. Montréal, Fides, 1960. 270 p.

Ouvrages généraux :

- LINTEAU, Paul-André *et al.*, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*. tome II, Montréal, Boréal Express, 1992. 613 p.
- LEMIRE, Maurice. dir. *Dictionnaire des œuvres littéraires au Québec, [1940-1950], 1960-1969], [1970-1975] et [1981-1985]*, tomes 3, 4, 6 et 7, 1978-2003.

Monographies :

- ARGUIN, Maurice. *Le roman québécois de 1944 à 1965. Symptômes du colonialisme et signes de libération*. Montréal, L'Hexagone. 1989. 277 p.
- BARRY, Francine. *Le travail de la femme au Québec, l'évolution de 1940 à 1970*. Montréal, Les Presses de l'Université du Québec. 1977. 80 p.
- BRUN, Josette. *Vie et mort du couple en Nouvelle-France. Québec et Louisbourg au XVIIIe siècle*. Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press. 2006. 185 p.
- COATES, Colin M., et MORGAN, Cecilia. *Heroines and History : Representations of Madeleine de Verchères and Laura Secord*. Toronto, University of Toronto Press, 2002. 368 p.
- COLLECTIF CLIO. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Le jour éditeur, c1992. 646 p.

DECHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Montréal, Plon, 1974. 588 p.

DÉPATIE, Sylvie et al., *Vingt après Habitants et marchands. Lectures de l'histoire des XVIIe et XVIIIe siècles canadiens*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998. 296 p.

GAGNON, Mona-Josée. *Les femmes vues par le Québec des hommes*. Montréal, Éditions du Jour, 1974. 159 p.

GAUVREAU, Danielle, Diane GERVAIS et Peter GOSSAGE. *La fécondité des Québécoise 1870-1970. D'une exception à l'autre*. Montréal, Boréal, 2007. 346 p.

GAUVREAU, Michael. *The Catholic origins of Quebec's Quiet Revolution, 1931-1970*. Montreal, McGill-Queen's University Press, c2005. 301 p.

GREER, Allan. *Brève histoire des peuples en Nouvelle-France*. Montréal, Boréal, 1998, 165 p.

LEMIEUX, Denise et Lucie MERCIER. *Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940 : âges de la vie, maternité et quotidien*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1989. 398p.

LEMIEUX, Denise. *Les petits innocents : l'enfance en Nouvelle-France*. Québec, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1985. 205 p.

LEMIEUX, Denise. *Une culture de la nostalgie. L'enfant dans le roman québécois des ses origines à nos jours*. Montréal, Boréal Express, 1984. 242 p.

LEMIRE, Maurice. *Les grands thèmes nationalistes du roman canadien français*. Québec, Les presses de l'Université Laval, 1970, 281 p.

PELLETIER, Jacques. *Le poids de l'histoire. Littérature, idéologies, société du Québec moderne*. Montréal, Nuit Blanche Éditeur, 1995. 346 p.

SÉGUIN, Robert-Lionel. *La vie libertine en Nouvelle-France au XVIIe siècle*. Montréal, Leméac, 1972. 571 p.

SAINT-JACQUES, Denis, Julia BETTINOTTI, Marie-Josée DES RIVIÈRES, Paul BRETON et Chantal SAVOIE. *Femmes de rêve au travail, Les femmes et le travail dans les productions écrites de grande consommation, au Québec, de 1945 à aujourd'hui*. Montréal, Nota bene, 1998. 187 p.

SAINT-MARTIN, Lori. *Le nom de la mère. Mères, filles et écriture dans la littérature québécoise au féminin*. Montréal, Éditions Nota Bene, 1999. 331 p.

SAINT-MARTIN. Lori. *Malaise et révolte des femmes dans la littérature québécoise depuis 1945*. Québec, Université Laval, Les cahiers de recherche du GREMF, 1989. 373 p.

SMART, Patricia. *Écrire dans la maison du père*. Montréal, XYZ éditeur, 1990. 347 p.

Ouvrages collectifs:

BOISCLAIR, Isabelle. « Laure Clouet, femme de personne ». Dans JOUBERT, Lucie et Annette HAYWARD. Dir. *La vieille fille, lecture d'un personnage*. Montréal, Triptyque, 2000. p. 83-98.

GROULX, Patrice, « Onze pièces sur Dollard ». Dans Jacques MATHIEU. dir. *La mémoire dans la culture*. Sainte-Foy, PUL, 1996, p. 303 à 329.

HAMON, Philippe. « Statut sémiologique du personnage ». Dans Roland BARTHE *et al.* *Poétique du récit*. Paris, Éditions du Seuil, 1977. p. 115-180.

HUDON, Christine, et BIENVENUE, Louise. «Une affaire d'hommes. Adolescence masculine et projections sociales dans quelques romans d'apprentissage de l'entre-deux-guerres». Dans Isabelle Boisclair, dir. *Nouvelles masculinités dans la littérature québécoise*, Montréal, Nota bene, 2008. p. 23-47.

JOUBERT, Lucie. « La vieille fille devant ses juges : angle de perception et généricité ». Dans JOUBERT, Lucie et Annette HAYWARD. Dir. *La vieille fille, lecture d'un personnage*. Montréal, Triptyque, 2000. p. 155-177.

KWATERKO, Josef, dir. *Le roman québécois de 1960-1975, idéologie et représentation littéraire*. Montréal, éd. Du Préambule, 1989. 268 p.

MELANÇON, Joseph. «Une mémoire totalisante : usages et fonctions du passé en littérature québécoise». Dans Jacques MATHIEU. Dir. *La mémoire dans la culture*. Sainte-Foy, PUL, 1995. p. 79-93.

MICHAUD, Ginette. « De la primitive ville à la Place Ville-Marie ». Dans Pierre NEPVEU et Gilles MARCOTTE. Dir. *Montréal imaginaire. Ville et littérature*. Montréal, Fides, 1992. p. 10-45.

VERTHUY, Maïr. « La chrysalide ou la lente et douloureuse transformation de la vieille fille en célibataire ». Dans Lucie JOUBERT et Annette HAYWARD. Dir. *La vieille fille, lecture d'un personnage*. Montréal, Triptyque, 2000. p. 35-47.

Articles de revues :

BLAIN, Jean. «Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie au tournant des années 1960». *RHAF*, vol. 30, n° 3 (juin 1976). p. 323-362.

BLAIN, Jean. «Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie des années 1950-1960 – Guy Frégault et l'école de Montréal». *RHAF*, vol. 28, n° 2 (juin 1974). p. 163-186.

BLAIN, Jean. « La moralité en Nouvelle-France : les phases de la thèse et de l'antithèse ». *RHAF*, vol. 27, no 3 (1973). p. 408-416.

BLAIN, Jean. « Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XXe siècle ». *RHAF*, vol. 26, n° 1 (juin 1972). p. 3-31.

BORDELEAU, Francine. « La nostalgie des origines ». *Lettres québécoises*, n°64 (hiver 1991-1992). p. 5-7.

BRUN, Josette. « Célébrations de l'histoire et pratiques de communication publique : les Fêtes de la Nouvelle-France de Québec en 2002 », *RHAF*, vol.57, n° 1 (été 2003). p. 101-115.

BRUN, Josette. « Célébrations de l'histoire et pratiques de communication publique : les Fêtes de la Nouvelle-France de Québec en 2002 ». *RHAF*, vol.57, n° 1 (été 2003). p. 101-115.

CHADBOURNE, Richard. « Robert de Roqueburne, romancier québécois méconnu ». *The French Review*, vol. LIV, n° 3 (february 1981), p. 436-439.

DEMERS, Frédéric. « Être et agir, ou la voi(e/x) de l'héroïne : réflexion sur l'identité d'Émilie, fille de Caleb Bordeleau ». *Recherches sociographiques*, XLIII, 3, 2002. p. 577-604.

DUMONT, Micheline. « Un champ bien clos : l'histoire des femmes au Québec ». *Atlantis*, 25, 1 (automne 2000). p. 109-110.

DUMONT, Micheline. « Les femmes étaient-elles favorisées? ». *Atlantis*, 8, 1 (1982). p. 118-124.

GERVAIS, Diane, et LUSIGNAN, Serge. « De Jeanne D'Arc à Madeleine de Verchères. La femme guerrière dans la société d'Ancien Régime ». *RHAF*, vol.53, n° 2 (automne 1999). p. 171-205.

GRENAUD, Pierre. « Faut-il condamner les romans historiques? ». *Les Nouvelles Littéraires*, n° 2457, 1974. p. 56-61.

GROULX, Patrice. « La meilleure histoire du monde ». *Histoire sociale/Social history*, vol. 34, n° 68 (2001). p. 403- 414.

HUBERT, Ollivier. « Littérature, représentation de soi et mobilité sociale dans le Québec du XIXe siècle ». *Recherches sociographiques*, XLIV, 3 (2003). p. 455-473.

LINTEAU, Paul-André, et HARVEY, Fernand. « L'évolution de l'historiographie dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. 1947-1972. Aperçus quantitatifs ». *RHAF*, vol.26, n° 2 (septembre 1972). p. 163-183.

MILLOT, Pascale. « La revanche des héroïnes ». *Châtelaine*, n° 39, vol. 6 (Juin 1998). p. 41-48.

PARENT, France et Geneviève POSTOLEC. « Quand Thémis rencontre Clio : les femmes et le droit en Nouvelle-France ». *Les Cahiers du droit*, vol. 36, n° 1 (mars 1995). p. 293-318.

NOEL, Jan. « New France : Les femmes favorisées ». *Atlantis*, vol. 6, n° 2 (1981). p. 81-98.

ROY, Fernande. « Une mise en scène du passé. La fondation de Montréal à travers les siècles ». *RHAF*, vol. 46, n° 1 (été 1992). p. 7-36.

SAINT-MARTIN, Lori. « Écriture et combat féministe : figures de la sorcière dans l'écriture des femmes au Québec ». *Quebec Studies*, n° 12, 1992. p. 67-82.

SIMARD, Louise. « Les romancières de l'histoire : le Québec en fiction ». *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, 1993. p. 69-83.

TOUPIN, Louise. « Une histoire du féminisme est-elle possible ? ». *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, 1993. p. 25-51.

TROFIMENKOFF, Susan Mann. « Les femmes dans l'œuvre de Groulx ». *RHAF*, vol.32, n° 3 (décembre 1978). p.385- 405.

WALSH, Allan. « Le roman historique : une littérature *nourrissante* ? ». *Voix et images*, vol. 13, n° 3 (septembre 1988). p. 499-503.

Mémoires et thèses :

BRUN, Josette. *Le veuvage en Nouvelle-France : genre, dynamique familiale et stratégies de survie dans deux villes coloniales du XVIIIe siècle*. Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 2000. 291 p.

DEMERS, Frédéric. *La mise en scène de l'imaginaire national et historique du Québec francophone dans la télésérie Les filles de Caleb*. Thèse de doctorat (études françaises), Université Laval, 2005. 393p.

FALARDEAU, Érick. *La réécriture de l'histoire dans Les fils de la liberté de Louis Caron*. Mémoire de maîtrise (études françaises), Université Laval, 1997. 127 p.

GAUTHIER, Vivianne. *Imaginer les Rébellions. L'utilisation dramatique des rébellions dans le roman historique québécois francophone et canadien-anglais aux XIXe et Xxe siècle*. Mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, UQAM, 2001. 128 p.

GÉLINAS, Isabelle. *L'image de la ville dans la prose narrative au Québec, de 1914 à 1936*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1994. 228 p.

GIRARDIN, Marina. *Entre roman à thèse et roman historique, le roman historico-didactique : deux romans sur la déportation acadienne : Jacques et Marie de Napoléon Bourassa et Au cap Blomidon de Lionel Groulx*. Mémoire de maîtrise (études françaises), Université Laval, 2004. 177 p.

LANTHIER, Stéphanie. *L'impossible réciprocité des rapports politiques et idéologiques entre le nationalisme radical et le féminisme radical au Québec, 1961-1972*. Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Sherbrooke, 1998. 127 f.

McQUAIN, Taryn.L. *Rejet et transformation de la figure de la mère dans la littérature contemporaine des femmes au Québec*, Dissertation (Philosophy), Lafayette, University of Louisiana, 2006. 165 p.

SIMARD, Louise. *Le personnage d'histoire dans le roman historique québécois : ses rôles actoriel, actantiel et axiologique*. Thèse de doctorat (études françaises), Université de Sherbrooke, 1996. 323 p.

SIMARD, Louise. *Le roman historique, essai et fiction. 1^{ère} partie (essai) : étude comparative des romans historiques québécois, 1^{ère} génération (1850-1950), 2^e génération (1980-1989). 2^e partie (fiction) : La très noble demoiselle*. Mémoire de maîtrise (études françaises), Université de Sherbrooke, 1991. 396 p.

Autres :

CARON, Catherine-Isabelle. «Le pageant historique comme rituel de réconciliation avec le passé. Le cas des Acadiens de la Nouvelle-Écosse au milieu du XXe siècle». Communication présentée au 59^e Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 20 octobre 2006.

CÔTÉ, Olivier. «Cérémonies télévisuelles hebdomadaires et histoire du quotidien à la télévision : étude des documentaires historiques *Le Canada, une histoire populaire* et *Épopée en Amérique*». Communication présentée au 59^e Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 20 octobre 2006.

DUMONT, Micheline. « L'histoire n'est pas une appellation contrôlée ». *Le Devoir*, samedi 11 mars 2006. p. b5.

SAUCIER, Jocelyne. « De l'insaisissable part du roman historique ». *Le Devoir*, lundi 20 mars 2006. p. a7.

TREMBLAY, Yves. « Réplique à Micheline Dumont. Il faut aussi se méfier des historiens! ». *Le Devoir*, lundi 20 mars 2006. p. a7.